Devant l'inertie de l'OPDQ

"S'il faut pousser la pression, nous l'augmenterons"

(Le CRD)

MM. THOMAS-EUGENE SIMARD, directeur général et JEAN LAVOIE, président du CRD.

Par Réjean TREMBLAY

JONQUIERE — Loin de ralentir sa contestation devant les décisions des planificateurs de l'OPDQ qui ont "oublié" la région et suite au dernier télégramme du ministre responsable à l'OPDQ pour la région économique 02, le Dr Robert Quenneville, le CRD avertit tout simplement le ministre qu'il n'entend pas changer sa politique actuelle et laisse même planer la menace que d'autres mouvements moins "disciplinés" que le CRD pourraient prendre la relève si l'organisme régional abandonnait son action.

Dans une lettre expédiée au ministre Quenneville suite à son télégramme de vendredi dernier, dans lequel il affirmait qu'il était "surpris" de voir le CRD se transformer ainsi en organisme de pression, M. Jean Lavoie, président du CRD commente les cinq points du télégramme.

M. Lavoie rappelle au ministre qu'il n'a pas à se surprendre de voir l'organisme évoluer en ce sens, puisque les membres, lors d'un colloque en novembre dernier ont exprimé ce désir. La lettre mentionne également que le CRD a été certes aussi raisonnable que certains ministres (Mailloux et Garneau) dans leurs commentaires sur la situation régionale.

Le CRD rappelle que la population qui a atteint le point extrême de la frustration à clairement exprimé le désir de voir son organisme régional exercer les pressions nécessaires.

M. Lavoie, souligne également que le CRD, n'a été consulté que sur des décisions mineures; aussi, s'arroge-t-il le droit de dire ce qu'il pense des récents événements, y compris la signature de l'entente-cadre fédérales-provinciales.

ARDA111-
SOMMES DISPONIBLES(?)

De plus le CRD met en doute la parole du Dr Quenneville quand ce dernier souligne que des sommes sont encore "disponibles" dans le cadre du plan Arda 111. M. Lavoie souligne que le délégué au Plan, M. Yves Gagnon a lui-même affirmé que toutes les sommes de cette entente étaient engagées.

On signale également le caractère "conditionnel" des propos du ministre Quenneville quand il parle des dossiers moteurs et des possibilités pour la région d'obtenir des crédits pour ces dossiers. "C'est justement cela qui ne nous satisfait pas, monsieur le ministre, poursuit le président du CRD, ces espoirs qu'on fait danser devant nos yeux depuis trop longtemps déjà sans que jamais rien ne débouche sur du concret.

De plus, le CRD entend garder ses commentaires sur le Boul. Talbot et l'octroi supplémentaire de $5,000,000 annoncé par le ministre Raymond Mailloux, jusqu'à ce qu'il en soit informé officiellement par le ministre.

(Autres nouvelles en page 2)

LE QUOTIDIEN

DU SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN

CHIBOUGAMAU — COTE-NORD

1ère année No. 161 Jeudi, le 11 avril 1974 28 pages 20 cents

PEPSI PARTICIPEZ A LA PROMOTION A BAS LE COUT DE LA VIE AVEC PEPSI

Le projet de loi de Lalonde est déposé

Pas de football étranger

OTTAWA (PC) — Le ministre de la Santé nationale, M. Marc Lalonde, a déposé mercredi son projet de loi tant attendu, qui interdira à toute ligue étrangère de pratiquer le football professionnel en sol canadien.

Il sera également interdit à tout membre ou joueur d'une équipe étrangère de participer à des rencontres régulières au Canada.

LIGUES CANADIENNES

Concernant les ligues canadiennes, le projet de loi établit que l'effectif d'une équipe de football professionnel doive compter, pour la saison 1974, au moins 55 pour cent de joueurs canadiens ou pas plus de 15 joueurs étrangers, soit l'option qui correspond au plus petit nombre de joueurs étrangers.

A compter de 1975, le pourcentage minimal de joueurs étrangers passera à 60 pour cent, et le nombre des joueurs étrangers sera toujours limité à 15, toujours selon l'option correspondante au plus petit nombre de joueurs étrangers.

Il sera en outre défendu à une ligue canadienne de football d'accorder une concession à une personne qui exploite une équipe de football à l'extérieur du Canada, d'autoriser une équipe faisant partie d'une ligue canadienne à jouer à l'extérieur du pays, ainsi que de permettre à une équipe d'une ligue étrangère de joueur au pays, sauf, dans les deux derniers cas, s'il s'agit d'une partie hors-série.

Une ligue étrangère, aux termes de la loi, est celle qui est constituée ou exploitée ailleurs qu'au Canada, ou dont le bureau principal est situé ailleurs qu'au Canada ou dont une partie des membres ont leur siège ailleurs qu'au Canada".

Cette législation, qui vise à "soustraire le football canadien, en tant qu'institution unique et proprement canadienne, à l'intervention d'entreprises animées par des étrangers et opérant au Canada", a été spécialement conçue pour empêcher l'équipe Les Northmen, de la Ligue mondiale de football, de s'installer à Toronto.

(Autre nouvelle, page 15)

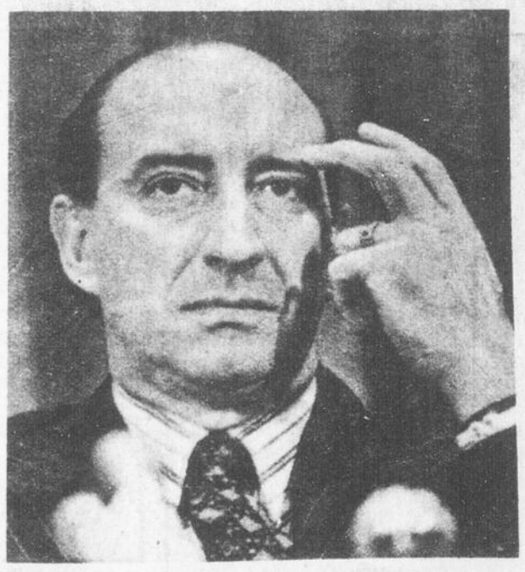

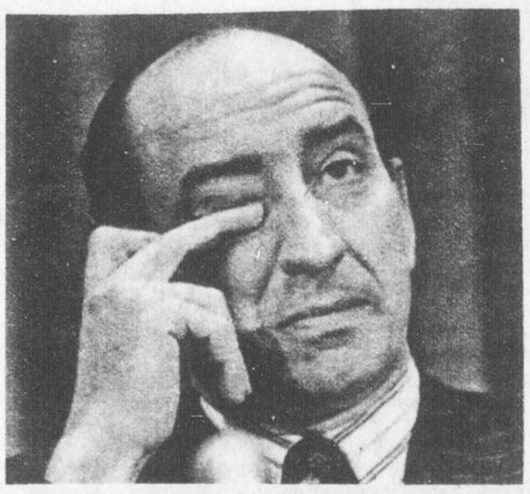

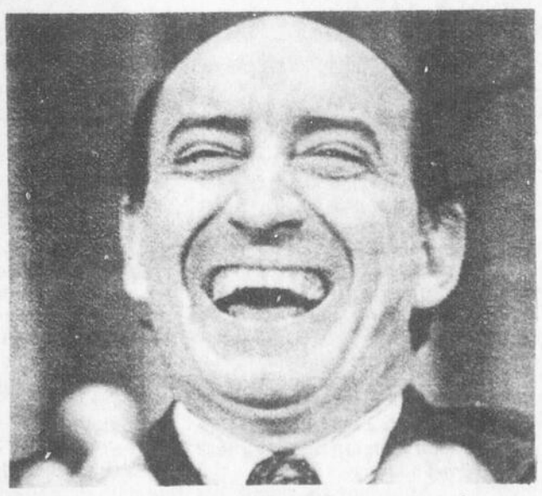

PAS DE FOOTBALL AMERICAIN — Le ministre de la Santé, M. Marc Lalonde, également responsable des sports, a présenté, à Ottawa, un projet de loi pour bannir la venue d'équipes de football américaines au Canada. M. Lalonde apparaît, ici, alors qu'il s'adresse aux journalistes après avoir dévoilé son projet de loi, aux Communes.

(Téléphoto-PC)

Mme Meir démissionne

JERUSALEM (AFP) — Mme Golda Meir a annoncé, hier soir, qu 'elle remettait sa démission. Le premier ministre israélien a fait cette déclaration à la réunion conjointe de la direction de son parti et sa faction parlementaire.

Mme Golda Meir a déclaré qu'elle n'était plus en mesure de diriger les affaires du pays.

Le premier ministre a déclaré que sa décision était sans rapport avec la crise politique créée par l'exigence de la majorité de son parti de voir M. Dayan quitter la Défense nationale.

Elle a recommandé de nouvelles élections dans les plus brefs délais.

Incidents de LG-2

"Je ne veux pas qu'il y ait de violence"

(Duhamel)

Par LISA BINSSE

BAIE JAMES (PC) — "Je ne veux pas qu'il y ait de violence et je ne veux pas que les ouvriers manquent de quelque chose."

C'est ce qu'aurait déclaré, la veille des incidents violents qui se sont produits au chantier LG-2, l'agent d'affaires Yvon Duhamel, de l'Union des opérateurs de machines lourdes.

C'est du moins ce qu'a affirmé un témoin, mercredi, devant le commissaire aux incendies, Me Cyrille Delage, qui poursuit son enquête sur les lieux mêmes des incidents du 21 mars dernier.

Neuf témoins ont comparu, au cours de la journée, mais le commissaire a demandé de ne pas révéler l'identité de huit d'entre eux.

Selon un autre témoin, Duhamel aurait dit, après les incidents: "Je l'ai fait pour vous autres et les syndicats nord-américains vont savoir ce que nous avons fait ici".

Depuis le début de l'enquête, Duhamel a été condamné à deux reprises pour outrage au tribunal, parce qu'il a refusé de témoigner.

EVACUATION

M. André Frenette, chargé de la sécurité sur le chantier LG-2, a reçu l'ordre de faire évacuer tous les employés de la Société d'énergie de la baie James à 11 heures de la matinée, le 21 mars, soit environ une heure et demie avant les incidents.

L'ordre lui a été transmis par M. Laurent Hamel, un ingénieur, qui avait lui-même été avisé par le bureau de Montréal de procéder à l'évacuation. "Personne ne doit être blessé, a-t-il dit. C'est maintenant une affaire de police."

M. Frenette, devant le commissaire aux incendies, a déclaré qu'on ne lui avait pas donné la raison de l'évacuation, "mais qu'il la savait".

Pressé de s'expliquer, il a raconté que, la veille des incidents, il y avait eu une manifestation de la part de quelque 300 ouvriers et il avait entendu le chef syndical Richard Mantha dire: "Si nous n'obtenons pas satisfaction, il va y avoir du trouble".

Selon un autre témoin, M. Duhamel, quelques heures avant les incidents, aurait dit à des ouvriers que "la domination des compagnies multinationales devait cesser sur tous les chantiers de construction".

Parmi les demandes ouvrières, selon ce même témoin, il y avait le cas du renvoi de 30 employés de la compagnie Lamothe Construction.

DEBRAYAGE

Au cours de l'assemblée ouvrière, il a été question d'un débrayage général pour appuyer les employés congédiés.

Les incidents du chantier LG-2 ont causé des dégâts évalués à $2 millions et forcé l'évacuation de plus de 900 ouvriers.

On a endommagé trois génératrices, perforé deux citernes et mis le feu au baraquement.

L'enquête se poursuit aujourd'hui à Matagami, avant de retourner à Montréal.

EN BREF

INFLATION

De la mi-février à la mi-mars, l'inflation a fait un nouveau bond de un pour cent alors que l'indice général des prix à la consommation est passé de 159.2 à 160.8.

SOMMAIRE

— Arts et spectacles	12
— Annonces classées	24
— Bandes dessinées	22
— Bourse	21
— Bridge	26
— Cinéma	12
— Décès	23
— Entrecroisés	25
— Finance	20
— Famille	13
— Horoscope	26
— Mots croisés	23
— Mots mystères	27
— Patron	24
— Sport	15 à 19
— Télévision	12

Aux Communes, l'Opposition a repoussé l'ajournement

OTTAWA (PC) — L'opposition et le gouvernement n'ont pu s'entendre, mercredi, sur l'ajournement et la session s'allonge d'au moins un jour avant les vacances de Pâques, la Chambre siégeant aujourd'hui.

L'opposition officielle conservatrice a refusé de donner appui à une motion d'ajournement car, en échange de cet appui, elle exige du gouvernement la désignation d'une journée supplémentaire "d'opposition" à la rentrée du congé.

Les "journées d'opposition" sont celles au cours desquelles les partis d'opposition choisissent le thème des débats et introduisent des motions de censure si tel est leur désir.

Ces journées, soigneusement comptées par le règlement, sont épuisées jusqu'au nouveau budget.

Une journée d'opposition avant le prochain budget permettrait au parti de M. Robert Stanfield de présenter une motion de défiance qui incorporerait le thème des concessions fiscales accordées aux corporations.

Le chef conservateur espère de la sorte obtenir l'appui des Néo-démocrates pour lesquels les concessions fiscales sont un sujet de mécontentement des plus vifs.

Théoriquement, la Chambre serait dissoute avant que le gouvernement n'ait pu présenter son budget et les élections seraient déclarées.

METEO

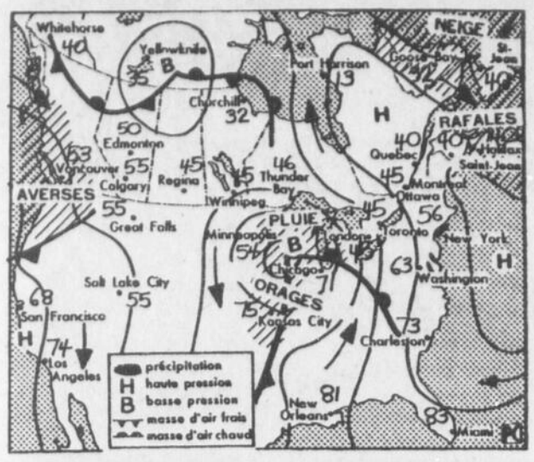

PREVISIONS

MONTREAL (PC) — Voici les prévisions pour la province de Québec et la vallée de l'Outaouais émises par le bureau météorologique de Montréal.

Chibougamau, Abitibi, Pontiac-Témiscamingue, Haute-Mauricie et nord des Laurentides: généralement ensoleillé jeudi avec un maximum de 35 à 40 env. 5 C. Aperçu pour vendredi: beau et plus doux.

Montréal, Ottawa et sud des Laurentides: généralement clair jeudi. Maximum près de 45 env. 5 C. Aperçu pour vendredi: beau et plus doux.

Lac St-Jean, Saguenay et Québec-Trois-Rivières: généralement ensoleillé jeudi. Maximum voisin de 40 env. 5 C. Aperçu pour vendredi: beau et plus doux.

Cantons de l'Est: généralement ensoleillé jeudi avec un maximum de 45 env. 5 C. Aperçu pour vendredi: beau et plus doux.

Rimouski et Baie-Comeau: jeudi, nuageux avec dégagement en après-midi. Maximum env. 0 C. Aperçu pour vendredi: ensoleillé.

Sept-Iles et Gaspé: neige cessant en matinée jeudi, généralement nuageux par la suite. Maximum jeudi 35 env. 0 C. Aperçu pour vendredi: ensoleillé.

DANS LE MONDE

TORONTO (PC) — Températures minima et maxima signalées dans les principales villes de l'Amérique du Nord durant les 24 heures qui se sont terminées à sept heures mercredi soir.

	Min.	Max
Vancouver	46	51
Victoria	45	50
Calgary	25	52
Saskatoon	21	37
Regina	30	40
Winnipeg	19	37
Toronto	30	51
Ottawa	25	45
Montréal	22	41
Québec	21	35
Fredericton	25	32
Saint-Jean, N.-B.	31	33
Moncton	25	32
Halifax	30	45
Charlottetown	27	44
St-Jean, T.-N.	27	53
Chicago	34	61
Détroit	27	55
Miami	55	82

LES MAREES

SEPT-ILES — La marée sera haute à 04h. 00 (9' 2") et basse à 10h. 45 (1'2"). Elle sera à nouveau haute à 16h. 30 (6'6") et basse à 22h. 15 (1'8").

PORT-ALFRED — La marée sera haute à 05h. 25 (17'2") et basse à 11h. 40 (2' 0"). Elle sera à nouveau haute à 17h. 50 (14'0") et basse à 23h. 30 (3'1").

CHICOUTIMI — La marée sera basse à 00h. 05 (3' 4") et haute à 05h. 40 (16' 7"). Elle sera à nouveau basse à 13h. 00 (3'6") et haute à 18h. 15 (13'5").

LE QUOTIDIEN
DU SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN

Fondé le 1er octobre 1973, édité et imprimé par:
LE PROGRES DU SAGUENAY, LTEE, 316, Avenue Labrecque, Chicoutimi, P.Q. Tél.: 545-4480.

Abonnement et Service à domicile 545-4664
Petites annonces classées 545-4895

Président-éditeur: Jean-Guy Faucher
Vice-président, directeur-général: Gaston Vachon
Directeur de la rédaction: Denis Tremblay
Rédacteur en chef, éditorialiste: Bertrand Tremblay
Directeur de l'information: Lucien Emond
Chef des nouvelles: Bertrand Genest
Chef de pupitre: Charles-Julien Gauvin
Directeur des ventes Paul Bergeron
Directeur de la publicité: Yvon Rhainds
Directeur du tirage: Jean-Louis Lavoie

Le Quotidien, du Saguenay-Lac-Saint-Jean, est membre de la Presse Canadienne, qui transmet également une sélection des meilleures informations des agences France-Presse, Associated Press et Reuters, et de CDNPA (Canadian Daily Newspaper Association). Seule La Presse Canadienne est autorisée à reproduire les textes de "Le Quotidien" du Saguenay-Lac-St-Jean.

MEMBRE DE ABC

Dépôt légal: Bibliothèque Nationale du Québec. Courrier de la deuxième classe. (No. 3213).

"Nos députés ont-ils été élus parmi 102 pompiers pour défendre les intérêts de Québec et Montréal?"

(Thomas-Eugène Simard)

Par Réjean TREMBLAY

CHICOUTIMI — Le directeur-général du Conseil régional de développement, M. Thomas-Eugène Simard, appuyé par le président de l'organisme, M. Jean Lavoie, a invité les députés de la région à faire une retraite fermée pour savoir s'ils ont été élus par la population régionale pour défendre Montréal et le Québec parmi les 102 pompiers à Québec ou pour représenter les intérêts de la région.

M. Simard a exprimé ce point de vue au Cercle de Presse de Chicoutimi où il était l'invité en compagnie de son président M. Lavoie; il répondait alors à une question concernant les déclarations du député de Roberval, M. Robert Lamontagne qui avait fustigé la veille le mouvement déclanché par le CRD face à l'entente-cadre fédérale-provinciale et les dossiers-moteurs.

"M Lamontagne a été le seul député, tant fédéral (M. C. A. Gauthier étant malade) que provincial à ne pas venir à la rencontre convoquée par le CRD après l'annonce de la signature de l'entente." a déclaré M. Simard. Poursuivant dans la même veine, M. Simard a révélé que les députés n'avaient pas été consultés avant cette signature et que c'était même le CRD qui avait dû leur fournir le texte de l'entente.

A une question d'un journaliste qui lui demandait si cette réponse signifiait qu'il était insatisfait du travail des députés dans la région, le directeur-général a commenté: "Tirez vos propres conclusions."

M. Simard s'en est pris également à une déclaration du député de Roberval où ce dernier affirmait qu'il n'avait jamais été consulté sur ces fameux "dossiers-moteurs"; "Il ne faut pas charrier, a dit M. Simard. Ces priorités ont été établies suite aux six mois de consultation qui ont précédé l'esquisse du Plan. Si l'on doit faire une retraite fermée, les députés pourraient se demander s'ils sont au service de leur population ou s'ils font partie des 102 pompiers à Québec," a également répondu M. Simard.

Quant à M. Lavoie, il a expliqué que le CRD allait rencontrer plus souvent les députés pour tâcher de leur faire comprendre qu'en développant l'ensemble de la région, ils contribuaient aussi à développer leur propre comté." Tout le monde est régional en autant que ça va dans sa cour," s'est exclamé M. Lavoie.

Quant à l'aptitude du Dr Robert Quenneville à défendre les intérêts de la région 02 dont il est responsable, M. Lavoie a excusé les faiblesses du ministre, en soulignant que pour un homme de Joliette, il était compréhensible que l'extérieur de la région, "tu ne saisisses pas tous les problèmes, que tu perdes les fils et les pédales puisque tu ne connais pas la région."

TOLLE DANS LA PROVINCE

Auparavant, les invités du Cercle de Presse avaient souligné que la réaction du CRD du Saguenay-Lac-St-Jean-Chibougamau avaient déclenché une tollé général à travers la province.

D'ailleurs une réunion de tous les CRD de la province avec l'OPDQ et Bernard Lachapelle ministre d'Etat responsable se tiendra le 20 avril.

Cependant, M. Lavoie a laissé percevoir des lueurs d'espoir quant aux ententes secondaires, mais ses propos manquaient nettement de conviction pour les observateurs présents.

L'OUBLI DU MOYEN-NORD

Le document-synthèse de l'OPDQ qui a servi de base à la conception de l'entente-cadre, et qui ignore presque totalement le Moyen-Nord et la Baie James, M. Lavoie n'a pu expliqué cet oubli, tragique pour la région et a déclaré: "Je n'y comprends rien, j'en perds mon latin..."

D'ailleurs, à un autre moment, M. Lavoie a remis en cause le rôle de consultation des CRD auprès de l'OPDQ.

Pour le directeur-général, M. Thomas-Eugène Simard, l'erreur de base, la grande erreur de l'entente-cadre fédérale-provinciale, a été de se fier uniquement sur un document de travail de l'OPDQ, document incomplet avec de nombreuses omissions, erreur qui a amené l'oubli de la région dans la philosophie de développement du Québec.

"Il va falloir doubler nos pressions," a déclaré M. Simard; "si on veut être logique, même dans les ententes secondaires, Montréal, Sherbrooke et Trois-Rivières vont être également privilégiées. La seule chance de s'en sortir, ce sont les pressions continuelles et de bien suivre les dossiers."

Quant au Fonds de Développement du Québec qui a été annoncé par le vice-premier ministre, Gérard-D. Lévesque, M. Lavoie et Simard ont noté qu'il n'y avait aucune somme de prévue dans le budget adopté dernièrement.

LES "GROS MESSIEURS"

M. Thomas-Eugène Simard, qui siège sur le Conseil de Planification et de Développement du Québec, a révélé que ces trente-cinq "gros messieurs" pourraient à l'avenir tenir leur réunion régions; cette démarche leur permettrait de se sensibiliser un peu aux problèmes régionaux et leur montrerait qu'il existe autre chose que Montréal et Québec.

Quant au Boul. Talbot, M. Lavoie a exprimé une satisfaction évidente.

M. Lavoie s'est cependant demandé s'il était physiquement possible de dépenser $11,000,000 en 1974 entre les deux barrières du boulevard: "De toute façon, jamais je ne penserai qu'un ministre puisse être assez inconscient pour garrocher $11,000,000 en sachant que c'est du gaspillage." a conclu l'invité des journalistes.

M. JEAN LAVOIE, président du CRD

Moussaly dénonce l'OPDQ

CHICOUTIMI — Appelé à donner son opinion sur la philosophie de base du développement régional, l'économiste Serge Moussaly qui participait exceptionnellement au Cercle de Presse, a dénoncé la tendance actuelle de l'OPDQ à faire de l'aménagement de territoire au lieu de faire du développement régional.

M. Moussaly a souligné que les responsables du développement à l'OPDQ étaient des géographes, ou autres spécialistes, mais qu'on n'y retrouvait pas d'économiste. Puis, se référant à l'économiste Fernand Martin qui a contesté samedi le document synthèse de l'OPDQ et par le fait même l'entente-cadre, M. Moussaly a exprimé l'avis que de nombreux économistes réputés et sérieux étaient en complet désaccord avec la philosophie de développement régional appliquée actuellement au Québec et qui sacrifie les régions au bénéfice de Montréal.

M. Lavoie s'est dit pleinement d'accord avec l'économiste après une petite altercation mineure provenant du choix des termes employés par M. Lavoie et Moussaly pour exprimer la même pensée.

Le CRD préconise une seule ville dans le Haut-Saguenay

CHICOUTIMI — Le CRD ne déroge pas à sa politique face au regroupement municipal. Il considère toujours que le principe d'une seule ville au Haut-Saguenay doit être l'objectif à atteindre.

M. Lavoie a spécifié que le pôle de croissance devait être tout le Haut-Saguenay et non pas JAK comme semblaient l'espérer quelques personnages qu'il n'a pas voulu identifier.

M. Lavoie a admis les regroupements de secteurs en autant qu'ils étaient réalisés vers un objectif d'une seule ville, mais il s'en est pris à la façon dont semble se dérouler actuellement les choses: "On était sensé fonctionner en deux phases; premièrement, on réalisait la fusion dans les trois unités simultanément et ensuite on se dirigeait vers la grande ville. Aujourd'hui, il semble que ce sera quatre phases. D'abord JAK, puis Chicoutimi et ensuite la Baie." M. Lavoie s'est demandé pourquoi on semblait enregistrer des efforts et des pressions dans un seul secteur.

DERNIER HOMMAGE — Plusieurs amis se sont joints à la famille, hier, pour rendre un dernier hommage à la mémoire de M. Vincent Brassard, ex-député conservateur et journaliste au Quotidien du Saguenay-Lac-Saint-Jean, décédé subitement dimanche matin et inhumé, hier après-midi, au cimetière de la paroisse Saint-Antoine de Chicoutimi.

Michel Chartrand engueule les enseignants au souper du CRASS

par Serge Cloutier

Alam — Deux cents personnes, la plupart des enseignants du Lac-St-Jean, se sont faits engueuler de belle façon, hier soir, à l'occasion du premier souper organisé par le C.R.A.S.S., un organisme encore secret formé par des enseignants et dont le sigle signifierait, selon les informations non confirmées, le Comité de Relance d'action syndicale et sociale.

Et c'est le bouillant syndicaliste, Michel Chartrand, qui avait été invité à engueuler l'auditoire. Pendant plus de deux heures, il a abordé une multitude de sujets, revenant de façon générale sur le thème du militantisme syndical.

"Les professeurs sont des fumistes qui forment des robots dans le système d'éducation actuel, et les plus instruits des Québécois sont ceux qui font le moins pour faire sortir les gens de leur état de colonisés." Selon lui, les travailleurs manuels ont fait davantage pour le Québec, principalement ceux de l'Alcan et du papier, que tous les intellectuels qui refusent de s'impliquer. "Les professeurs d'universités sont les derniers à se syndiquer", remarque-t-il en exemple.

M. Chartrand affirme que les enseignants ont un rôle important à jouer, pour améliorer le système d'éducation, pour faire disparaître la taxe foncière scolaire, pour intéresser les parents aux choses de l'école, et pour transformer le système capitaliste. "Le système est une prison pour les jeunes, et vous êtes les geôliers de la Commission Parent", leur a-t-il lancé.

Abordant de nombreux sujets, M. Chartrand parle des 300,000 chômeurs du Québec, dont 45% ont moins de 25 ans; il explique que le christianisme a fait faillite au Québec; qu'il faut libérer l'instinct de liberté des québécois comme on a libéré l'instinct sexuel depuis quelques années; de la nécessité pour les citoyens de prendre leur pays en main; que les intellectuels le fatiguent copieusement; qu'on est prétentieux et arrogant comme les Européens, qui sont dégénérés; que le Canada est le pays le plus colonisé qui soit; qu'il faut savoir qui on est et où on veut aller; qu'on est trop patient, trop tolérant, trop peureux; que le syndicat de l'Alcan d'Arvida est devenu un syndicat de boutique; que la seule force qui reste aux Québécois est la solidarité; que le syndicat est la seule institution démocratique.

"Pourquoi ne prendriez-vous pas deux semaines pour réfléchir, cet été, sur la nature de votre travail, sur l'éthique professionnelle, et la nécessité que vous avec de dénoncer les anomalies du système", a demandé M. Chartrand à son auditoire.

Répondant à une question sur la Centrale de l'enseignement du Québec, Michel Chartrand a déclaré que la CEQ se prenant pour une autre, et a profité de cette intervention pour fustiger le maraudage inter-syndical. "Il faudrait, a-t-il dit, que les efforts portant sur la formation à donner aux militants de la base avant tout."

Sears

ERRATUM

Dans l'annonce Sears parue mercredi le 10 avril, nous aurions dû lire:

QUATRE-SAISONS

3 fleurs 9.99 ch.
4 fleurs 10.99 ch.
5 fleurs 12.99 ch.

Voyez aussi nos rosiers et lys.

Vilas
claude chrétien ltée

MEUBLES MODELES
MENAGE NEUF 1974
STYLE MODERNE
$40. PAR MOIS

Ce ménage est neuf. Ce ménage comprend: laveuse-essoreuse, un poêle, 30 pouces automatique; 1 réfrigérateur, 13 pi. cu; une télévision; un set de chambre, 72 pouces en noyer, un matelas et sommier-caisse SIMMONS, 1 set de cuisine; table ovale-avec chaise; 1 set de salon, 4 places en caoutchouc mousse; 2 lampes de salon, 2 tables de salon, 2 lampes de bureau.

Pour informations:

TEL.: 547-7451

Aucun comptant requis
Entreposage et livraison gratuits.
Payable au mois.
Ce ménage est vendu par:
AMEUBLEMENT CAPRI DE JONQUIERE.

PREUVE CLOSE — Me Fernand Côté, procureur de la Couronne, a complété hier sa preuve contre Albert Pelchat, accusé du meurtre de Claude Rousseau, de Mistassini.

Albert Pelchat devant ses pairs

En arrivant "Chez Midas", Rousseau était en colère

ROBERVAL — "Il (Claude Rousseau) était en colère et avait les yeux sortis de la tête lorsqu'il s'est présenté...

"Il (Claude Rousseau) a dit: "Donne-moi un fort, C..." et je lui ai servi un gin".

C'est ce qu'a déclaré Mme Odile Rousseau, épouse de la victime, hier, au moment où elle était appelée à témoigner en défense au procès de son concubin, Albert Pelchat, de la rue Walbert, à Dolbeau, lequel est accusé d'avoir causé la mort de Claude Rousseau par négligence criminelle, le 31 octobre dernier.

Cette sixième journée du procès de Pelchat aura été la plus chaude, depuis le début des audiences, puisque le ministère de la Justice, représenté par Me Fernand Côté, a déclaré sa preuve close et la défense, représentée par Me Lucien Larouche et Me Georges-Henri Bouchard, ont commencé leur défense en faisant entendre Mme Odile Rousseau.

Cette journée aura été chaude, en ce sens que si le procès, depuis le début des audiences, a marché à pas de tortue, on semble vouloir jouer au lièvre, cette fois, puisqu'on siège même en soirée pour tenter de terminer les audiences avant le congé pascal.

L'épouse de la victime, Mme Odile Rousseau, une jeune femme âgée de 27 ans et barmaid au restaurant "Chez Midas", a raconté, les larmes aux yeux, jusqu'à quel point elle avait peur de son mari qui avait fait un stage au pénitencier, depuis 1971.

Mme Rousseau a précisé qu'elle s'était mariée à Claude Rousseau, le 8 septembre 1968, et de cette union est né un enfant, lequel réside chez ses parents à Saint-Eugène, au Lac-St-Jean.

Une quinzaine de jours avant qu'il quitte le pénitencier, Rousseau aurait écrit ces quelques mots à son épouse: "J'arrive le 2 novembre, tu es mieux de te libérer pour cette date". Lorsque Mme Rousseau a reçu l'appel de son mari, le 31 octobre au soir, elle a été prise par surprise, précisant à Me Lucien Larouche qu'elle croyait qu'il était encore au pénitencier.

Me Larouche - Que s'est-il dit au téléphone?

Mme Rousseau - Il voulait me parler. Il a dit: "C'est un jeu qui va se jouer à deux". Ensuite, elle précise qu'elle avait vu son mari, au mois d'avril, et qu'à ce moment-là, elle lui avait parlé de divorce. En entendant cela, Rousseau aurait fait une violente colère et, depuis ce temps-là, elle craignait pour son enfant et même ses parents, qui demeurent à Saint-Eugène.

Mais, si on se reporte à la soirée du 31 octobre, Mme Rousseau ne voulait pas voir son mari, puisqu'elle voulait plutôt lui parler, le lendemain, quand il serait à jeûn et à tête reposée, toujours du divorce, puisqu'elle vivait, et elle ne le cache pas, avec Albert Pelchat qu'elle trouve bon pour elle.

Textes de Guy Bergeron

C'est M. Jos-Henri Lalancette, le responsable du restaurant. Lorsque Rousseau est arrivé au bar, un client, M. Lucien Boulianne, est entré à ce moment-là et Mme Rousseau était tellement nerveuse que, plutôt de lui servir un verre de cognac, elle lui a donné un autre sorte de boisson.

Me Larouche - Que s'est-il passé?

Mme Rousseau - J'étais très nerveuse. J'avais peur, vraiment peur.

D. - A quelle heure Rousseau est-il arrivé au restaurant "Chez Midas?"

T. - Il devait être environ vers 11h15.

D. - Qui se trouvait dans le bar, à ce moment-là?

T. - Il y avait Albert Pelchat, Mme Dallaire et Mme Pearson.

D. - Avez-vous eu connaissance de l'arrivée d'Albert Pelchat?

T. - Oui, j'avais envoyé quelqu'un le chercher, tout de suite après le téléphone de mon mari; ma première idée était de quitter le bar-salon et de me rendre à la résidence paternelle pour y protéger mon bébé et mes parents.

D. - Est-ce qu'au cours de la soirée, vous aviez reçu d'autres appels téléphoniques?

T. - Oui, durant la soirée, j'avais reçu un appel d'Albert Pelchat disant qu'il viendrait me voir après avoir réparé sa motoneige.

D. - Si je comprends bien, Pelchat s'est rendu au bar "Chez Midas"?

T. - Oui.

D. - Lorsque Claude Rousseau est arrivé au bar "Chez Midas", quelle allure avait-il?

T. - Il était en colère, les yeux sortis de la tête, et il a dit: "Donne-moi un fort, c...", et je lui ai donné un gin.

D. - Où était Pelchat, à ce moment-là?

T. - Il était assis au bar.

D. - A-t-il dit quelque chose?

T. - Il a dit: "Salut, Claude". Claude a répondu: "Va donc c"...

Ensuite, Mme Rousseau a continué en précisant que Rousseau avait invectivé Pelchat, affirmant qu'il allait le tuer. "Si ce n'est pas ce soir, ce sera demain ou dans un mois. Tu vas être la neuvième victime", avait-il dit.

A un certain moment, Rousseau a donné un coup de poing à Albert Pelchat et un banc est alors tombé. Pelchat a pris un banc dans ses mains et Mme Rousseau a crié: "Pas le banc".

Auparavant, Rousseau promenait son verre de gin sous le nez de Pelchat. C'est à ce moment-là que Joseph-Henri Lalancette alias Ti-Pit, mieux connu sous ce vocable dans l'établissement "Chez Midas", est intervenu pour lui enlever le banc.

Mais, lorsque Pelchat a pris Claude Rousseau par les épaules pour le sortir, Mme Rousseau affirme qu'elle est demeurée gelée, en ce sens qu'elle n'a pas vu la scène de la sortie.

Ensuite, on a demandé à Mme Rousseau si elle connaissait les raisons qui avaient amené à être condamné au pénitencier.

La seule réponse donnée, c'est que Rousseau avait été condamné, soit en 1971 ou en 1972 à Saint-Jérôme, dans le comté de Terrebonne, pour un vol à main armée.

Un an après l'entrée de Rousseau en prison, elle avait connu Albert Pelchat.

Pour elle, ce dernier était le bon samaritain qui lui venait en aide, qui lui prêtait son automobile, qui lui aidait un peu à vivre, mais elle ne vivait pas avec lui, à ce moment-là. Au mois d'avril, elle décida d'entamer des procédures en divorce, dont elle avait parlé à son mari, lequel était venu en congé, à ce moment-là.

Rousseau ne l'entendait pas de cette façon. Peu après, elle vécut avec Albert Pelchat.

Lorsque Rousseau est sorti de prison, elle vivait toujours avec Pelchat.

En contre-interrogatoire, Me Fernand Côté, procureur de la Couronne a amené Mme Odile Rousseau en contradiction avec les déclarations qu'elle avait faites antérieurement à la police et à l'enquête du coroner, principalement sur le fait qu'elle avait déclaré, à ce moment-là, que la porte s'était ouverte assez brusquement; mais, Mme Rousseau a déclaré à Me Côté qu'elle avait peut-être dit cela à l'enquête du coroner ou dans sa déclaration à la police, mais qu'effectivement, elle est restée gelée sur les lieux après que Pelchat eut empoigné son ancien mari pour le sortir.

Disons que ce témoignage a été rempli d'émotions, d'autant plus qu'à un certain moment, le juré numéro 3 a demandé au juge de permettre à Mme Rousseau de s'asseoir.

FIN DE LA PREUVE DE LA COURONNE

C'est avec le témoignage de Mme Pearson, soeur de Mme Réal Dallaire qui se trouvait au restaurant "Chez Midas" au moment du drame, et d'un professeur, M. Lucien Boulianne, que Me Fernand Côté a terminé sa preuve.

Pour Mme Pearson, c'est sensiblement le même témoignage qu'a rendu Mme Dallaire, la veille, aux audiences. Un fait est certain pour elle, c'est que Jos-Henri Lalancette a sorti Claude Rousseau hors de l'établissement.

Auparavant, le sergent Jean-Paul Béland, de la Sûreté municipale de Dolbeau, qui est allé sur les lieux après y avoir été mandé pour chercher Rousseau, a précisé que ce dernier avait une mauvaise réputation, en ce sens que, lorsqu'il a quitté le poste de police, il a même demandé à l'agent Bernier d'apporter tout le "grément", soit les armes et l'équipement, au cas où ils auraient de la difficulté avec Rousseau.

Pour l'agent Béland, c'était reconnu dans Dolbeau-Mistassini que Rousseau était un homme difficile et qu'il avait un violent caractère.

Pelchat avait peur de Rousseau

Roberval — Témoignant hier soir dans sa propre cause, Albert Pelchat a déclaré devant 12 jurés qu'il avait peur de Claude Rousseau, parce qu'il le connaissait comme un gars violent et incapable de subir la contradiction.

Pelchat a été le témoin principal de sa propre cause, hier soir, expliquant les incidents survenus le 31 octobre dernier au restaurant "Chez Midas". Mais, si Pelchat a été bref dans l'interrogatoire que lui faisait subir son avocat, Me Lucien Larouche, le contre-interrogatoire de Me Fernand Côté a été long et harassant, puisque ce dernier a fait preuve d'une maîtrise de la question pour tenter d'attaquer la crédibilité de Pelchat.

C'est ainsi que, dans la soirée du 31 octobre, Albert Pelchat s'est rendu au restaurant "Chez Midas", soit 15 à 20 minutes avant que Claude Rousseau y arrive, ayant été demandé par Odile Rousseau, la barmaid et épouse de Claude Rousseau, avec laquelle il vit depuis plusieurs mois.

C'est le gérant de l'établissement, M. Joseph-Henri Lalancette, qui est allé le cueillir à la demande de Mme Rousseau.

Lorsqu'il est entré dans le bar, il s'est assis et a commandé une bière.

Soudain, Rousseau est arrivé et a réclamé un "fort" d'Odile Rousseau, la barmaid. Pelchat a salué Rousseau, mais ce dernier ne lui a pas répondu, mais l'a envoyé c... Ensuite, la situation s'est envenimée: Rousseau a donné un coup de poing sur la figure de Pelchat, qui a perdu deux dents. Lorsque Rousseau a levé un banc, c'est à ce moment-là que Pelchat l'a empoigné par les deux coudes pour le sortir à l'extérieur.

Selon Pelchat, qui témoignait au cours de l'interrogatoire en chef, il aurait pris Rousseau par les deux bras pour le conduire vers la porte. Mais, soudainement, lorsque la porte s'est ouverte, il a senti que Rousseau devenait mou et il l'a placé sur le rebord, à l'extérieur, près du perron de la porte d'entrée du restaurant "Chez Midas".

Cependant, en contre-interrogatoire, Pelchat a été plus précis face aux questions de Me Côté, en signalant que, lorsqu'il est arrivé contre la porte, les épaules de Rousseau ont dû la frapper et, par la suite, ce fut la tête. C'est alors que Rousseau se serait écroulé et serait devenu ainsi mou. Et, Pelchat dit qu'il est alors allé le placer doucement selon son expression, sur le pavé.

Il est également en preuve que Rousseau a été trouvé sous une automobile qui stationnait devant le perron de l'entrée du restaurant "Chez Midas".

En somme, Albert Pelchat a répété sensiblement le même témoignage que Mme Odile Rousseau, à l'effet qu'il savait que Claude Rousseau venait de quitter le pénitencier; qu'il était un homme violent, pour l'avoir connu depuis une quinzaine d'années.

Cette violence, il l'explique par le fait que Rousseau ne pouvait souffrir la contradiction.

C'est ainsi qu'il cite en exemple le jour où, à une salle de billard, Rousseau aurait lancé une boule de billard contre un individu qui l'obstinait.

En somme, Pelchat a déclaré, hier soir, qu'il vivait avec Mme Odile Rousseau et que, s'il avait accepté, c'est que Mme Rousseau lui avait mentionné qu'elle avait entamé des procédures en divorce contre son mari pour obtenir sa liberté.

Cependant, Me Fernand Côté, dans son contre-interrogatoire, a précisé à Pelchat qu'il aurait sans doute pu éviter l'altercation en se sauvant ou encore en quittant les lieux avant que Rousseau n'arrive dans l'établissement, puisque sa femme avait été avertie par téléphone de sa venue au salon-bar "Chez Midas", ce soir-là.

Par ailleurs, Me Lucien Larouche a fait entendre trois autres témoins, dont le chef de police, l'employeur du prévenu et un analyste d'un cours de personnalité pour démontrer que Pelchat avait une bonne réputation, qu'il n'avait pas de dossier judiciaire antérieur et qu'il était un homme paisible.

Pour le procès d'Albert Pelchat, les dés sont jetés, en ce sens que, dans quelques heures, les jurés auront à décider de sa culpabilité ou de sa non-culpabilité.

L'accusé, Albert Pelchat, a témoigné, hier soir, dans sa propre cause.

Le procès tire à sa fin

Roberval — Le procès d'Albert Pelchat, âgé de 29 ans et accusé d'homicide involontaire à la suite de la mort de Claude Rousseau, survenue le 31 octobre au restaurant "Chez Midas", tire à sa fin.

C'est aujourd'hui que la Défense devrait déclarer sa preuve close et, par la suite, Me Lucien Larouche se fera entendre dans sa plaidoirie devant les jurés, suivi de Me Fernand Côté, procureur de la Couronne, et ensuite ce sera l'adresse du juge Jacques Dufour.

Si tout se passe comme prévu, il se pourrait fort bien que les jurés puissent commencer à délibérer sur la fin de l'après-midi ou au début de la soirée d'aujourd'hui.

Le procès d'Albert Pelchat aura été long, c'est-à-dire que la Couronne aura pris plus de cinq jours à faire sa preuve, tandis que la Défense n'aura pris que cinq heures pour étaler sa preuve sur le bon caractère de Pelchat et pour tenter de démontrer aux jurés qu'il avait agi par légitime défense.

Cette sixième journée du procès d'Albert Pelchat, qui s'est terminée hier soir après une séance spéciale de deux heures et demie, aura été vue par les curieux jusqu'à la fin. En effet, même s'il y avait une soirée du hockey enrichie par la série éliminatoire, au moins une centaine de personnes ont été refusées à la porte.

Assise dans la salle depuis le début du procès, il y a une femme qui est là, tôt le matin, et qui la dernière quitte les audiences: il s'agit de la mère de la victime, Mme Armand Rousseau de Mistassini, qui écoute attentivement les débats.

Le juge Jacques Dufour doit prononcer son adresse, vers la fin de l'après-midi, et sans doute que le verdict pourra être rendu en fin de soirée.

Vilas
claude chrétien ltée

Le CRD ne devrait pas avoir de dossiers secrets si... (Bédard)

Mistassini — Le CRD ne devrait pas avoir de dossiers secrets s'il veut réellement jouer son rôle.

Tel est le commentaire qui a été exprimé, hier soir, par le Dr Paul-Emile Bérard, lors de la réunion régulière du conseil municipal, alors qu'il relevait cette nouvelle qu'il a apprise dernièrement par les journaux au sujet de projet d'un parc industriel régional à Chicoutimi.

"Tout le monde paie et fait partie du CRD, a-t-il mentionné, et l'on devrait être mis au courant de tous les projets et problèmes pour qu'ensuite on puisse s'entendre et faire l'unité régionale".

Le maire de Mistassini s'en est pris à cet esprit de clocher qui existe encore où chacun veut tirer la couverte, ajoutant que c'était très mauvais, car cela permettait au gouvernement d'envoyer des argents à Montréal et Québec. Il a notamment souligné que les projets-moteurs devaient être acceptés par les membres et que le CRD ne devait pas être un organisme fermé.

"Il n'y a pas de consultation, a-t-il dit, les membres du CRD décident entre eux et il n'y a pas de participation à la réalisation de ce qui est discuté".

Le Dr Bérard a même avancé que si la contribution à cet organisme au montant d'environ $300 n'avait pas été donnée, elle aurait été reconsidérée à cette réunion.

Dans la même veine, le maire devait également parler de cette régionalisation des Cegep qui ne veulent pas faire le partage selon la conception qui avait été prônée. Il a mentionné en outre que l'on voulait garder l'option forestière alors qu'elle avait bel et bien été décidée d'emblée pour Saint-Félicien.

Diminution du taux d'oxygène

La santé du lac St-Jean en péril

par Serge Cloutier

Alma — Des relevés effectués sur le lac St-Jean, durant la journée d'hier, révèlent que le taux d'oxygène diminue dans l'eau de notre mer intérieure, mettant ainsi en péril la santé future du lac et des êtres vivants qui s'y trouvent.

Ces révélations ont été faites hie soir par MM. Gérald Jones et Marcel Ouellet, chimiste et limnologue de l'Institut national de la recherche scientifique, section eau, une constituante de l'Université du Québec.

Affectés tous deux à un projet de recherche de l'INRS-Eau sur les eaux du lac St-Jean, MM. Jones et Ouellet déclarent qu'il est décevant de voir le peu de réactions qu'a suscité chez le public les déclarations faites récemment sur la qualité de l'eau potable au Québec.

Invités de la Chambre de Commerce d'Alma pour expliquer leur projet de recherches, les deux spécialistes ont affirmé qu'ils avaient besoin de l'appui de la population pour faire bouger le gouvernement, qui laisse la situation se détériorer au lieu de faire les efforts qui s'imposent. "Le ministère de l'Environnement, c'est un mythe, ça n'existe pas", a déclaré l'un des deux chercheurs.

Parlant de l'oxygène contenue dans les eaux du lac St-Jean, M. Jones a précisé qu'à 180 pieds de profondeur, il n'avait relevé aucun oxygène mercredi, et que des mesures subséquentes allaient lui permettre de savoir si la situation continue de se détériorer, ce qui démontrerait l'eutrophisation accélérée du lac St-Jean, c'est-à-dire son vieillissement.

LA CAGNOTTE D'OR
$2,000.00
PROCHAIN TIRAGE LE 16 AVRIL
r/r la rue racine
RECLAMEZ VOTRE COUPON DE PARTICIPATION

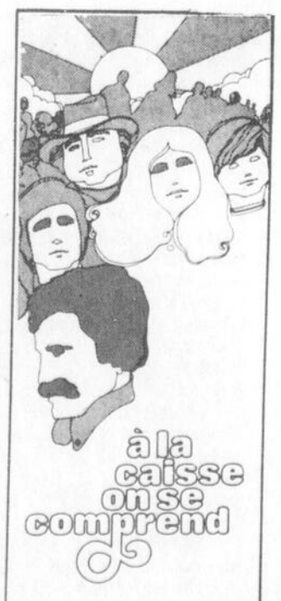

à la caisse on se comprend
La Caisse-vacances, pour s'en payer des vraies!
La Caisse populaire Desjardins, c'est nous autres!

COMMENTAIRE QUOTIDIEN

Le départ d'un vice-recteur

Trop d'éléments demeurent obscures dans les circonstances qui ont entouré le départ précipité du vice-recteur à l'administration et aux finances à l'Université du Québec à Chicoutimi, pour que nous puissions vraiment, en toute lucidité, déceler le malaise et désigner les coupables.

Il est regrettable toutefois que cette situation ténébreuse laisse une désagréable impression dans la population juste au moment où un groupe de dynamiques hommes d'affaires sollicitent des souscriptions pour garnir la fondation de cette maison de haut-savoir d'une caisse de $1,250,000.

Nous ne comprenons pas également cette manie du syndicat des professeurs à toujours tirer à boulets rouges chaque fois qu'une difficulté majeure vient perturber l'activité à notre université régionale. Cette attitude n'est évidemment pas celle de l'ensemble des chercheurs et des enseignants de qualité transcendante qui constituent la grande valeur de cette institution, mais elle reflète une réaction toujours négative quand elle n'est pas carrément destructive de certains dirigeants syndicaux.

Ainsi pourquoi réclamer la tête des Drs Albert Joris et Robert Bergeron, dont la compétence contribue largement au prestige de l'UQAC?

Pour revenir aux problèmes de la construction, les autorités de l'Université doivent faire la lumière le plus rapidement possible sur cette affaire afin d'éviter que l'institution soit plus longtemps éclaboussée dans sa crédibilité.

Ainsi, est-ce que le vice-recteur Farrell a vraiment engagé des sommes supplémentaires importantes pour activer les travaux de construction du bloc-laboratoires, sans avoir obtenu, au préalable, l'autorisation du conseil d'administration de l'UQAC ou des mandataires du ministère de l'Education?

L'entrepreneur général s'est-il vraiment appliqué à compléter les travaux dans les délais fixés? A-t-il pressé le conseil d'administration de lui verser les sommes dues? Laisse-t-il volontairement les travaux traîner en longueur?

A-t-on permis aux professionnels de jouer vraiment leur rôle en toute liberté? Le conseil d'administration possédait-il toutes les informations nécessaires à l'exercice d'une vigilance nécessaire devant l'évolution de la construction? Maintenant que M. Farrell a été évincé, le conseil d'administration pourra-t-il faire absorber par le ministère de l'Education les crédits qui ont pu être engagés sans son autorisation?

La situation à l'UQAC n'est toutefois pas un précédent. Quelques CEGEPS ont également, à quelques reprises, placé le ministère de l'Education devant un fait accompli.

Jusqu'à maintenant, l'UQAC s'est assez bien tirée d'affaires. Son déficit de la dernière année financière était même le plus faible de toutes les autres universités. Signalons simplement que l'Université de Sherbrooke supporte un déficit accumulé de $8.5 millions. Les dirigeants de cette institution déplorent l'actuel système de subventions qu'ils jugent absolument trop restrictif à l'endroit des universités aux dimensions plus humbles que celles de Montréal et de Laval.

Il faudra nécessairement que le gouvernement revise le mode de financement pour les universités de petite taille, car présentement, tout le système favorise nettement le développement des universités qui sont déjà fort bien installées. On retrouve là comme ailleurs, malheureusement, l'application de la philosophie du gouvernement provincial qui veut mettre les régions marginales au service des grands centres.

Nous connaissons des membres influents du Cabinet Bourassa qui considèrent que l'ancien gouvernement Johnson a commis une erreur en permettant ainsi à l'enseignement universitaire de fleurir au Saguenay-Lac-Saint-Jean, dans la Mauricie et sur la Rive-Sud du Saint-Laurent. Le ministère de l'Education subit également les pressions des universités traditionnelles qui deviennent de plus en plus ombrageuses devant la concurrence des "petites" universités.

Ainsi, pourquoi le gouvernement, après avoir autorisé la construction d'un bloc-laboratoires dont la superficie de plancher devait atteindre les 100,000 pieds carrés, a-t-il revisé sa décision pour réduire l'espace à 63,000 pieds carrés? On a prétexté une estimation trop optimiste de la clientèle étudiante. Mais quand on a permis à Laval la construction du centre sportif le plus complet au pays, le gouvernement ne s'est pas embarassé des normes pour verser ses millions. Le premier pavillon de l'UQAC occupera donc maintenant un espace de 80,000 pieds carrés. C'est l'addition de 17,000 pieds carrés qui n'aurait pas été autorisée.

Après avoir donné naissance aux Universités du Québec et de Sherbrooke, le gouvernement provincial doit maintenant leur permettre de vivre. Espérons donc qu'il ne profitera pas des difficultés actuelles pour affamer davantage notre Université et la mettre en tutelle ce qui pourrait prendre la signification d'un arrêt de mort.

Un rectorat en transit ne peut certainement pas améliorer une situation difficile. Le gouvernement a déjà trop tardé à désigner un remplaçant au recteur André Desgagné. Il lui appartient donc de désigner, sans plus de retard, une nouvelle équipe qui prendra la relève avec un dynamisme renouvelé.

Bertrand TREMBLAY

BILLET

Onze petits millions

Avec sa toute paternelle mansuétude, le Gouvernement vient de décréter qu'il affectera onze millions à la réfection du "Talbot Trail", nous donnant ainsi droit aux miettes qui tombent de la table du riche.

C'est un geste magnanime dans les circonstances. Rappelons-nous que nous appartenons à un comté oppositionniste et, qui plus est, indépendantiste, souverainiste, séparatiste, péquiste, socialiste et sanguinaire. C'est Jean-Noël qui l'a dit, donc ça doit être vrai.

Remercions le Gouvernement de passer pardessus les habituelles mesquineries politiques et d'appliquer à la lettre les paroles de l'Evangile: "Vous avez donné à manger à ceux qui avaient faim."

Le Gouvernement, de libéral qu'il était, devient chrétien. Si la politique ne le sauve pas, ce sera la charité. L'Honorable Ministre de la voirie doit avoir quelque chose à se faire pardonner pour gaver ainsi une population déjà suralimentée.

Il paraît que l'enfer est pavé de bonnes intentions. C'est également de bonnes intentions qu'il faudra aussi paver le "Talbot Trail". Car onze petits millions pour refaire cette route c'est un peu comme les amuse-gueule d'un banquet que nous risquons d'attendre longtemps.

Mais au lieu de chiâler, essayons de tirer le meilleur parti possible de cette somme faramineuse.

Je demande à l'Honorable Ministre du revenu d'intervenir et de réclamer du Conseil des ministres que le Parc des Laurentides soit définitivement déclaré "forêt récréative". Jusque là, ça ne coûte rien. Il reste donc onze millions pour l'aménagement du territoire.

Le décret ministériel devra spécifier que le "Talbot Trail" servira de gigantesques sentiers de la nature. Ceux du zoo de St-Félicien sont trop modestes, donc indignes de la région. De plus, on devra se servir des accidents naturels de la route pour en faire des attractions touristiques. Ainsi, tous les trous du boulevard seront obligatoirement convertis en plates-bandes de fleurs indigènes qui alterneront avec des ronds de sables naturels pour l'amusement des enfants. Dans une prochaine étape, c'est-à-dire lorsque la chaussée sera un peu plus endommagée, on construira des montagnes russes.

Enfin, pour agrémenter la sauce, on importera quelques singes angolais dont les facéties grimaçantes nous rappelleront les pieds de nez de nos politiciens.

Nous aurons ainsi un parc restitué à sa vocation première.

LE RICANEUR

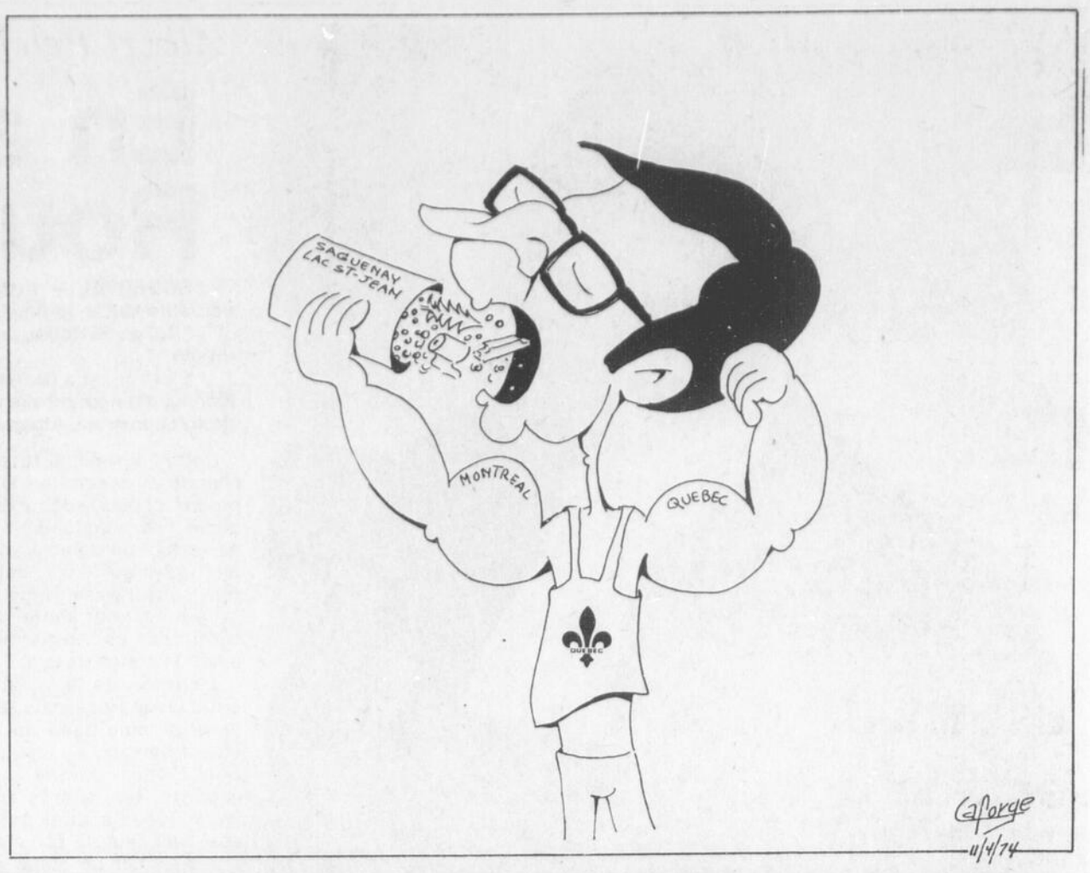

PAROLE AUX LECTEURS

Bonjour Fleur-de-Lys

Samedi dernier, le 6 avril, un brillant lancement de volume réunissait quelque quatre cent cinquante personnes à l'auditorium de l'Hôtel-Dieu de Roberval.

Le "nouveau-né" est l'oeuvre d'une patiente de cette institution, Mme Fleurette Gravel Larouche. C'est une sorte d'autobiographie d'une maman qui raconte, pour son fils, pourquoi elle ne peut remplir tous ses devoirs de mère et d'épouse, minée qu'elle est par une maladie implacable qui l'arrache à son foyer.

C'est l'exemple d'un amour tenace qui s'accroche à la vie, malgré les cruels revers de l'existence. C'est une volonté courageuse qui brave l'impossible pour créer une oeuvre touchante et palpitante d'intérêt pour tous, mais en particulier pour tous ceux qui vivent la souffrance ou du moins la côtoient.

Le "baptême" du nouveau-né fut un hommage aussi splendide que saisissant à l'Auteur qui, de sa chaise roulante, déclarait d'une voix émue: "c'est le plus beau jour de ma vie"! En effet, tout fut mis à profit: présentation de fleurs, discours remarquables, vin d'honneur et, surtout, tout près de sa mère son cher Denis qui est presque le héros du "roman"; puis l'époux de l'auteur, les parents adoptifs du garçonnet, les frères et soeurs, ainsi qu'une multitude de parents et amis venus de partout au Lac St-Jean, de Chibougamau, Chicoutimi, Jonquière, Montréal, etc.

Le "poupon" fut jugé si beau et si bien présenté que plusieurs auraient voulu s'en attribuer la paternité. Certes l'on comprenait que son auteur "Fleur-de-Lys" avait dû le "porter" longuement tout près de son coeur, avant de le mettre au monde; sans doute on acceptait que certaines personnes l'aient aidée, un peu à la manière de vitamines, à poursuivre heureusement la "gestation" du manuscrit, mais quelqu'un pouvait-il en revendiquer la paternité?

Tout au cours de la soirée, une curieuse impression frissonnait, ici et là, dans l'assistance: c'est que certaines organisatrices et certains discoureurs semblaient revendiquer, tour à tour, un gros morceau de cette paternité, tant et si bien qu'on ignora totalement de souligner le rôle VITAL de certains membres de cette famille, et le rôle CAPITAL de l'Editeur, qui façonna tous les traits extérieurs du volume.

Etait-ce ignorance des faits alors que, d'une part tous savaient l'apport INDISPENSABLE de Dolorès, soeur de l'Auteur, d'Esther, une compagne de tous les instants, et de M. et Mme Armand Doré; d'autre part, le travail aussi minutieux que nécessaire d'un Editeur, quelqu'il soit, qui est l'architecte du volume, avant que l'imprimeur le reproduise, n'a pas été mentionné, alors qu'on fit mention deux fois d'une autre maison d'édition qui n'existe plus, pourtant le sigle et le nom des Editions Science Moderne de Chicoutimi étaient sur le dos de la couverture du volume. On ignorait, sans doute, que le prix de l'édition avait été réduit au plus bas possible...

N'est-ce pas malheureux que l'étroitesse d'esprit de clocher continue, sans cesse, dans notre vaste région du Moyen-Nord, à faire avorter tant de merveilleux projets, à aigrir les coeurs et à faire en sorte que nous ne dépassions guère la période de "l'enfance" dans beaucoup de domaines, comme dans celui de l'édition "chez-nous".

Que de talents resteront à jamais inconnus! Que de chefs-d'oeuvre ne verront jamais le jour, que de déceptions viendront briser de riches espoirs, à cause de mentalités obtues...

Mille fois BRAVO à Fleurette pour "son" volume. Chapeau bas devant toutes les personnes qui l'ont aidé, dans l'ombre, à produire son petit chef-d'oeuvre. Félicitations aux personnes dévouées qui ont permis ou réalisé ce grandiose hommage à l'Auteur de "Bonjour, Fleur-de-Lys".

Cela dit, essayons d'oublier le snobisme et la fatuité de faibles d'esprit qui se prennent pour quelqu'un!

Louis-N. Hudon
C.P. 1173, Chicoutimi

Le 9 avril.

L'ACEF et la décision du juge Lippé.

Lors de sa réunion mensuelle, tenue jeudi le 28 mars, le bureau de direction de l'ACEF, a pris la décision suivante au sujet du groupe d'employés de l'Alcan, impliqués dans la sentence du juge Lippé.

On sait que ces derniers, dans leur désarroi ont demandé l'aide de l'ACEF. Cette dernière, pour ce faire n'avait qu'une seule possibilité, celle de la méditation. Elle s'est limitée strictement à ce rôle, puisqu'elle ne peut se substituer aux institutions syndicales en place.

Les directeurs ont donc unanimement approuvé ce mode d'intervention pour le groupe, de même que le type d'aide que le permanent de l'ACEF accorde à titre de conseiller, à quiconque, recourant individuellement à ses services.

Il n'est jamais facile d'oeuvrer dans les situations de conflits de ce genre, mais fort de son expérience et de son statut, l'ACEF n'a visé rien d'autre que d'atténuer les difficultés familiales découlant fatalement d'une sentence arbitrale sans appel, mais non sans conséquences de toutes sortes.

Bref, le bureau de direction de l'ACEF demande à tous ceux qui peuvent en raison de leur fonction, contribuer par leur décision et leur action, à limiter les effets dommageables à chacun de ces foyers impliqués, en posant un geste humanitaire sans préjudice à leurs droits.

Finalement, l'ACEF ne veut en aucune façon être cause ou partie de toute polémique autour de ce cas.

J. C. Lavoie, président,
406, Mellon,
Arvida.

Pâques

PAQUES C'EST LA LIBERATION...

C'est le poussin qui casse sa coquille.
C'est la poule qui quitte son nid.
C'est le soleil qui se réchauffe.
C'est la terre qui se découvre de la neige.
C'est la sève qui court dans les branches.
C'est la tulipe qui pousse près du "solage".
C'est la verdure qui revient.
C'est la vie qui reprend, l'espoir qui renaît...

POUR LE CHRETIEN, CELA RAPPELLE LE CHRIST QUI S'EST LIBERE

des préjugés face à la femme adultère, Zachée...
des traditions face aux pharisiens...
des pressions face aux scribes...
des pouvoirs face aux commerçants...
des techniques en défendant à Pierre les armes...
des institutions en refusant l'appui d'Hérode...
de la politique en s'opposant à Pilate...
des spécialisations en contestant le raisonnement des légistes...
de la richesse en choisissant la pauvreté...
de la solitude en se faisant des amis...
de la mode en vivant ce qu'il pensait le meilleur...
de la vie en ressuscitant...

CE POURRAIT ETRE AUSSI POUR NOUS UNE LIBERATION

de nos préjugés face à beaucoup de gens...
de nos routines qui nous rendent inconscients...
de la publicité qui nous assaille...
de certains pouvoirs qui nous écrasent...
de certaines institutions qui empêchent la vie...
de certaines spécialisations qui oublient l'essentiel...
de nos dettes sans passer par la Finance...
de notre pauvreté sans Mini, Inter ou Super-Loto...
de nos cafards en appréciant nos "beaux moments"...
de nos complexes en découvrant nos talents...
de nos faiblesses en développant nos forces...
de notre solitude en étant un véritable ami...
enfin, de tout ce qui nous empêche de vivre pleinement.

Alors comme pour le Christ, Pâques sera pour nous un passage de la mort à la Vie.

Paul TAILLON,
Service de la Pastorale,
Université du Québec à Chicoutimi.

Le 9 avril.

SAVOIR DIRE

Je l'ai lu dans la gazette

On dit parfois, dans la conversation, qu'on a lu telle ou telle chose "dans la gazette". Bien que le mot gazette ne soit pas à condamner, il faut se rappeler qu'il est, dans ce sens, un archaïsme. On l'utilise encore pour désigner une publication officielle (la Gazette Officielle du Québec et la Gazette des Tribunaux, en France) mais on ne doit plus l'employer dans son ancienne signification: un périodique contenant des nouvelles. L'anglais a emprunté gazette au français, lui aussi, a cessé de l'utiliser. Le mot gazette apparaît en effet, en angails moderne, que dans le titre de quelques journaux (The Gazette). D'où vient le mot gazette? Du vénitien "gazeta". La gazeta était une "petite monnaie", prix de la gazette publiée pour la première fois en Europe, à Venise en 1600. Le plus fameux gazetier fut Théophraste Renaudot qui publia la première "gazette" française, journal qui donnait les nouvelles politiques, littéraires et sociales, en 1631.

On l'emploie encore, au lieu de journal, dans certaines régions de la France. Et au Québec, où il est quand même en train de céder la place au moderne journal.

Louis-Paul Bégin
Office de la langue française

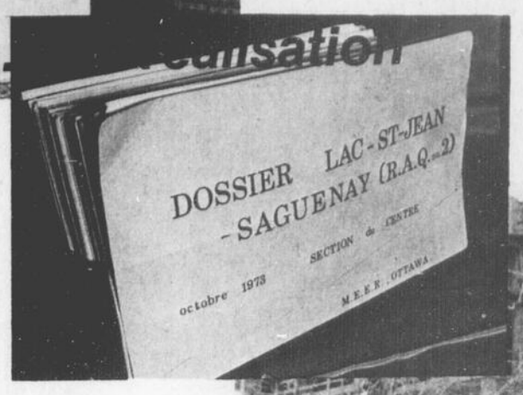

Du projet...

Le plus bel exemple de l'esprit de clocher:

L'édifice administratif

par Réjean TREMBLAY

CHICOUTIMI — On savait que c'était le cas, mais on ne croyait pas que ça avait pu se savoir à Ottawa.

Le ministère de l'Expansion économique régionale (MEER) estime donc que "l'esprit de clocher représente une des caractéristiques de la région".

Dans le document exclusif que publie le QUOTIDIEN depuis déjà une semaine, les fonctionnaires du MEER estiment que cet esprit de clocher a empêché la réalisation de projets favorisant le développement économique de la région.

Et parmi les exemples typiques de cet esprit de clocher et de guerres intestines nocives, les spécialistes du MEER ont évidemment retenu... l'Edifice administratif.

"GARDER LEUR FIOLE"

Pour étayer leurs dossiers. les spécialistes du MEER ont retenu des extraits d'éditoriaux parus dans la région; le premier signé M. Carol Néron affirmait: "Au bout du compte, que ressort-il de ces déclarations? Tout simplement que les édiles municipaux qui déclarent "désirer avant tout le bien commun, le bien de leur population" pensent uniquement à leur "fiole", se gardant bien de l'avouer publiquement".

En citant un autre éditorial, de Bertrand Tremblay, celui-là, on ajoute: "Ceux... pourront d'ailleurs constater qu'au niveau des affaires publiques, nous nous abreuvons à la mentalité d'autrefois."

L'EDIFICE ADMINISTRATIF

Le document poursuit sa démonstration sur "l'esprit de clocher" en rapportant le cas désormais célèbre de l'édifice administratif.

On sait que le ministre Gérald Harvey continue après trois ans, à répéter que des critères "scientifiques" ont commandé la décision de le construire à Jonquière.

Les auteurs du document du MEER ne partagent pas cet avis, et dans ce volumineux rapport de travail à circulation interne, on mentionne: "En plus du problème des unités de regroupement municipal, il s'agit de relever le problème du fameux édifice administratif. En effet," continuent les fonctionnaires du MEER, "il s'agissait de situer l'édifice administratif regroupant les différents ministères provinciaux dans la région et surtout les bureaux régionaux de la plupart des ministères.

Chicoutimi était généralement la ville qui accueillait les bureaux régionaux des ministères ainsi qu'une bonne partie des effectifs."

UNE DECISION POLITIQUE

Et poursuivant l'historique de cette affaire célèbre, les auteurs soulignent: "A la suite de décisions politiques, il fut décidé que le regroupement de ces ministères se ferait dans un édifice unique situé à Jonquière, ville rivale de Chicoutimi. La région a assisté à une levée de boucliers, à une division qui a mis en péril des organismes tel le CRD."

D'AUTRES VILLES

Les fonctionnaires du MEER soutiennent par ailleurs, que ce genre de rivalité joue également entre d'autres villes.

On rappelle les cas de Dolbeau et Alma qui compétitionnaient pour la même industrie et l'on conclut en répétant que ce genre de division empêche la réalisation de projets favorisant le développement régional.

Kiosque de la région à Ottawa au congrès des J C

Par Serge CLOUTIER

ALMA — La Jeune Chambre régionale du Lac St-Jean disposera d'un kiosque pour promouvoir le tourisme à l'occasion du congrès national du groupement les premier et deux juin, à Ottawa. Les régions qui composent la fédération des Jeunes Chambres profitent d'habitude du congrès annuel pour mousser la publicité d'un candidat à un poste national, et montent des kiosques à cet effet. Cette année, le Lac St-Jean se servira de ce kiosque pour inviter les mille personnes présentes à visiter la région pendant leurs vacances, et à voir les attraits touristiques.

FEDERATION

Le président national, M. Réjean Simard, assistait à l'assemblée mensuelle de la régionale du président Serge Guy hier soir à Alma, et a profité de son passage pour parler du prochain congrès national, où il serait question de drogues, du français et de sa qualité, des services de santé, de l'inflation, de la pollution, de la pauvreté.

M. Simard a déclaré que la fédération qu'il dirige entend par exemple demander que les services d'un nouvel hôpital ontarien soient donnés en français, dans une région à 60% francophone. Le transport en commun fera aussi l'objet de discussion, de même que le boulevard Talbot.

Le président a annoncé en outre que M. Alfred Hamel de St-Félicien avait été élu à la présidence du grand conseil consultatif national, où il succède à M. Sarto Marchand.

La fédération des Jeunes Chambres demandera aussi que l'hygiène soit mieux surveillée dans les édifices publics, et que le règlement à cet effet soit revisé, puisqu'il date de 1963. L'organisme poursuivra également la lutte qu'il a entreprise pour fonder de nouvelles unités en Ontario, malgré le refus du Secrétariat d'Etat d'apporter une aide en ce sens.

M. Simard a annoncé que le conseil national de la fédération avait voté en fin de semaine une résolution demandant que des protocoles d'entente soient obligatoires entre les municipalités et les commissions scolaires pour l'utilisation des locaux scolaires en dehors des heures de classe par les sportifs.

Selon M. Simard, la régionale Lac St-Jean est en bonne santé, et les présences nombreuses d'hier soir témoignent de l'intérêt grandissant à l'intérieur du mouvement.

Promotions et Succès

Le procès est ajourné

CHICOUTIMI — Le procès de M. Léon Simard dans l'affaire Promotions et Succès a été ajourné au 15 mai devant l'impossibilité du procureur de la Couronne, Me Claude Gagnon de présenter un de ses principaux témoins, le caporal Marc Gilbert de la Sûreté du Québec.

Me Gagnon a expliqué au juge Louis-René Lagacé que le caporal Gilbert était retenu actuellement à Roberval dans une cause de meurtre et qu'il ne pourrait témoigner comme prévu.

Le procureur de la défense, Me Bernard Lapointe s'est élevé contre cet ajournement supplémentaire fustigeant l'imprévoyance de la Couronne.

Le procès dure depuis deux jours et la Couronne tente de prouver que M. Simard a participé à la vente des "sessions d'études" de la compagnie Promotions et Succès dont sa femme était agent accréditée.

Par ailleurs, la journée a été tranquille hier au Palais de Justice où l'on a compté quelques causes pour ivressomètre et conduite dangereuse.

Mini-centre commercial de $500,000 à Bagotville

BAGOTVILLE — C'est aujourd'hui, à Bagotville, que sera annoncé la construction d'un mini-centre commmercial érigé au coût de $500,000. L'érection du complexe commercial est prévue pour les prochains mois.

D'ailleurs, l'instigateur du projet, M. Jean-Claude Côté, secondé par les hommes d'affaires du milieu, doit rendre publique l'aménagement de ce nouveau complexe, au cours d'une conférence de presse prévue pour la fin de l'après-midi.

Il appert que la superficie de plancher disponible serait de 17,000 pieds carrés et le principal locataire sera fort probablement une succursale des magasins Provigain.

gagnon FRERES

400 EST RACINE
CHICOUTIMI

vous propose Mesdames ces...

IMPERMEABLES

à l'allure jeune et gaie

1— D'inspiration classique, cemagnifique imperméable est taillé dans un fin tissu importé. Offert dans le rouge, dans les grandeurs: 7/8 et 9/10.

PRIX: $85.00

2— D'allure militaire, ce modèle double croisure offre confort et distinction. Couture et boutons contrastants. Ceinture à la taille. Teinte: bleu. Grandeurs: 7/8 et 9/10.

PRIX..... $40.00

3— Le choix de la sportive. Confection coton et nylon. Fermeture-éclair à l'avant et aux poches de couleur contrastante blanche. Teintes: bleu et jaune. Grandeurs: 9/10 - 5/6 - 7/8 - 11/12.

PRIX..... $35.00

1

2

3

Participez à la Cagnotte d'Or à chacune de vos visites

FOURRE-TOUT QUOTIDIEN

JEUNE CHAMBRE DE LATERRIERE

La Jeune Chambre de Laterrière vient de reformer les cadres de son conseil d'administration. De gauche à droite, assis, ce sont: Denis Provencher, vice-président responsable de la pratique oratoire; Pierre Martin, président; Carol Tardif, vice-président responsable des cours de conduite préventive; Jacques Bolduc, président sortant et responsable des affaires publiques; Danielle Rouleau, responsable du comité de publicité; Christiane Pedneault, responsable du comité des sports et loisirs; Renald Rouleau, responsable du comité des finances; Rose-Alma Munger, responsable du comité des affaires sociales et féminines; Germain Rouleau, responsable du comité de l'environnement.

ECCLES ET SA PEINE

Cinq juges de la Cour d'Appel ont décrété unanimement de maintenir la peine d'emprisonnement à vie imposée à Gilles Eccles relativement à l'hécatombe survenue au début de septembre 1972 au Wagon Whell, situé au deuxième plancher du café Blue Bird, à Montréal.

MONDE D'ALIMENTATION

Finissants du secteur alimentation de la polyvalente d'Arvida ont reçu dernièrement les dirigeants de l'Association des hôteliers du Saguenay-Lac-Saint-Jean et de nombreux représentants de ces établissements. Il s'agissait là d'une première! Les visiteurs ont pu se rendre compte du modernisme des ateliers de l'option, ont été à même d'échanger avec les finissants sur divers problèmes tels que leur inquiétude sur leurs stages qu'ils feront du 13 au 31 mai et les possibilités de placement. On parle aujourd'hui de plus de collaboration, d'une meilleure compréhension de part et d'autre.

AUX ASSEMBLEES DE LA CSRL

Depuis quelque temps, il y a affluence aux assemblées de la Commission scolaire régionale Lapointe. Ce qui a fait dire à un malin que bientôt, on devra songer à faire réserver des places... pour les francophones évidemment!

SEMAINE DES SECRETAIRES

Ainsi, on s'y prend de bonne heure de sorte que votre patron ne pourra trouver d'excuse valable. La semaine des secrétaires aura lieu du 21 au 27 avril. Dans votre planification à long terme, un événement qu'il importe de retenir pour vous éviter une gueule de bois inutile. D'une façon ou de l'autre, il y a lieu de croire que le nombre de divorces au Canada continuera à augmenter. D'une moyenne de 8,000 enregistrés au cours de toute une décennie (de 1961 à 1971), ce nombre est passé à 32,364 en 1972.

UN SEJOUR EN FRANCE

Dans le cadre du concours "Ecologie, économie", une initiative des Fondations des Artisans, deux étudiants de la région se rendront en France pour un stage d'étude leur permettant de poursuivre leur recherche sur le thème du concours. Il s'agit de Mlle Michèle Boucher, de Jonquière et Mlle Line Pedneault, de Chicoutimi. Voyage en France rendu possible également grâce à l'Office Franco-Québécois.

DEUX BILLETS POUR $30

Depuis quelques heures, la folie du hockey nous a repris avec la tenue des séries éliminatoires de la NHL. A Toronto et à New York, on ne s'est guère gêné pour réclamer $30 pour une paire de billets. Ce ne fut guère mieux à Montréal où on a exigé $25. Et, on s'en doute bien, l'amateur a "marché" à fond de train de sorte qu'il n'y a plus de billets depuis belle lurette.

ATTACHEZ VOS OUF! OUF!

De nous rappeler Gérard Giroux, directeur de la protection publique à Chicoutimi, qu'il existe un règlement municipal statuant que les chiens doivent être attachés et ce, en tout temps. Il y a obligation également de se procurer une licence pour cet animal. Mais à voir tous ces chiens qui se promènent en toute liberté, il est certain que ceux-ci n'ont pas été informés de cette règlementation qui les concerne.

L'ECOLE SAINT-CHARLES

Détruite par le feu il y a quelque temps déjà, l'école Saint-Charles de Chicoutimi-Nord sera reconstruite mais pas nécessairement sur le site de celle qui a été rasée par les flammes.

LA PRODUCTION DE LIVRES

De par le monde, entre 1955 et 1971, la production annuelle des livres a pratiquement doublé: 548,000 titres contre 285,000. L'URSS et les E.-U. viennent en tête de liste avec 84,487 et 80,569 titres.

ALUMINIUM SANS BAUXITE

La société Aluminium-Pechiney (filiale du groupe Pechiney-Ugine-Kuhlmann) construit présentement une usine-pilote de fabrication d'alumine. Cette dernière traitera non pas la bauxite mais n'importe quel minerai d'aluminium ne contenant pas de calcium (argiles, schistes etc). Une suite de réactions chimiques acides permettrait ainsi d'extraire la matière première nécessaire à la fabrication de l'aluminium-d'alumine à partir de minéraux très répandus et non plus seulement à partir de la bauxite dont les gisements s'épuisent. On dit toutefois que le nouveau procédé sera plus coûteux que le procédé classique d'extraction et qu'il ne pourra entrer en concurrence avec son prédécesseur avec plusieurs années.

LE PRESIDENT CLAVEAU

Guy Claveau vient d'accéder à la présidence de la Jeune Chambre de Saint-Félicien. Les pouvoirs lui ont été remis par la présidente sortant de charge, Mlle Ginette Grenier. Sous la gouverne de celle-ci, le mouvement a connu un nouveau souffle de vie au cours du dernier exercice.

L'AGE D'OR AU CAMPUS

Les membres du Club d'âge d'or d'Alma ont visité dernièrement le campus de Jonquière. Il leur fut donné de vivre une journée "collégiale" sous la responsabilité de Gilles Bergeron, professeur en techniques d'action sociale. On rapporte que l'expérience s'est avérée enrichissante pour les deux générations.

POSTE DE MARCEL DION

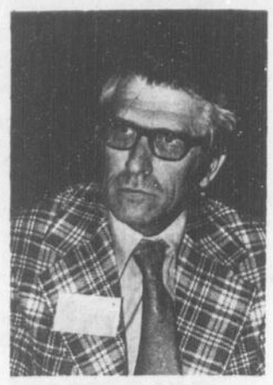

L'autre jour, on vous avait parlé d'un nouveau poste pour Marcel Dion, jadis directeur général du Centre des services sociaux Saguenay-Lac-Saint-Jean-Chibougamau. Aujourd'hui, on apporte une précision. A compter du 17 de ce mois, il agira à titre de consultant du ministère de la Santé nationale et du Bien-Etre social auprès des provinces au niveau des programmes de réadaptation des invalides. M. Dion demeurera à Hull.

ETUDIANTS DU SECONDAIRE

On rapporte que des étudiants d'une trentaine d'institutions d'enseignement secondaire de la région de Québec viennent de jeter les bases d'une fédération des étudiants de niveau secondaire qui pourrait bien marquer le départ d'un regroupement provincial. On dit qu'au niveau des Cegep, un mouvement semblable est en branle.

LE MOT "PARKING"

D'accord, c'est un mot anglais et il serait tout aussi facile d'utiliser le terme stationnement. Mais il n'y a pas de quoi faire un drame surtout en ayant à l'esprit que le "parking" est fort répandu en France. D'autres utilisent les expressions parc et parfois parcage.

Vilas
claude chrétien ltée

Pour l'équilibre d'un bon repas

Versez dans l'art de plaire

Pâques, c'est le printemps: un sang neuf semble vouloir couler dans nos veines. Vous avez préparé un festin à cette occasion mais il semble encore y manquer quelque chose: le vin.

Pour obtenir un vrai succès de table, soulignez d'un vin la saveur particulière de vos hors-d'oeuvre, jambons, viandes et desserts.

À Pâques, misez sur le vin, ce sera la réussite. Nous sommes bien placés pour vous conseiller en ce domaine. Voici quelques suggestions:

HORS-D'OEUVRE:
En général, sauf avec des hors-d'oeuvre à la vinaigrette, un vin blanc sec ou semi-sec.

PLAT PRINCIPAL:
Veau rôti: Vin rouge léger.
Agneau rôti: Vin rouge sec un peu plus corsé.
Jambon froid: Vin blanc pas trop sec ou vin rouge sec fruité et léger.
Rôti de boeuf: Vin rouge sec assez étoffé et ayant du corps.

DESSERT:
Vin doux et liquoreux (sucré)

Enfin, il est possible de servir le même vin du commencement à la fin du repas, s'il s'agit d'un vin rosé sec ou d'un vin mousseux de type champagne brut (très sec).

Nos gérants de magasin peuvent guider votre choix.

Nos magasins seront fermés toute la journée, le Vendredi Saint, 12 avril, et le lundi de Pâques, 15 avril.

Tous nos magasins seront ouverts de 9h00 a.m. jusqu'à 5h00 p.m. samedi, le 13 avril, veille de Pâques.

De bon à délicieux, c'est le vin qui fait la différence

JOYEUSES PÂQUES!

LA SOCIÉTÉ DES ALCOOLS DU QUÉBEC

RENDEZ VOUS

CLINIQUE DU 12 AVRIL

CHICOUTIMI, Congé, Vendredi Saint.

N.B., Clinique de vaccination pour les voyageurs à l'Unité Sanitaire de Chicoutimi tous les jours, du lundi au vendredi inclusivement de 9.30 à 11.30 heures a.m..

N.B., clinique antivénérienne à l'Hôpital de Chicoutimi Inc., le mardi et le jeudi de 9 heures à 11 heures a.m.. Entrée: portes des cliniques externes. Tél.: 549-2195, local: 316.

Vilas
claude chrétien ltée

Épargnez 40% par rapport au coût des cigarettes en paquets avec le tabac à cigarettes Export.

LE TABAC À CIGARETTES LE PLUS VENDU AU CANADA.
IDÉAL POUR TOUS LES MOULES ET MACHINES À CIGARETTES.

37 logements pour retraités à Alma

ALMA — Le projet de 37 logements pour personnes retraitées pourra se réaliser à Alma, pourvu que les terrains de stationnement soient relocalisés. Hier soir, le projet a subi une autre épreuve, qui n'aura été qu'une étape parmi toutes celles qu'il a dû subir depuis sa conception par l'Office municipal d'habitation.

Dès que le projet a été annoncé, il y a quelques mois, des citoyens de la rue Price avaient signé une requête pour protester contre l'érection de la bâtisse à l'endroit prévu, donnant comme raison principale qu'on ne devrait pas utiliser le parc Falaise pour la construction d'habitations, même municipales.

La semaine dernière, le conseil municipal a approuvé un amendement au zonage, et c'est cet amendement qui faisait l'objet d'une assemblée publique hier soir, comme le veut la loi.

Les instigateurs de la requête d'il y a quelques mois étaient à l'hôtel de ville hier soir, mais ils ont décidé de laisser tomber leur opposition, déclarant qu'ils comptaient maintenant sur la commission municipale d'urbanisme pour faire respecter certains critères. Ce sont d'ailleurs ces exigences de la commission d'urbanisme qui ont sauvé le projet, en quelque sorte, puisque les protestataires, pour ne pas compromettre la construction avec laquelle ils sont d'accord en principe, ont décidé de se contenter de certaines modifications, plutôt que de demander encore que l'édifice de 37 logements soit relocalisé.

Avant d'émettre le permis de construction, la commission d'urbanisme avait demandé que l'esthétique soit améliorée, et que les stationnements ne donnent pas sur la rue Price, entre autres. Il ne reste que ce dernier point, que l'Office municipal d'habitation entend corriger, qui empêchait le début des travaux, le zonage étant maintenant amendé, et personne ne s'y étant opposé formellement.

Même s'ils abandonnent leur opposition, les citoyens qui ont fait signer la requête ont tenu à dénoncer hier soir le manque de planification et la trop grande hâte qui avaient prévalu dans la conception de ce projet. "Nous aurions voulu que l'on conserve cet espace vert, et nous voulons démontrer que des citoyens s'intéressent encore aux espaces verts dans la Cité", a expliqué le porte-parole du groupe. Président de la commission d'urbanisme, et président de l'assemblée publique d'hier soir, le conseiller Jean-Claude Lindsay a félicité ces citoyens pour leur persévérance, et a louangé leur intérêt pour les affaires publiques.

L'érection de cet immeuble de 37 logements, au coût de plus de 3-4 de million de dollars, pourra vraisemblablement débuter bientôt, et la proximité du Foyer Normandie pourrait servir éventuellement pour des échanges de services.

Contrat pour le camping du Zoo

SAINT-FELICIEN — La ville de Saint-Félicien a octroyé hier le contrat de construction des trois blocs sanitaires de son nouveau terrain de camping (près du Zoo) à la firme Dufco, une compagnie locale, ce, pour un montant négocié de $55,500.00.

C'est ce que déclarait le greffier de la cité du Maire Hamel qui mentionnait en outre que quatre soumissions avaient été reçues pour ces constructions qui devraient débuter aussitôt que le service de l'environnement aura accepté le règlement.

Les quatre firmes à avoir soumissionné sont: Maisons Populaires avec $61,681.00 Franco Inc. de Normandin avec $67,890.00, Maurice Grondin avec $66,078.00 et Dufco avec originellement $65,977.00.

Les négociations visant à établir le prix de $55,500.00 se sont faites à partir du fait que la municipalité devait construire des fondations de béton atteignant six pieds de profondeur, mais qu'en dernière minute elle a décidé de construire sur pilotie.

J'suis tout démêlé!

...Maintenant j'en mets de côté dans un compte boni d'épargne.

Pour se démêler de ses affaires, y'a rien comme l'Extra Service Bancaire, douze petits avantages de la Banque Royale pour seulement $3.00 par mois.
Maintenant je vois clair dans mes affaires. L'Extra Service Bancaire m'a donné tous les outils pour m'aider à tenir mon budget au doigt et à l'oeil. C'est pas compliqué: faites-en donc la demande à n'importe quelle succursale.
Moi j'suis membre!

Quand on est tout démêlé, ça donne des idées: un chalet, une tente-roulotte, une maison. La vraie bonne idée pour épargner, c'est le compte BONI d'épargne qui rapporte de vrais bons intérêts. Bien sûr, puisqu'il s'agit d'un *compte d'épargne véritable* il n'y a pas de privilège de chèques, mais notre argent est là en tout temps, en cas d'urgence et à plein intérêt!

Démêlez-vous de vos affaires...

L'EXTRA SERVICE BANCAIRE

12 petits avantages exclusifs qui nous aident à mieux voir la couleur de notre argent:

- Chèques individualisés
- Nombre illimité de chèques
- Protection contre les découverts
- Service Auto-Virement à l'épargne
- Encaissement immédiat de chèques
- Coffre ou service de garde des valeurs
- Paiement de comptes
- Mandats personnels
- Intérêt réduit sur prêts personnels (Epargnez 3/4 de 1%)
- Chargex
- Chèques de voyages
- Avantages de voyages

BANQUE ROYALE
l'équipe d'experts à l'esprit ouvert

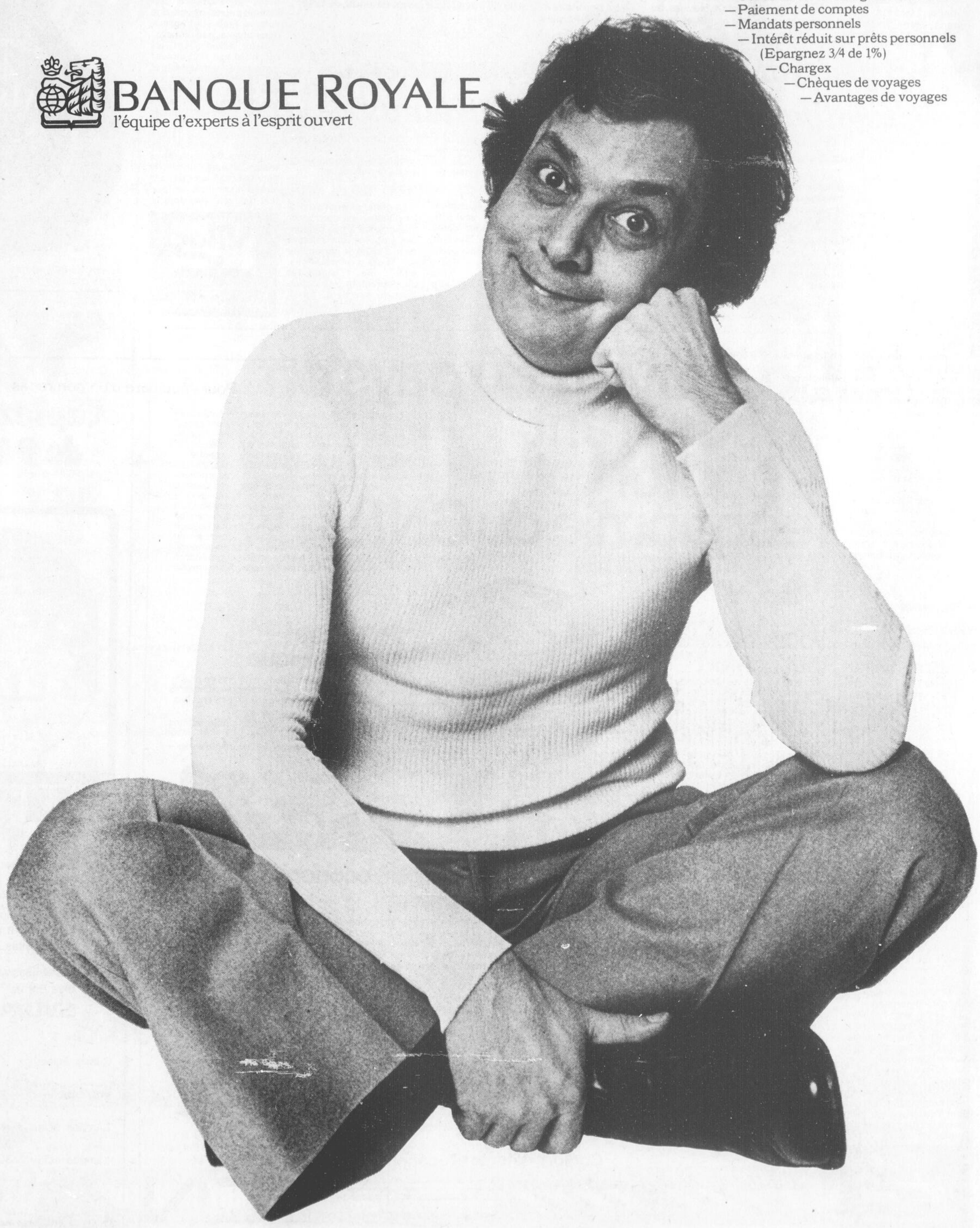

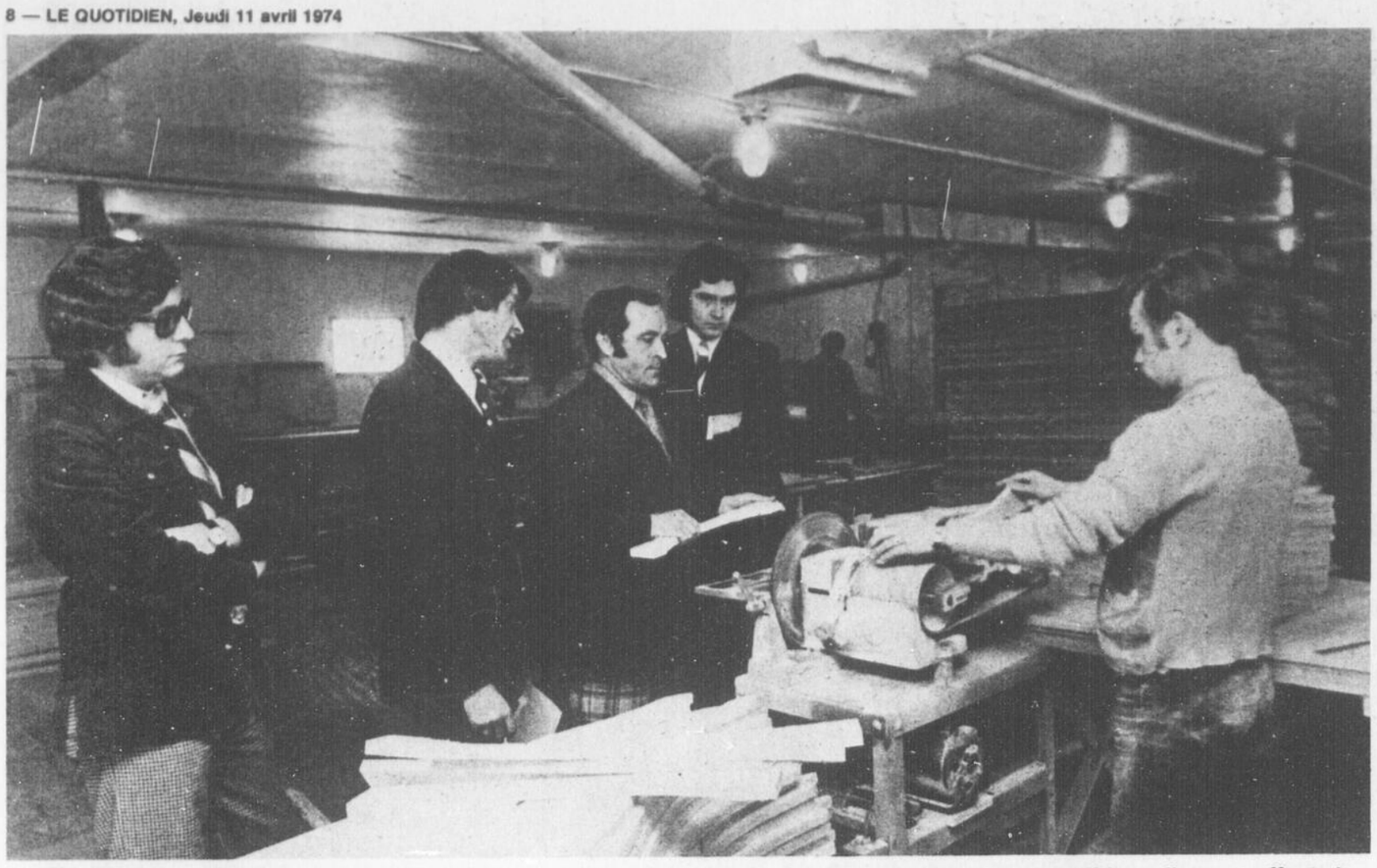

UNE VISITE — MM. Gary Trudel (à gauche), du service de probation; Gaston Savard, du Centre de Main-d'oeuvre du Canada; Egide Boudreault, coordonnateur du projet et Jean-Pierre Bérubé des libérations conditionnelles ont effectué, hier, une visite à l'atelier de travail pour les ex-détenus, dans le rang Ste-Famille.

Octroi fédéral de $79,800 pour aider à la réhabilitation des anciens détenus

Par Martha GAGNON

CHICOUTIMI — Une nouvelle chance de réintégrer la société s'offre aux ex-détenus de la région.

Dans le cadre d'un projet d'aide à la création locale d'emploi, le ministère de la Main-d'Oeuvre et de l'Immigration du Canada vient de verser une subvention de l'ordre de $79,800. dollars qui permettra la création d'une douzaine d'emplois, à l'intérieur de l'atelier des ex-détenus, située dans le rang Sainte-Famille.

L'objectif premier de ce projet est de permettre la réintégration des ex-détenus sur le marché du travail en leur fournissant un moyen concret de s'en sortir.

L'activité principale du projet consiste à la fabrication et la vente de meubles d'intérieur et de parterre. De plus, la durée prévue d'un an pourrait, si l'expérience est positive, se prolonger jusqu'à 36 mois.

Tout le projet sera administré par un conseil d'administration d'un minimum de six personnes. Il sera sous la surveillance directe de M. Egide Boudreault, le coordonnateur.

La nouvelle nous a été rendue publique, hier, au cours d'une entrevue avec M. Boudreault. C'est ce dernier qui a participé à l'élaboration du programme ainsi que le gérant du Centre de Main-d'Oeuvre du Canada de Chicoutimi, M. Gaston Savard.

Le recrutement des travailleurs s'effectuera sous la surveillance du comité de réadaptation des détenus de Chicoutimi en collaboration avec le Centre de Main-d'Oeuvre du Canada qui agira à titre de consultant sur le projet.

Si l'on veut atteindre l'objectif de la rééducation, il faudra que, lorsque le projet sera bien en marche que l'atelier devienne un tremplin pour les ex-détenus et non une fin en soi. Dès qu'ils le pourront, les hommes quitteront l'atelier pour retourner à vie normale afin d'assurer une rotation constante du personnel.

L'atelier devra également diversifier ses produits pour éventuellement (après environ 2 ans) devenir financièrement autonome.

Désormais, les ex-détenus de la région du Saguenay-Lac Saint-Jean pourront apprendre à éviter de nouveau la prison en s'occupant durant quelque temps à un travail peu compliqué. Ils toucheront le salaire minimum.

Le grand objectif du projet d'atelier est de donner une chance à ces personnes trop souvent rejetées de la société de perfectionner leurs compétences, afin de s'adapter ultérieurement aux conditions du marché du travail et devenir par la suite autonomes.

Plusieurs méfaits à Alma

ALMA — La sûreté municipale d'Alma vient de publier un résumé de ses activités spéciales, couronnées de succès. Les communiqués racontent l'aventure d'un exhibitionniste arrêté récemment, et qui invitait les belles femmes d'Alma à partager avec lui les beautés de sa nature. Celui-ci montrait ses charmes aux filles solitaires, dans son auto, à la tombée de la nuit. "C'est la binette basse qu'il avoua aux policiers l'échec de sa formule publicitaire", conclut le communiqué de la police.

La sûreté municipale met les citoyens en garde contre les voleurs qui font "du service postal à rebours", décrivant de cette façon ceux qui suivent depuis quelque temps les facteurs et qui s'empressent de voler les chèques dans les boîtes aux lettres des domiciles. Les policiers trouvent cependant que les plaintes leur parviennent souvent trop tard, ce qui complique les enquêtes.

Un récidiviste, André Bouchard, connaîtra le 16 avril, la sentence qui l'attend pour avoir volé une auto et avoir été impliqué dans onze autres méfaits.

Deux individus ont raté un hold-up récemment dans une station-service, et les policiers seraient sur une bonne piste, même si les voleurs ont pu alors s'enfuir, ayant été dérangés dans leur travail. "Apprentis - gangsters, brigands d'opérette, personnages de mi-carême, tristes farceurs", comme le décrit le communiqué de la sûreté municipale, en parlant des cagoules dont ils avaient caché leur visage.

Un récidiviste vient d'être condamné à $2,000.00 d'amende pour grossièreté avec des enfants. Le maniaque pourra choisir dix mois de prison. "Qui trop embrasse mal étreint", expliquent les policiers d'Alma.

Un réseau de faussaires tout le Québec, et des banques d'Alma en ont été victimes. La sûreté municipale exhorte les marchands et les banques à faire preuve de plus de prudence dans l'échange de chèques, surtout quand il s'agit d'étrangers.

A Chicoutimi

Nouveau centre commercial de $1 million

CHICOUTIMI — Un troisième centre commercial érigé au coût de un million de dollars dans les limites de la municipalité de Chicoutimi pourrait fort bien se réaliser au cours des prochains mois.

Selon les informations recueillies, hier, le complexe commercial serait construit au coin du boulevard Talbot et de la rue des Saguenéens à l'emplacement même où devait être implanté le Motel Universel. D'ailleurs, l'instigateur du projet, M. Raymond Malenfant, détient toujours les options d'achat des terrains.

On se rappelle que le projet d'érection du Motel Universel, à Chicoutimi, a avorté au début de l'année 1974 et que la municipalité de Chicoutimi devait prolonger les options prises par M. Malenfant, pour une période indéterminée.

Du reste, avec l'addition de ce centre commercial, la région du Haut-Saguenay possédera pas moins de quatre complexes commercials d'envergure, y compris le centre commercial aménagé à la limite sud de la municipalité d'Arvida, dont l'ouverture est maintenant prévue pour la fin de l'année en cours.

FAÍSCA
vin rosé pétillant

Vilas
claude chrétien ltée

Découvrez du pays en découvrant le confort et l'économie du CN!

Cet été, pour vos vacances, pourquoi ne pas voyager par le CN? Vous aussi prendrez de vraies vacances. Vous ne serez pas crispé à votre volant, les yeux rivés sur la route. Obligé de surveiller les autres voitures. La jauge à essence. De chercher votre chemin. De combattre la fatigue après des heures de conduite. Au contraire. Douillettement installé dans un fauteuil confortable, vous pouvez contempler les paysages qui défilent sous vos yeux. Pour la première fois de votre vie peut-être, vous pourrez vraiment admirer et découvrir le panorama. Vous vous détendez. D'un simple geste du doigt, vous commandez un excellent repas. Ou votre boisson préférée. La nuit, vous dormez sur un moelleux matelas. Et vous arrivez à destination frais, dispos, détendu. Et tout ce confort coûte encore moins cher que vous le croyez!

Vous voyagez en tout confort

Parlons donc de la voiture coach. Dans la voiture coach, les fauteuils sont larges, moelleux. Les allées spacieuses. Et les fenêtres panoramiques vous permettent de ne rien perdre des paysages qui défilent sous vos yeux. Confort et économie vont de pair: les différents tarifs du CN mettent la voiture coach à la portée de toutes les bourses.
Saviez-vous que le CN vous offre aussi des voyages organisés? Ce sont des voyages individuels extrêmement bien planifiés. Vous allez comme le coeur vous en dit, car vous voyagez librement, sans guide. Et il n'est pas nécessaire de voyager en groupe. Le CN prépare pour vous un itinéraire à votre goût, dans lequel tout est prévu: vous profitez des meilleurs hôtels. Dégustez une cuisine excellente. Participez à des excursions intéressantes. Les voyages organisés Maple Leaf du CN, c'est la liberté et c'est bien organisé!

Et c'est économique

Avec le prix de l'essence qui grimpe en flèche, il devient de plus en plus avantageux de voyager par le CN. D'autant plus que le calendrier des tarifs Rouge, Blanc, Bleu du CN vous permet de voyager à prix encore plus bas.
Un jour Rouge, c'est un tarif aubaine. De grandes réductions.
Un jour Blanc, c'est un tarif économique. Des réductions fort intéressantes.
Un jour Bleu, c'est un tarif régulier. Toujours avantageux.
En choisissant votre jour de départ, vous pouvez choisir le tarif qui vous convient le mieux. Et économiser!

Encore plus de confort!

Un léger supplément et vous voyagez dans un fauteuil Superconfort. Il est spacieux, muni d'appui-jambes rembourré et de plateaux escamotables. Il offre assez d'espace pour que même un voyageur de très grande taille puisse s'allonger à son aise. Et dormir s'il le veut. Liseuse individuelle. Fenêtre panoramique. Le fauteuil Superconfort porte bien son nom!

Encore plus économique que prévu!

À cela s'ajoutent les réductions des tarifs Famille, Jeunesse et Sagesse: 20% un jour Rouge, 15% un jour Blanc, 10% un jour Bleu. De plus, les groupes de 15 personnes et plus voyageant ensemble peuvent aussi profiter d'épargnes importantes.
Ces réductions s'appliquent au transport en voiture coach, lorsque le prix normal du billet est de $5 ou plus un jour Rouge.
Pour en bénéficier, les jeunes de 12 à 21 ans et les personnes âgées de 65 ans et plus doivent présenter leur carte Jeunesse ou Sagesse que l'on se procure à prix minime dans toute agence de voyages ou au bureau des Ventes Voyageurs du CN.
Les cartes de crédit CN/Air Canada, Master Charge et Chargex sont acceptées dans tous les bureaux des Ventes Voyageurs du CN.
Oui, cet été, profitez-en pour prendre de vraies vacances vous aussi. Vous voyagerez en tout confort. Vous vous détendrez. Vous arriverez à destination aussi reposé que si vous sortiez du lit. Et l'argent économisé vous permettra de passer des vacances encore plus belles!
Pour obtenir plus de renseignements au sujet des tarifs, des heures de départ et d'arrivée, des voyages organisés, etc...veuillez consulter votre agent de voyages ou le bureau des Ventes Voyageurs du CN.

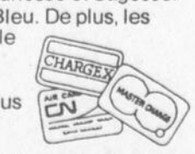

Confort, détente et économie!

CN

Vilas
claude chrétien ltée

Woolco
Captez la joie de Pâques!

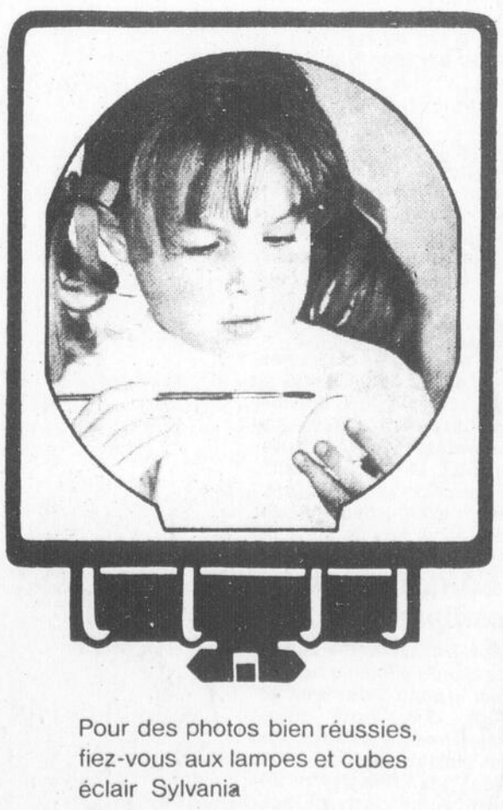

Pour des photos bien réussies, fiez-vous aux lampes et cubes éclair Sylvania
Captez l'action au bon moment et prenez d'excellentes photos avec
Les lampes et cubes éclair Blue Dot de
SYLVANIA

Cubes éclair	3 pour 1.37
Magicubes	3 pour 1.89
Lampes éclair AG1B	12 pour 1.97
Lampes éclair M3B	12 pour 2.19

Woolco — CHICOUTIMI — PLACE DU ROYAUME 1451 boul. Talbot
SATISFACTION GARANTIE ECHANGE OU ARGENT REMIS

Il n'est jamais trop tard pour apprendre à lire

Par Christiane LAFORGE

CHICOUTIMI — Pendant que des hommes marchent sur la lune, ou que d'autres font la guerre, paisiblement, il y a des Saguenéens, âgés de 19 à 50 ans, qui apprennent à lire et à écrire.

Ils sont éveillés, tout à coup, à une réalité toute nouvelle pour eux: la société (ce petit monde où ils vivent, où ils existent), à besoin d'eux.

Il y en a beaucoup dans la région (plus de 120,000 dans les quartiers défavorisés de Montréal) de ces adultes analphabètes qui attendent peut-être d'apprendre qu'il n'est pas trop tard pour savoir lire ou écrire, au moins son nom.

LE COMMENCEMENT

Le commencement de l'analphabètisme, dans un pays comme le Canada, se fait à la petite école. Pour les plus âgés, comme pour les plus jeunes, il n'y avait qu'une raison, une toute simple raison: la pauvreté. Le milieu social pauvre où trop vite l'enfant quitte l'école: parce qu'il devait se débrouiller pour rapporter un peu d'argent à la maison parce que la maladie oblige l'enfant a quitter l'école, parce que l'ambiance sociale n'incite pas à l'étude, parce que l'on croit qu'un bon métier ne s'apprend pas dans les livres, parce qu'on est tout simplement plus grand, plus vieux que les autres et que l'on a honte, parce que, surtout, on se dit "à quoi bon?"

UN HANDICAP PLUS QUE PHYSIQUE

Une fois le retard prix, il devient trop tard pour se resaisir, et la vie continue, avec l'ignorence des mots écrits et lus. Si la pauvreté est à l'origine de l'absentéisme à l'école, le fait de ne savoir ni lire ni écrire, les contraindra à demeurer dans la pauvreté. "Quand on ne sait pas lire, confie M. Napoléon Boies, de Chicoutimi-Nord, on ne sait pas garder de travail" On a toujours besoin de savoir lire, ou écrire, même pour un métier comme livreur: faire les factures, lire les adresses.

Assisté social, comme ses deux fils qui étudient avec lui, comme son gendre qui étudie aussi, il s'est décidé de sortir de la nuit, lorsque, par l'entremise d'un projet, il a compris qu'il pouvait être utile, plus utile, s'il savait lire et écrire. "Moi, je vais pouvoir mieux me débrouiller, dit-il, et mes garçons, ils pourront mieux se défendre dans la vie. Quand on ne sait pas lire, on ne sait rien faire".

LE RETOUR A L'ECOLE

Mis en contact avec Multi-média pour un projet de coopérative, l'animateur connaissant le problème personnel de M. Boies, lui indiqua qu'une institutrice était disponible pour donner des cours de lecture et d'écriture à des adultes volontaires. Lui suggérant de grouper quelques personnes, il pourrait débuter les cours dès qu'il le voudrait.

Ce fut chose faite, et à raison de six heures par semaines M. Boies et ses trois compagnons se réunissent au cegep de Chicoutimi pour y suivre ses cours en compagnie d'une bénévole mise en relation avec eux par le Joint. Un total de trois organismes collaborant à la mise en marche de ce projet: Multi-média, le Joint et le Cegep.

Plus motivés que des enfants, avec beaucoup de bonne volonté l'enseignement paraît plus facile à leur professeur, laquelle préfère taire son nom. "Ils me prouvent, dit-elle, qu'il n'est jamais trop tard pour apprendre. Au contraire ils assimilent plus vite, parce que malgré tout ils avaient déjà une base, et ils connaissent mieux le langage parlé".

"Si les autres pouvaient savoir! de confier M. Boies, ils viendraient étudier aussi. Je commence à reconnaître les lettres et les sons".

SAVOIR LIRE ET ECRIRE—"Il n'est jamais trop tard pour apprendre" affirme avec conviction M. Napoléon Boies, qui a décidé d'apprendre à lire et à écrire. Il est ici en compagnie de ses enfants: Richard, Robert Boulianne et Benoît.

En juin, en continuant les cours au rythme actuel, ils sauront se débrouiller avec les mots, pense l'institutrice. Ils sont comme des aveugles à qui on rend la vue, très fiers d'eux-mêmes, et souhaitant pour les autres la même ambition.

Vilas
claude chrétien ltée

Woolco

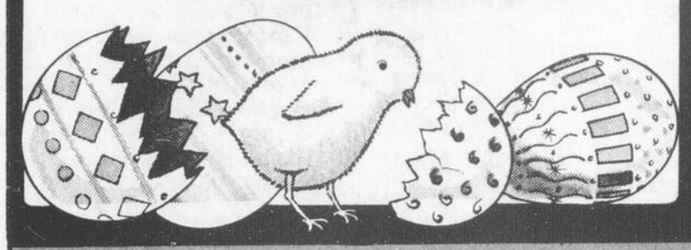

EN SPECIAL
VENDREDI et SAMEDI SEULEMENT!

Imperméables pour dames
petit modèle ajusté, double boutons aux poignets, polyester, coton et acétate, idéal pour le printemps, rose, beige, bleu, tailles 7 à 15
$25

Ensemble 2 pièces pour dames
100% polyester, facile d'entretien, comprenant veste à manches courtes et pantalon, idéal pour le printemps, rose, bleu, tailles 8 à 16
27.83

Jupes pour dames
orlon et acrylique, très bonne confection, de marque "Tricot Elan", jaune, vert, rose, bleu pâle et bleu, tailles 8 à 16
13.95

Gilets pour dames
orlon et acrylique, bonne confection, de marque "Tricot Elan", jaune, vert, rose, bleur pâle et bleu, tailles P.M.G.
7.95

Vestes pour dames
100% polyester, lavable à la machine, pratique pour le printemps, jaune, vert, royal, tailles 8 à 18
16.95

Pantalons pour dames
100% polyester, lavable à la machines, pratique avec la veste, jaune, vert, royal, tailles 8 à 18
15.95

Jupes pour dames
100% polyester, lavable à la machine, couple ample, jaune, vert, royal, tailles 8 à 18
11.95

Ensemble 3 pièces pour dames
100% polyester, comprenant veste, blouse et pantalon, joli modèle printanier, rose, bleu, vert, tailles 7 à 15
29.95

Blouses pour dames
coton et polyester, manches courtes, ajustées à la taille, blancs à motifs, tailles P.M.G.
7.71

Blouses pour dames
100% polyester, jolie blouse pour vos soirées, lavable à la machine, manches longues, blanc, rose, bleu, tailles 10 à 18
6.86

Blouses pour dames et demoiselles
100% acrylique, manches longues, 2 boutons aux poignets, blanc avec fleurs, tailles P.M.G.
12.86

Ensemble de nuit pour dames
COMPRENANT robe de nuit et robe de chambre, polyester et coton, décoré de dentelle, rose, bleu, tailles P.M.G.
$30

Ensemble 2 pièces pour la jeune élégante
100% polyester, lavable, comprenant veste courte et pantalon, jaune, bleu, tailles 10 à 14X
16.76

Robes pour jeunes filles
à manches courtes, ajustées à la taille et aux manches, 100% polyester, lavable, vert, jaune, bleu, tailles 10 à 14X
14.76

Robes pour la jeune élégante
100% polyester, l'encolure et le bas des manches sont blancs, couleurs printanières: rose, vert, bleu, tailles 10 à 14X
$10

Pantalons pour jeunes filles
100% polyester, lavable à la machine, élastique à la taille, bleu, rose, bleu pâle, vert, tailles 10 à 14
7.76

Jupes pour la jeune élégante
100% acrylique, modèle très jeune, lavable, rose, jaune, gris, bleu, tailles 7 à 15
9.83

Ensemble 2 pièces pour jeunes filles
comprenant jupe et gilet, 100% acrylique, idéal pour Pâques, rose, bleu, jaune, tailles 7 à 14
10.87

Ensemble 2 pièces pour jeunes filles
comprenant pantalon et veste courte, avec appliqué à l'avant, 100% polyester, lavable, rose, jaune, 7 à 14
14.87

Robes pour jeunes filles
pratique pour Pâques, fermeture éclair à l'avant, ligne A, rose, jaune, tailles 7 à 14
11.87

Robes pour jeunes filles
100% polyester, décoré de dentelle à l'avant, lavable, manches courtes, rose, bleu, tailles 7 à 14
12.87

Ensemble 2 pièces pour la jeune élégante
comprenant pantalon et blouse avec ceinture au dos, encolure en V, 100% polyester, lavable, rose, bleu, tailles 7 à 14
$20

Imperméables pour fillettes
coton et nylon élastique au dos, très pratique, bleu, beige, tailles 7 à 14
14.76

Ensemble 2 pièces pour fillettes
comprenant jupe et blouse, idéal pour le temps de Pâques, 100% polyester, rose, bleu, tailles 4 à 6X
7.82

Robes pour fillettes
100% polyester, choix de modèles, manches courtes, couleurs pastels, bleu, rose, tailles 4 à 6X
7.68

Ensemble 2 pièces pour fillettes
pratique pour Pâques, comprenant veste et pantalon, 100% polyester, lavable, pastel de rose et bleu, tailles 4a 6X
$9

Ensemble 2 pièces pour fillettes
idéal pour Pâques, comprenant robe pantalon, couple ample, lavable, rose, jaune, tailles 4 à 6X
10.74

Ensemble 3 pièces pour filles et garçons
comprenant manteau, pantalon et bonnet, pratique pour le printemps, très chaud, rose, beige, tailles 2 à 3X
13.68

Manteaux pour filles choix de plusieurs modèles, comprenant manteau avec bonnet, idéal pour nos jours printaniers couleurs pastels: bleu, blanc, vert, rose, tailles 12 à 24 mois
8.43

Robes pour bébés
100% acrylique, joli petit modèle, manches courtes, couleurs pastels unies ou à rayures, tailles 12 à 24 mois
5.83

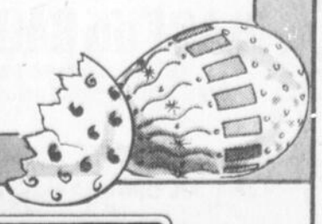

Woolco
UNE DIVISION DE F.W. WOOLWORTH CIE LTEE

HEURES D'AFFAIRES:
Lundi à mercredi: 9.15 hres à 5.30 hres
Jeudi, vendredi: 9.15 hres à 9 hres
Samedi: 9.15 hres à 5.00 hres

CHICOUTIMI — PLACE DU ROYAUME
1451 boul. Talbot

CHARGEX

SATISFACTION GARANTIE ECHANGE OU ARGENT REMIS

2,500 personnes protestent à Laval contre l'anglicisation

MONTREAL (PC) — Quelque 2,500 personnes ont défilé dans les rues de Laval, mercredi, pour protester contre l'anglicisation des écoles et la loi 63.

La manifestation était organisée par le Syndicat des professeurs de Laval. Parmi les manifestants, on remarquait des dirigeants de l'Alliance des professeurs de Montréal, de la FTQ, de la SSJB de Laval, du Syndicat des enseignants de Champlain, du Syndicat des enseignants des Mille-Iles, du Mouvement Québec-Français, du Parti québécois de Laval, etc.

Devant l'école Présentation-de-Marie, M. Réal Guilbert, président du Syndicat des professeurs de Laval, a souligné que cette école "servira désormais d'instrument d'Assimilation des Québécois".

Lui ont succédé à la tribune M. Jean-Claude Teasdale, du Front commun étudiant, M. Maurice Archambault, du comité de parents, et M. Maurice Provost, de la SSJB section Laval.

Ce dernier a invoqué un plaidoyer de M. Jules Léger, gouverneur général du Canada, pour le respect dû au français. Ce texte remonte à janvier 1950, ce qui a renforcé la thèse de maints orateurs à l'effet que cette lutte appelle une longue patience.

M. François-Albert Angers, président du MQF, a par suite invité les Québécois à faire "sentir le poids du nombre" à ce gouvernement aux "lois hypocrites".

Enfin M. Yvon Charbonneau, président de la CEQ, a plus longuement entretenu les marcheurs de la portée réelle de cette manifestation. La lutte pour l'école française, selon M. Charbonneau, doit devenir la cause de l'ensemble des travailleurs, "de ceux qu'on domine économiquement, et aussi initimement, dans leur langue."

Les contrôleurs aériens du Québec décident de travailler en français

QUEBEC (PC) — Les contrôleurs de la circulation aérienne du Québec ont décidé de mettre le français sur le même pied que l'anglais comme langue de travail, en dépit du peu d'aide qu'ils reçoivent du ministère fédéral des Transports en ce sens.

Dans une conférence de presse à Québec, mercredi, le président de l'Association québécoise des contrôleurs aériens, M. Guy Charette, a expliqué que le ministère fédéral des Transports exigeait maintenant que les contrôleurs devienne bilingues, mais ne leur fournissait pas les outils nécessaires qui leur permettrait de travailler en français.

L'Association de M. Charette a même été obligée de produire, à ses frais, un lexique français des termes techniques utilisés par les contrôleurs et la navigation aérienne, afin de doter ses membres d'un instrument qui facilite l'utilisation de la langue française comme langue de travail.

UNILINGUIDME

M. Charette a rappelé que certains pilotes d'avions du Québec, particulièrement des pilotes de petits avions privés de plaisance, ne parlaient que très peu l'anglais. Jusqu'à maintenant, ces pilotes étaient obligés de communiquer avec les tours de contrôle en anglais, ce qui représentait des risques d'incompréhension et par la suite, d'accidents.

Récemment, le ministère des Transports du gouvernement fédéral, de qui relèvent les tours de contrôle des aéroports et le trafic aérien en général, a expédié aux contrôleurs aériens unilingues une lettre leur signalant que leur emploi était considéré comme bilingue et leur fixant un délai pour apprendre l'autre langue.

Toutefois, non seulement l'école du ministère des Transports pour former des contrôleurs aériens, à Ottawa, ne dispensait qu'un cours en anglais jusqu'à récemment, mais le ministère n'a pas encore traduit le lexique utilisé par les contrôleurs.

EXPERIENCES

M. Charette rappelle également que la recommandation 5.2.1.1.1. de l'Organisation de l'aviation civile internationale, un organisme relevant de l'ONU, suggère que les "communications radiotéléphoniques air-sol soient effectuées dans la langue habituellement utilisée au sol", c'est-à-dire le français au Québec.

Le président des contrôleurs explique qu'à titre expérimental, les contrôleurs de la tour de Québec ont récemment commencé à converser en français avec les pilotes des grandes compagnies internationales des pays francophones, telles Air-France, Sabena (Belgique) et Swissair (Suisse), gestes que les pilotes d'avions ont bien apprécié.

Enfin, M. Charette a accusé de "racisme" le syndicat anglophone qui regroupe les contrôleurs de tout le Canada, surtout après que ce dernier eut déclaré que l'utilisation du français risquait de causer des accidents aériens.

Les contrôleurs de l'Association québécoise entendent d'ailleurs passer outre à la directive de grève que le syndicat canadien doit leur donner bientôt, à l'échéance de la convention collective.

L'ASSOCIATION

L'Association québécoise des contrôleurs aériens, dont M. Charette est président, groupe actuellement plus de la moitié des contrôleurs du Québec, dont la presque totalité de ceux des aéroports de Baie-Comeau, de Sept-Iles et de Québec.

"Notre campagne de recrutement se poursuit d'ailleurs à Dorval où nous avons déjà une trentaine de membres" précise le président.

Le but premier de l'Association est de promouvoir la langue française dans les communications aéronautiques au Québec, dans le cadre d'une véritable "souveraineté culturelle".

De l'avis de L'Allier,

La politique québécoise des communications est à l'inverse de celle du Fédéral

HULL (PC) — Le Québec, maître d'oeuvre des communications sur son territoire, une simple question de bon sens: telle est la position du ministère québécois des Communications, et cette politique est exactement à l'inverse de la position fédérale, laquelle veut qu'Ottawa soit le centre de décision et que les provinces ne soient que de simples mécanismes consultatifs.

Telle est la définition qu'a donnée, mardi, à Hull, M. Jean-Paul L'Allier, ministre des Communications, de la politique du gouvernement québécois dans ce secteur.

"Vouloir prendre en mains le contrôle des communications au Québec n'équivaut pas, a précisé le ministre, à critiquer la qualité du travail accompli par le ministère fédéral des Communications, ni par le CRTC, Radio Canada ou Bell Canada. C'est aux priorités fixées par ces organismes pancanadiens que nous nous en prenons".

QUESTION POLITIQUE

M. L'Allier a cité en exemple le cas de l'île de Montréal, où la population est à 70 pour cent francophone, et où l'on retrouve huit stations radiophoniques de langue française contre 10 de langue anglaise. Quant à la télévision, elle offre deux stations à chacune des deux communautés. Si l'on ajoute les circuits de câblo-diffusion, les stations françaises passent de deux à trois, alors que les pastes anglais passent, eux, de deux à six.

"Imaginez une situation inverse à Toronto, de dire le ministre, et vous verriez les pressions s'exercer pour que cette situation soit corrigée au plus tôt, même si elle est conforme aux normes nationales".

Et M. L'Allier de poursuivre: "Nous voulons apprendre à vivre dans un milieu culturel nord-américain, tout en empêchant la destruction de la culture française dans le Québec d'ici une ou deux générations. Nous ne prétendons pas être de meilleurs gestionnaires que le gouvernement central. C'est une question politique qui devra être résolue politiquement".

"L'Allier est dans l'erreur" Pelletier

MONTREAL (PC) — Le ministre fédéral des Communications a affirmé, mercredi, que son homologue québécois était "dans l'erreur".

Interrogé à la journée des hebdomadaires de langue française, M. Gérard Pelletier a déclaré qu'il trouvait M. Jean-Paul L'Allier "bien téméraire de s'imaginer pouvoir tout régler le vaste problème des communications en une semaine, à partir du moment où il assumerait seul les responsabilités dans ce secteur".

M. L'Allier avait dit que le Québec devait être le maître d'oeuvre des communications sur tout son territoire.

M. Pelletier ne croit pas que M. L'Allier ait raison en disant que les priorités de Radio-Canada, du CRTC ou de Bell Canada deservent la culture québécoise.

Le ministre fédéral soulignent que les politiques de radiofiffusion canadiennes constituent un facteur déterminant dans la diffusion du français et le respect de l'intégrité de la culture.

La dernière offensive de M. L'Allier contre Ottawa soulignait le cas du territoire de l'île de Montréal, où la population est à 70 pour cent francophone et où l'on retrouve huit stations radiophoniques de langue française contre dix de langue anglaise.

Quant à la télévision, elle offre deux stations à chacune des deux communautés. Si l'on ajoute les circuits de câblo-diffusion, les stations françaises passent de deux à trois, alors que les postes anglais passent, eux, de deux a six.

Cette situation amenait M. L'Allier à déclarer: "Nous voulons apprendre à vivre dans un milieu culturel nord-américain, tout en empêchant la destruction de la culture française dans le Québec d'ici une ou deux générations. C'est une question politique qui devra être résolue politiquement."

En rappelant que le fédéral a toujours su prendre ses responsabilités dans ce secteur des communications, M. Pelletier risque un jugement sur les véritables intentions du Québécois L'Allier: "Il veut retourner toute la situation et laisser la plus petite part possible au gouvernement central."

Vilas
claude chrétien ltée

L'iversité contingente

Manque de professeurs à Laval

QUEBEC (PC) — L'Université Laval devra de nouveau limiter le nombre des admissions dans plusieurs de ses facultés et départements, en septembre prochain, en raison principalement d'un manque de professeurs.

Au cours de sa séance régulière, mardi, le conseil de l'Université a décidé d'imposer un contingentement qui touche une dizaine des quelque 350 programmes d'enseignements, dont la Médecine, le Droit, les Sciences infirmières, la Médecine dentaire, la Pharmacie et la Psychologie.

En Médecine, le nombre des inscriptions a été limité à 180.

Par ailleurs, la faculté de Droit, où seulement 49 des 57 postes de professeurs sont occupés actuellement, ne pourra accepter que 200 inscriptions en septembre 1974, 50 de moins que l'année précédente.

SCIENCES D'ADMINISTRATION

Il est également possible qu'un contingentement très sévère soit appliqué à la faculté des Sciences de l'administration.

Le doyen de cette faculté, M. Robert Thomassin, a souligné que la qualité de l'enseignement était déjà "assez détériorée" en raison du trop grand nombre d'étudiants.

Selon lui, l'Université devrait même refuser toute nouvelle inscription à cette faculté pour septembre prochain, afin d'éviter de compromettre d'avantage la qualité des cours.

Les enfants handicapés

La rencontre entre Mlle Evrard et le sous-ministre échoue

QUEBEC (PC) — La rencontre qui s'est déroulée mercredi entre le sous-ministre des Affaires sociales, M. Jacques Brunet, et la jeune aveugle Paule Evrard, qui a interrompu une séance de l'Assemblée nationale plus tôt cette semaine, n'a rien donné de nouveau.

C'est du moins ce qu'a affirmé la jeune femme lors d'une réunion avec la presse parlementaire à la suite de la rencontre qu'elle a eu avec le sous-ministre.

Mlle Evrard, qui s'est dit frappée par la gentillesse du sous-ministre Brunet, a néanmoins eu l'impression que le sous-ministre était un "tampon" destiné à étouffer la contestation faite autour du projet de retributions pour les parents d'enfants handicapés et les parents d'enfants placés en foyers nourriciers.

"M. Brunet m'a posé toutes sortes de questions sur mon mémoire mais j'ai bien vu que cela ne servait à rien", a-t-elle dit.

"J'ai demandé à M. Brunet s'il était capable d'influencer le ministre, a expliqué Mlle Evrard. Il m'a répondu qu'il allait faire part de mes représentations au ministre Forget, mais qu'il ne pouvait pas influencer la décision, et qu'il ne pouvait même pas donner son avis."

En conséquence, Mlle Evrard a l'intention de poursuivre la lutte contre ce projet de règlement et même d'organiser la lutte en structurant les associations de parents d'enfants handicapés afin de les informer.

Rappelons que mardi dernier, Mlle Evrard accompagnés d'une cinquantaine de parents et d'amis, a réussi à interrompre une séance régulière de l'Assemblée nationale afin de sensibiliser les députés aux problèmes des parents d'enfants handicapés.

Le président de l'Assemblée, M. Jean-Noel Lavoie, a du faire procéder à l'expulsion des manifestants qui refusaient de se taire et réclamaient une commission parlementaire en s'adressant aux élus du peuple du haut des galeries du public.

M. Bédard appuie les parents

QUEBEC (PC) — Le Parti Québécois demande au gouvernement de convoquer immédiatement la Commission parlementaire sur les affaires sociales pour entendre les parents des enfants handicapés.

Il demande aussi au gouvernement de suspendre l'application du règlement contesté jusqu'à ce que la commission en ait terminé l'étude.

Dans un communiqué remis à la presse, M. Marc-André Bédard, député de Chicoutimi, a rappelé que les incidents qui ont marqué mardi les débats de l'Assemblée Nationale avaient été soulevés par le règlement au sujet des contributions des parents à la pension des enfants handicapés et placés dans des foyers nourriciers.

Notant que le ministre des Affaires sociales M. Claude Forget avait refusé de convoquer la commission parlementaire à la suite des manifestations en Chambre, mardi après-midi, M. Bédard a déclaré que le ministre venait de mettre de côté le seul outil qui restait pour que l'Opposition fasse valoir le point de vue de ceux qui s'opposent au règlement.

Vilas
claude chrétien ltée

DECOUPEZ ET APPORTEZ A PDS
VALIDE SEULEMENT
Si déposé dans le mail central de Place du Saguenay
Valide pour toute la série
COUPON PARTICIPATION
A L'EMISSION DE
PLACE du SAGUENAY
CO-ANIMEE PAR
YVES JOBIN ET JEAN DUCHARME
"Bonne Journée"
A L'ORGUE YVAN LACASSE
Les mardi, mercredi et jeudi de 8h. a.m. à 9h. a.m., sur les ondes de CKRS-TV
Conditions: Les gagnants devront répondre à une question facile pour se mériter leur prix. Ce coupon est valide pour toute la série télévisée "Bonne Journée". Les prix seront acceptés tels quels. Les employés(es) des Boutiques et grands magasins de Place du Saguenay et leurs parents immédiats ne sont pas éligibles.
NOM.....
ADRESSE.....
TELEPHONE.....

Solde d'appels interurbains.
2/3 de rabais
tous les samedis d'avril.

N'importe quel samedi d'avril,
à n'importe quelle heure, composez
vous-même votre appel à n'importe quel
endroit au Québec ou en Ontario* et
économisez 2/3 du tarif ordinaire de jour.
L'interurbain.
Du bonheur à bon compte.

Bell Canada

*Au Québec, (sauf les îles-de-la-Madeleine), en Ontario, ainsi que dans les localités des Territoires du Nord-Ouest desservies par Bell Canada. Cette offre, aux abonnés de Bell Canada, n'est valide qu'en avril 1974.

Libéraux et péquistes préparent leur stratégie

La session parlementaire est ajournée jusqu'au 30 avril

Par PIERRE BELLEMARE

QUEBEC (PC) — Le gouvernement Bourassa prend une dernière bouffée d'air frais avant la fin de l'échéance, qu'il s'est fixée en mai prochain, pour dévoiler et préciser dans des projets de loi ses intentions en matière linguistique.

La deuxième session de la 30e Législature qui a été ajournée mardi au 30 avril aura été routinière jusqu'à maintenant.

Après le discours inaugural lu le 14 mars par le lieutenant-gouverneur Hugues Lapointe, les parlementaires ont entamé l'étude des crédits de chacun des ministères, en même temps qu'ils entreprenaient le long débat sur le discours du budget Garneau, prononcé par le titulaire des Finances le 28 mars.

Mais toutes ces tâches fastidieuses, qui reviennent régulièrement année après année, seront bientôt complétées et c'est là que la présente session entrera dans sa phase décisive, au temps où les arbres reverdiront sous un soleil plus chaud.

CORPS A CORPS

Le gouvernement Bourassa a manifesté son intention dans le discours inaugural de proclamer le français, langue officielle du Québec, intention qui soulève beaucoup de points d'interrogation, puisque le statut qu'on réserve à la langue anglaise n'est pas encore connu.

De même le gouvernement a été plutôt énigmatique, tant le premier ministre lui-même que son ministre de l'Education, M. François Cloutier, lorsqu'ils ont parlé des "projets à l'étude" concernant la langue de travail et la langue d'enseignement.

Lorsque le gouvernement jettera ses dés sur le parquet de l'Assemblée nationale, en mai, l'équipe péquiste, comme opposition officielle, ouvrira également son jeu qu'il cherche à tenir caché ces dernières semaines, par stratégie.

Le bloc des 102 libéraux et la poignée des six péquistes s'engageront alors dans un corps à corps parlementaire, auquel se mêleront aussi les députés créditistes Fabien Roy et Camil Samson.

FORCES SYNDICALES

C'est en outre la période qu'a choisie la force syndicale pour se manifester. Les centrales CSN-FTQ-CEQ laissent planer la menace d'une grève générale, le 1er mai, jour de la fête des travailleurs, dans le but d'obtenir du gouvernement et de ses partenaires la réouverture des conventions collectives en vigueur.

Le mouvement a été lancé lors d'un colloque intersyndical à l'université Laval, le mois dernier, et les préparatifs à cette manifestation semblent aller bon train, en dépit des déchirements CSN-FTQ sur les chantiers de construction.

Les leaders syndicaux veulent d'ailleurs régler eux-mêmes cette querelle intestine et ils ont convoqué un autre colloque intersyndical pour l'automne, dans l'espoir d'en arriver à une "entente fraternelle".

La question linguistique n'échappera pas toutefois à l'attention des chefs syndicaux, des comparses d'Orsainville Pepin - Laberge - Charbonneau qui ne ratent pas une occasion pour harponner les politiques gouvernementales qu'ils jugent non conformes aux aspirations de la classe ouvrière.

PARAGON

Le scandale "Paragon", qui a surgi durant la première partie de cette présente session parlementaire, est loin d'être un sujet évanescent, car il se retrouve dans les journaux presque quotidiennement depuis la fameuse "découverte" du quotidien La Presse. Et c'est pas fini.

Le premier ministre Bourassa a vécu les derniers épisodes de cette histoire loin du Québec, étant actuellement en tournée en Europe, mais il sera amené à dire à son retour s'il a l'intention d'éviter la répétition d'un tel conflit d'intérêt par voie législative ou autrement, un peu à la manière du gouvernement d'Ottawa ou d'Ontario.

Entretemps, le ministre de l'Agriculture, M. Normand Toupin, a suscité toutes sortes de discussions dans les couloirs du parlement en faisant état vaguement d'une menace de démission, en guise de protestation contre le nouveau budget Garneau.

Enfin, les observateurs politiques commencent à spéculer sur le prochain remaniement ministériel: Raymond Garneau des Finances aux Affaires sociales, M. Claude Forget des Affaires sociales aux Finances.

M. William Tetley des Institutions financières au Revenu? Mais où Muter le ministre actuel du Revenu, M. Gérald Harvey?

Toutes ces spéculations sont permises, mais c'est le chef du gouvernement qui seul pourra les faire cesser, au moment qu'il jugera opportun.

Loterie olympique

Tous attendent de savoir qui gagnera le million

MONTREAL (PC) — Tout est maintenant en place pendant qu'on procède aux derniers préparatifs en vue du super-spectacle qui aura lieu le lundi de Pâques à l'occasion du premier tirage de la Loterie olympique canadienne.

Le tirage se fera par un procédé électronique dans la grande salle du Centre municipal d'Ottawa. Selon M. Julien Côté, vice-président et directeur général de la corporation qui gère la loterie, ce système est complètement à l'épreuve de toute fraude, pour ainsi dire infaillible.

M. Côté promet que le spectacle télévisé, d'une durée de 90 minutes, sera absolument mémorable et plein de suspense. Les perdants pourront se consoler grâce aux artistes invités, qui viendront des cinq continents.

En principe, 25,000 personnes sont susceptibles de remporter un des prix, petits ou gros. Le premier prix sera de $1,000,000, le second de $500,000 et le troisième de $250,000.

BILLETS VENDUS

M. Côté a précisé que 2.5 millions de billets de loterie avait été vendus, et que sur ce nombre, seulement 450 avaient été rejetés par l'ordinateur, pour cause de chèques annulés.

Selon M. Côté, l'ordinateur de la Loterie ne peut pas commettre d'erreur; seul l'opérateur pourrait en commettre... Or jusqu'à maintenant, les organisateurs ont procédé à quatre séances d'essai qui se sont révélées des succès complets.

Bien que la majorité des billets aient été écoulés au Canada, des participants des Etats-Unis, ou d'aussi loin que le Japon et l'Afrique du Sud, peuvent également remporter des prix.

On révélé que les Québécois avaient acheté 1,481,478 des 2,499,508 billets, tandis que les Ontariens en avaient acheté 737,575.

La troisième province en importance est l'Alberta, avec 164,655 billets vendus. Les autres provinces, par ordre d'importance, sont le Nouveau-Brunswick, Terre-Neuve et l'Ile-du-Prince-Edouard.

"En vérité, je vous le dis, l'immigration, c'est l'avenir du Québec" Jean Bienvenue

MONTREAL (PC) — "Même avec la meilleure volonté du monde, mes hauts fonctionnaires ne parviendront jamais à atteindre seuls les objectifs impérieux en matière d'immigration, surtout avec le minuscule budget de mon micro-ministère", a déclaré mercredi à Montréal le ministre Jean Bienvenue.

Le titulaire de l'Immigration a réaffirmé avec beaucoup de conviction, devant les membres d'un club social de la métropole: "En vérité, je vous le dis, l'immigration, c'est l'avenir du Québec".

Dans son texte, dont une copie a été distribuée à la tribune parlementaire de Québec, M. Bienvenue a ajouté que son appel serait beaucoup moins pressant, si le Québec regorgeait d'abondance et si, par surcroît, "les parents québécois n'avaient pas froidement décidé de ne plus avoir d'enfants".

Ce mouvement déclenche, selon lui, "l'alarme de la fermeture éventuelle d'écoles, collèges et universités, ainsi qu'une pénurie dramatique, mais inévitable, de la main d'oeuvre locale".

INVESTISSEURS

Le conférencier a voulu démontrer l'apport considérable que constitue l'immigrant au Québec, en faisant le bilan du service aux immigrants investisseurs que son ministère a mis sur pied en 1972.

En 1972, où le budget de l'Immigration voté par le Québec était de $1.7 million, 23 entreprises ont été créées ou acquises au Québec par des immigrants, ce qui représentait une capitalisation globale de $2 millions et la création de 55 emplois.

L'année suivante, avec un budget québécois de $2 millions, le ministère a aidé 54 immigrants investisseurs à s'installer dans la province. Pour une capitalisation globale de $5 millions, on créait ainsi 231 emplois.

M. Bienvenue prévoit doubler les réalisations de 1973 au cours de la présente année financière, alors que le gouvernement aura voté des crédits de $2.8 millions pour son "micro-ministère".

SECTEURS ECONOMIQUES

Le tiers des immigrants investisseurs se sont dirigés vers le secteur agricole depuis deux ans: 24 immigrants ont investi en moyenne $100,000 chacun pour l'achat et l'exploitation de fermes, soit un total de $2.5 millions d'investissement.

Le ministre a souligné au passage les techniques et les méthodes nouvelles que les immigrants apportent avec eux pour ouvrir la voie à de nouvelles productions au Québec. Il a cité l'exemple de deux agriculteurs de Saint-Jean qui espèrent mettre bientôt sur le marché un vin de qualité provenant de raisins exclusivement cultivés sur des terres naguère incultes du Québec.

Un autre tiers d'immigrants investisseurs se tournent vers le commerce et les entreprises de services au public. Une trentaine d'entre eux ont investi dans l'ensemble $2.3 millions depuis 1972, en lançant par exemple des restaurants qui "nous permettent de goûter à la fine cuisine de leur pays respectif."

COLLABORATION

Onze autres entrepreneurs ont investi $2.1 millions dans des industries manufacturières et d'autres, enfin, ont injecté plus de $200,000 dans l'artisanat et les spécialités professionnelles.

La titulaire de l'Immigration a ensuite expliqué la gamme de services que ses collaborateurs fournissent aux immigrants investisseurs, tant à l'étranger qu'au Québec.

Mais l'essentiel du message qu'il a tenu à livrer dans cette conférence, est le suivant: "Comme mes fonctionnaires, je suis parfaitement impuissant, sans l'urgente collaboration des organismes publics et privés, et des individus à tous les niveaux qui forment la société québécoise: partis politiques, détenteurs de capitaux et industriels, unions ouvrières et coopératives, prêtres et animateurs sociaux, éducateurs et jeunesse québécoise, toutes les personnes morales et physiques encore plus ou moins porteuses de ce virus pernicieux qu'on appelle "xénophobie".

Le ministre d'Etat à l'OPDQ doute de la représentativité de certains CRD

QUEBEC (PC) — Le ministre d'Etat à l'Office de planification et de développement (OPDQ), M. Bernard Lachapelle, s'interroge sur la représentativité de certains Conseils régionaux de développement (CRD) et considère qu'il s'agit là d'une question majeure à régler en 1974.

Au cours d'une entrevue accordée au quotidien Le Soleil, mardi, M. Lachapelle a déclaré que le gouvernement tenait à avoir dans chacune des régions administratives du Québec des interlocuteurs valables, c'est-à-dire représentatifs de la population.

"Pour ce faire, a-t-il précisé, il est prêt à financer une partie des activités des CRD qui auront démontré clairement leur raison d'être par la volonté de la population locale de soutenir leur existence tant par le nombre des représentants qu'elle y délègue que par sa contribution pécuniaire".

Par contre, M. Lachapelle estime que le gouvernement ne peut financer les activités d'organismes régionaux, si la population, en s'abstenant d'y participer d'une façon ou d'une autre, prouve qu'elle préfère d'autres méthodes de dialogue avec les autorités gouvernementales.

VOLONTE POPULAIRE

"Soutenir des groupements qui ne représenteraient que quelques classes de la société, serait aller à l'encontre de la volonté populaire", a-t-il ajouté.

Le ministre est également d'avis qu'il n'appartient pas au gouvernement de financer directement l'existence d'un organisme provincial regroupant les CRD, tel que l'Association des conseils régionaux de développement associés du Québec (CRDAQ).

"Que les CRD sentent le besoin de coordonner leur activité, c'est normal et le gouvernement est prêt à favoriser cette concertation. C'est la raison pour laquelle l'OPDQ entend, à partir de cette année, verser à chacun des CRD un montant représentant 10 pour cent de son budget de fonctionnement normal pour défrayer les coûts de cette action inter-CRD.

Mais il appartient à chacun des CRD de voir quelle forme doit prendre cette action; si c'est via les CRDAQ, que les CRD financent son fonctionnement à même l'argent versé à cette fin par l'OPDQ", a conclu M. Lachapelle.

Les magasins du Syndicat refusent les offres syndicales

QUEBEC (PC) — Le conflit persiste aux trois magasins du Syndicat de Québec, la partie patronale ayant refusé les nouvelles demandes syndicales formulées mardi matin.

Cette nouvelle proposition prévoyait une augmentation de $38.00 par semaine dans un contrat de trois ans, rejoignant ainsi l'offre patronale quant à la durée de la convention collective.

Le syndicat, qui représente ces quelque 650 employés, avait d'abord demandé une hausse de salaire de $40.00 par semaine répartie sur deux ans. La compagnie, pour sa part, maintien son coffre de $30.00 et un contrat de trois ans.

Représentés par la CSN, ces travailleurs réclament également une formule directe et immédiate d'indexation des salaires à la hausse du coût de la vie.

Entretemps, les trois magasins, à Québec et à Sainte-Foy, sont demeurés fermés mercredi pour la quatrième journée.

La grève a été déclenchée samedi dernier.

Vilas
claude chrétien ltée

Journées de Cadeaux de PAQUES

VENDREDI ET SAMEDI
12 ET 13 AVRIL

A toute heure du jour des centaines de lapins de chocolat que vous pouvez gagner dans les Magasins de la Rue Racine.

Magasinez sur la rue Racine
et gagnez
des lapins de chocolat.

moi j'aime la rue racine CHICOUTIMI

Joyeuses PAQUES

VITE... VITE... VOTRE

SUPER-LOTO

QUANTITÉ LIMITÉE

GROS LOT: $200,000

TIRAGE: 19 AVRIL

DEMENAGEMENT
ET LIVRAISON
DE TOUS GENRES
MESSAGERIE Villeneuve
180, ST-DOMINIQUE
JONQUIÈRE
TÉL.: 547-9919

ARTS ET SPECTACLES

TELEVISION

C.J.P.M.-T.V.
Canal 6

JEUDI, 11 AVRIL

8.45 36-24-36 (C)
9.00 Ciné-matin
"Miracle de Fatima"
10.30 Touchez du bois (C)
10.45 Pour vous mesdames (C)
11.00 Les bouts d'choux (C)
11.30 Dessins animés (C)
11.45 Aujourd'hui
12.00 A votre service
12.30 Nouvelles du midi
12.45 Rond Point
13.30 Cinéma
"La voleuse"
15.00 Pour vous mesdames (C)
15.30 Pour vous mesdames (C)
16.00 Les Bananas Splits (C)
16.30 Patofville (C)
17.00 Les tannants (C)
18.00 Studio six
18.30 Pierre, Jean jasent (C)
19.30 Jeudi 7.30
"Fin d'un voyou"
21.00 Au secours mon amour (C)
21.30 Toute la ville en parle (C)
22.15 Loto-Perfecta (C)
22.30 Nouvelles TVA (C)
23.00 Fin de soirée
"Le calice d'argent"

VENDREDI, 12 AVRIL

8.45 36-24-36 (C)
9.00 Ciné-matin
"Golgotha"
10.30 Touchez du bois (C)
10.45 Pour vous mesdames (C)
11.00 Les bouts d'choux (C)
11.30 Dessins animés (C)
11.45 Aujourd'hui
12.00 A votre service
12.30 Nouvelles du midi
12.45 Rond Point
13.30 Cinéma
"L'athlète aux mains nues"
15.00 Pour vous mesdames (C)
15.30 Pour vous mesdames (C)
16.00 Dessins animés (C)
16.30 Patofville (C)
17.00 Les tannants (C)
18.00 Studio Six
18.30 Pierre, Jean jasent... (C)
19.30 En première
"Il suffit d'aimer"
21.15 Arts et spectacles
21.30 Découvertes '74 (C)
22.00 On est comme on naît (C)
22.30 Nouvelles TVA (C)
23.00 Fin de soirée
"Evangile selon St-Mathieu"

HOTEL LAURENTIEN
330 rue Jacques-Cartier est
Chicoutimi Tel: 543-4980
Chambres et pensions
SPECTACLE CONTINU
de 3 hres p.m. à 3 hres a.m. tous les jours.
Saloon
543-0456
8 DANSEUSES POUR VOUS SERVIR

C.K.R.S.-T.V.
Canaux
12-2-4-8-9

JEUDI

8.00 Bonne journée
9.00 Dessins animés (C)
9.15 En mouvement (C)
9.30 Monsieur Pipo
10.00 Minute Moumoute (C)
10.15 Histoires de Benjamin (C)
10.30 Personnalités féminines (C)
11.00 Les recettes de Juliette (C)
11.31 De jour en jour
12.30 Boubou (C)
13.31 Téléjournal (C)
13.36 Femme d'aujourd'hui (C)
14.31 Cinéma
"Romanoff & Juliette " (C)
16.00 Bobino (C)
16.30 Grugeot et Délicat (C)
17.00 Tarzan (C)
18.00 Les chevaux du soleil (C)
18.30 Téléjournal national et international (C)
18.39 Information première
18.53 Nouvelles du sport (C)
19.00 Les Pierrafeu (C)
19.30 Le travail à la chaîne (C)
20.01 La soirée du hockey
"New-York à Montréal" (C)
22.31 Téléjournal national et international (C)
22.54 Nouvelles du sport et météo (C)
23.01 Appelez-moi Lise (C)
00.00 Cinéma au clair de luni
"Opium"

Horaires au cas où New-York finirait en 2ième position:

18.00 Téléjournal (C)
18.09 Information première
18.23 Nouvelles du sport (C)
18.30 Soirée du hockey (C)
"Montréal à New-York"
21.30 Le travail à la chaîne (C)
22.00 Avec André Guy (C)

VENDREDI

8.45 Bagatelle (C)
9.15 En mouvement (C)
9.30 Monsieur Pipo (C)
10.00 Au jardin de Pierrot (C)
10.15 Topino (C)
10.30 Personnalités féminines (C)
11.00 Les recettes de Juliette (C)
11.31 De jour en jour
12.30 Un chemin de croix, un chemin de vie (C)
13.31 Téléjournal (C)
13.36 Femme d'aujourd'hui (C)
14.31 Cinéma
"Mes belles années"
16.00 Bobino (C)
16.30 Sol et Gobelet (C)
17.00 La vie en mouvement (C)
18.00 La pince à linge
18.30 Téléjournal national et international (C)
18.39 Information première
18.45 Les plus beaux films
"Miracle en Alabama"
20.30 Les grands films
"Ballade pour un chien" (C)
22.00 Madame et son fantôme (C)
22.30 Téléjournal national et international (C)
22.54 Nouvelles du sport et météo (C)
23.00 Cinéma
"Quo Vadis" (C)

FUTURS MARIES
Voyez notre
CHOIX DE FAIRE-PART
Librairie Régionale
461, Racine Est.
CHICOUTIMI
Tél.: 549-7135

Le succès de Filmex en fait la plus importante manifestation du cinéma

HOLLYWOOD (AFP) — Filmex, troisième festival international du cinéma de Los Angeles, a fermé ses portes, mardi soir, après avoir connu un succès qui semble devoir faire de cette manifestation la plus importante pour l'industrie américaine du cinéma dans les années à venir.

Cinquante-huit longs métrages en provenance de 15 pays ont été présentés en 13 jours, devant un total de près de 100,000 spectateurs, dont les représentants du monde du cinéma américain.

Conçu principalement pour faire connaître l'évolution du cinéma international à Hollywood — qui bien qu'en restant la capitale de cette industrie reste fort ignorant de ce qui se passe ailleurs — Filmex n'est pas à proprement parler une entreprise commerciale. Les films anciens et nouveaux sont choisis par un comité de dix personnes et ne font pas l'objet d'une distribution de prix.

Organisée depuis cette année au moment où l'Académie américaine du cinéma distribue ses Oscars, l'entreprise attire de plus en plus l'attention du public et des spécialistes aux Etats-Unis comme à l'étranger.

LA FRANCE

La France, dont le cinéma est traditionnellement très apprécié du public américain, a tenu une place importante au cours de ce festival, en particulier grâce à la présence de Henri Langlois. Le directeur de la Cinémathèque française était, en effet, venu recueillir à Hollywood un Oscar honorifique que lui a décerné l'Académie du cinéma pour les efforts qu'il a déployés depuis près de 40 ans afin de rassembler et protéger une collection de films uniques pour l'histoire du cinéma.

M. Langlois a notamment présenté au festival un choix de films retraçant les premiers balbutiements de cet art, avec en particulier des courts métrages de Nadar, Melies, Lumière et Zecca.

Filmex a également présenté entre autres "Les violons du bal" de Michel Drach, "Juste avant la nuit" de Claude Chabrol, et "Le cousin Jules", de Dominique Benicheti. Ce dernier film, encore inédit en France mais déjà acclamé au dernier festival de Locarno, est un film muet et sans musique qui parvient à une étonnante intensité dramatique, grâce à la seule description de gestes, et grâce aux bruits environnants enregistrés en stéréophonie.

AUTRES PAYS

La Grande-Bretagne, en co-production avec les Etats-Unis, était représentée notamment par "Les trois mousquetaires" de Richard Lester, la Belgique par "Home Sweet Home" de Benoit Lamy, l'Allemagne fédérale par "Ludwig - requiem pour un roi vierge" de Hans-Jurgens Syberberg, l'Allemagne de l'Est par "Le troisième" de Egon Gunther.

De Pologne était venu "Le mariage" de Andrej Wadja, de Hongrie "Photographie" par Pal Zolnay et d'Union soviétique "Ruslan et Ludmilla", la dernière oeuvre d'Alexandre Ptouchko.

La Suisse était représentée par "L'invitation" de Claude Goretta, les Pays-Bas par "Turkish Delights" de Paul Veroeheven. L'Amérique du Sud était présente grâce au "Château de la pureté" du Mexicain Arturo Ripstein, et grâce à "Juan Moreira" de l'Argentin Leonardio Favo. Le Canada, enfin, avait envoyé "Slipstream" de David Acomba.

Diverses autres caractéristiques font de Filmex un festival unique en son genre. Afin de donner une image globale du cinéma, de nombreux films anciens sont présentés. S'adressant au plus large public, les places sont bon marché et parfois même gratuites, tandis que spectateurs, acteurs et metteurs en scène sont invités à se rencontrer à l'issue des représentations.

Nouvelle tournée des Vol-au-Vent

La Chorale Vol-Au-Vent se fait ambassadeur de la chanson dans son coin de pays.

Cette Chorale en est à sa quatorzième année d'existence et à chaque année elle a un public fidèle qu'elle prend plaisir à visiter: le circuit a débuté vraiment au pays de Maria Chapdeleine, Péribonka, le samedi 6 avril et le 7 à Ste-Elizageth-de-Proulx.

Depuis quatorze ans les villes de Mistassini et de Dolbeau les accueillent en mai; et puis ce sera au tour de St-Prime, Chambord, St-Eugène, Girardville et St-Thomas. Le mois d'avril marque aussi la participation des Vol-Au-Vent à cet événement vraiment régional et qui prend de plus en plus d'importance qu'est le Rallye Régional des Chorales et qui se tient les 20 et 21 avril à Jonquière.

A chaque année cette Chorale présente une vingtaine de récitals et elle se fait un honneur de son rôle d'ambassadeur de Mistassini et de Dolbeau.

FILMS A LA TELEVISION

Les cotes vont de (1), chef d'oeuvre, à (7), minable. (a) signifie pour adolescents et (e), pour enfants.

CHICOUTIMI — CJPM

LA FIN D'UN VOYOU (5)

Jeudi, 19h 30. Américain. 1959. Drame policier de P. Stanley avec John Saxon, Linda Cristal et Joseph Calleia. Un jeune Portoricain tombe sous la coupe de gangsters. Superficiel. Atmosphère du Harlem portoricain bien reconstituée. Mise en scène réaliste. Interprétation honnête. Fatalité. Images suggestives.

LE CALICE D'ARGENT (6)

Jeudi, 23h. Américain. 1954. Film d'aventures de V. Saville avec Paul Newman, Pier Angeli et Virginia Mayo. L'évangéliste Luc confie à un sculpteur la coupe qui a servi à la Cène. Confus. Décors bizarres. Interprétation inégale. Noblesse. Religiosité simpliste. Détails déplacés.

GOLGOTHA (4)

Vendredi, 09h. Français. 1935. Drame religieux de J. Duvivier avec Robert Le Vigan, Jean Gabin et Harry Baur. Illustration de la passion du Christ. Mise en scène spectaculaire. Dialogues composés à l'aide des textes évangéliques. Sujet traité avec respect. Distribution prestigieuse. Valeur religieuse certaine. (e)

L'ATHLETE AUX MAINS NUES (5)

Vendredi, 13h 30. Français. 1951. Film biographique de P. Garand avec Olivier Mathot. La vie de saint Michel Garricoïts, fondateur de communauté au pays basque. Construction dramatique faible. Passages intéressants. Belle photographie. Interprétation inégale. Persévérance dans les épreuves. (e)

JONQUIERE — CKRS

OPIUM (4)

Jeudi, minuit. Américain. 1947. Drame policier de R. Stevenson avec Dick Powell. Signe Hasso et Ludwig Donath. Un agent américain du contrôle des stupéfiants doit faire le tour du monde pour démasquer le chef d'un réseau. Histoire menée à un rythme soutenu. Décors exotiques bien utilisés. Interprétation dans la note. (a)

MES BELLES ANNEES (4)

Vendredi, 14h 30. Britannique. 1956. Drame psychologique de G. Parry avec John Howard Davies, Robert Newton et James Hayter. Dans un collège anglais, un écolier est en butte aux tracasseries méchantes d'un adolescent. Evocation soignée de l'Angleterre du XIXe siècle. Décor et photo de qualité. Excellents interprètes. Droiture et courage. Cruelles Brimades. (a)

MIRACLE EN ALABAMA (3)

Vendredi, 18h 45. Américain. 1963. Drame de A. Penn avec Ann Bancroft, Patty Duke et Victor Jory. Une jeune femme entreprend l'éducation d'une petite fille sourde, muette et aveugle. Basé sur des faits authentiques. Sujet exploité avec talent et originalité. Interprétation exceptionnelle. Dévouement et persévérance. (a)

En mai

"La Sagouine" sera présentée au Saguenay-Lac-Saint-Jean

Les Productions Pierre présenteront au début de mai, dans le cadre d'une tournée au Saguenay-Lac-Saint-Jean, la célèbre pièce d'Antonine Maillet, "LA SAGOUINE".

Cette oeuvre bouleversante raconte une histoire vraie. Elle est extraite du livre d'Antonine Maillet, née à Bouctouche en Acadie. Antonine Maillet précise que LA SAGOUINE est "Femme de la mer, qui est née avec le siècle quasiment les pieds dans l'eau. L'eau fut sa fortune; fille de pêcheur de morue, fille à matelots, puis femme de pêcheur d'huitres et d'éperlans. Femme de ménage aussi, qui achève sa vie à genoux devant son seau, les mains dans l'eau". "C'est là que je l'ai surprise, entre son balai et ses torchons, penchée sur son seau d'eau sale qui a durant un demi-siècle ramassé toute la crasse du pays." Et c'est de cette même façon que nous trouverons LA SAGOUINE, nous racontant sa vie, dans un langage pittoresque, descendant directement de ses ancêtres et "merveilleusement coloré".

Les résidents du Saguenay-Lac-Saint-Jean auront à leur tour l'opportunité de voir LA SAGOUINE. Elle sera présentée du 1er au 6 mai prochain à Chicoutimi, à l'Auditorium Dufour, le 1er mai; à Jonquière, à la salle François-Brassard, le 2; à Dolbeau, à l'auditorium de l'école Jean-Dolbeau, le 3 mai, et le 4 mai elle sera à Roberval à l'auditorium du Centre psychiatrique. Ensuite le spectacle aura lieu à Alma au Pavillon Wilbrod-Dufour le 6 mai.

CINEMA

ALMA

ALMA:
Dernière représentation: "Fureur à Hong-Kong" - "Kung Fu n'y va pas de main morte".

CANADIEN:
Dernière représentation: "Les insatisfaites poupées érotiques" - "La possédée du vice".

BAGOTVILLE

SAGUENAY:
Dernière représentation: "Opération Dragon" - "Un homme fâit la loi".

CHICOUTIMI

CAPITOL:
Dernière représentation: "Le droit d'aimer" - "La chevauchée vers l'ouest".

CARTIER:
Dernière représentation: "Opération Dragon" - "Les voleurs de train".

IMPERIAL:
Dernière représentation: "Vivre et laisser vivre" - "Les collines de la terreur".

PLACE DU ROYAUME:
Cinéma 1:
"Bingo" - "L'insolent".
Cinéma 2:
"En pays du Cougar" - "Le chant de la forêt".
Cinéma 3:
"Sex Shop" - "Jeux pour couples infidèles".

DOLBEAU

METEORE:
Jusqu'au 12 avril incl.: "Confession d'un fol amour" - "Perrak".

JONQUIERE

BELLEVUE:
Dernière représentation: "Droit d'aimer" - "Chevauchée vers l'ouest".

CENTRE:
Dernière représentation: "Vivre et laisser vivre" - "Les collines de la terreur".

ELYSEE:
Dernière représentation: "Opération Dragon" - "Les voleurs de train".

MISTASSINI:

ORPHEON
Dernière représentation: "Don Juan"- "L'insolent"-

ST-FELICIEN

VIVA:
Dernière représentation: "Slaughter" - "La mort caresse à minuit".

Horaires sujets à changements.

Vilas
claude chrétien ltée

DANS LA NUIT DU SAMEDI A DIMANCHE LE 14 AVRIL
LES 24 HEURES DU 6
VOUS PRESENTENT
UNE NUIT COMPLETE DE CINEMA...

11.00 P.M. — IL ETAIT UNE FOIS DANS L'OUEST:
Vedettes: Charles Bronson, Claudia Cardinale, Henry Fonda, Jason Robards

1.30 A.M. — MEURTRE PAR PROCURATION:
Vedettes: David Knight, Moira Redmond.

3.00 A.M. — LA MAITRESSE DE DRACULA:
Vedettes: Peter Cusning, Freda Jackson.

4.30 A.M. — EMPREINTE DE FRANKENSTEIN:
Peter Cushing, Peter Woudthorpe.

6.00 A.M. — S.O.S. CONTRE GESTAPO:
Vedettes: Robert Goulet, Christine Carrère.

6
CJPM-TV

FEMININ QUOTIDIEN

Actualité féminine

SHERRIN

Une Canadienne de Halifax, Madame Muriel Sherrin est représentante régionale du Conseil des Arts du Canada.

Pour effectuer ce travail expérimental elle a organisé un bureau dans sa demeure, depuis le premier janvier.

Elle communique avec Ottawa en utilisant une ligne téléphonique en direct.

Depuis qu'elle a commencé ses fonctions, Madame Sherrin a reçu de nombreuses demandes de renseignements concernant les subventions du Conseil de la part d'artistes de diverses disciplines.

Madame Sherrin est l'épouse du directeur artistique au Neptune Théâtre de Halifax, qui abandonne ses activités.

La représentante du Conseil a déjà visité trois autres provinces de la région de l'Atlantique.

En plus de donner des informations, elle joue également un rôle d'animatrice, et encourage les artistes et les groupes artistiques à faire une demande de subvention.

STRESS

Un homme soumis au stress de l'environnement engendre plus souvent des filles que des garçons. Tel est le résultat d'une étude publiée à Londres, par le statisticien William Lyster.

Ce stress, cette tension, peuvent tout aussi bien provenir du fait que l'individu en question effectue des performances à bord d'un avion militaire, ou qu'il est perdu dans le brouillard.

Monsieur Lyster base ses constatations sur le grand nombre de filles nées après le grand brouillard de Londres en 1952.

On a enregistré 109 garçons en comparaison de 144 filles à la suite de cette période d'épais brouillard.

La proportion normale des naissances est de 106 garçons pour cent filles.

Selon Monsieur Lyster, de précédentes études ont révélé que les pilotes d'avions militaires à réaction, deviennent pères d'enfants de sexe féminin dans une proportion supérieure aux autres pilotes.

ORIENTATION

Un psychologue de la Commission scolaire de Toronto a voulu se rendre compte si les écolières étaient toujours orientées vers des carrières traditionnellement féminines.

Philip Young a enregistré des entrevues avec deux filles et deux garçons de l'école secondaire, qui demandaient conseil au niveau de l'orientation, durant l'année scolaire 1972-73.

Monsieur Young a ensuite fait voir ces interviews télévisées à 42 femmes et 44 hommes assumant le poste de conseillers en orientation dans les écoles secondaires.

Tous ces conseillers avaient tendance à suggérer des emplois traditionnels pour les filles comme pour les garçons.

Les femmes montraient cependant un peu plus de souplesse que les hommes. Certaines d'entre elles ont dit que les filles pourraient peut-être choisir une carrière de chirurgien ou vétérinaire plutôt que celle d'infirmière, ou encore devenir garde forestier au lieu de coiffeuse.

L'information par ordinateur fournie par le service d'orientation du ministère ontarien de l'Education à près d'un tiers des écoles secondaires, suggère des possibilités à la fois pour les femmes et les hommes.

La couture chez-soi

Des patrons en français pour la Québécoise

"Face à la montée effarante du prix des vêtements tout faits, les Québécoises devraient se remettre à la couture au plus vite. C'est pourquoi la décision prise par Butterick de diffuser ici des patrons expliqués en français arrive tellement au bon moment..."

Telle est la réaction manifestée aujourd'hui par Madame Angelina di Bello, sans doute la mieux connue des professeurs de haute couture chez-nous.

Travaillant depuis des années à démystifier la couture, tant par ses émissions de radio et de télévision que par ses livres et ses cours, Madame di Bello a réussi largement à "démocratiser" au Québec la préparation chez soi de vêtements de bonne coupe, tant pour la femme que pour l'homme et l'enfant.

C'est pourquoi, l'an dernier, elle était la première Canadienne à recevoir le Dé d'Or, des mains de la princesse italienne Irène Galitzine, dessinatrice de patrons de mode pour Vogue.

POURQUOI DES PATRONS?

"Il y a longtemps que je répète aux femmes et aux jeunes filles d'utiliser les patrons commerciaux, quitte à apporter des modifications. Ils ne coûtent pas chers, ils sont bien faits pour la plupart, et ils permettent de suivre la mode, saison après saison" précise Madame di Bello.

"Mais une difficulté demeurait, chez-nous: tous les patrons n'étaient expliqués qu'en anglais... Heureusement, la compagnie Butterick a compris la situation et commence aujourd'hui la vente de patrons expliqués en français, à la grandeur du Québec".

Selon Mme di Bello, l'inflation générale des prix se manifeste tout autant dans les vêtements manufacturés que dans l'alimentation.

"Il en coûte aujourd'hui plus de cent dollars pour une simple petite robe, que l'on peut faire tout aussi bien chez soi pour au moins cinq fois moins cher. Sans compter la satisfaction de créer de ses propres mains...", affirme-t-elle.

"L'économie est encore plus évidente pour la femme qui doit habiller un ou plusieurs enfants à la veille des vacances ou pour la rentrée des classes. Elle peut laisser des centaines de dollars au magasin, durant moins d'un an, alors qu'elle pourrait s'en tirer avec quelques dizaines de dollars simplement en consacrant quelques soirées à la couture".

BIENTOT TOUT EN FRANCAIS

De plus, les patrons Butterick et leurs livrets d'explications en français sont conçus en fonction de nouvelles méthodes tout-à-fait inédites: les lignes de coupe sont plus franches, les plans sont plus simples, les explications sont plus claires et les pièces sont moins nombreuses.

Par exemple, la méthode à plat a remplacé celle axée sur la ligne courbe, pour l'épaule raglan, ce qui rend les ajustements de dernière minute beaucoup moins compliqués. Un autre exemple: pour chaque pièce du patron, le coté droit du tissu est indiqué par la couleur rouge.

En somme, un ensemble d'améliorations réelles sont venues s'ajouter à une rédaction française impeccable pour faire des nouveaux patrons Butterick vendus au Québec, un instrument efficace et agréable pour toutes celles qui désirent épargner tout en demeurant à la fine pointe de la mode.

Vilas
claude chrétien ltée

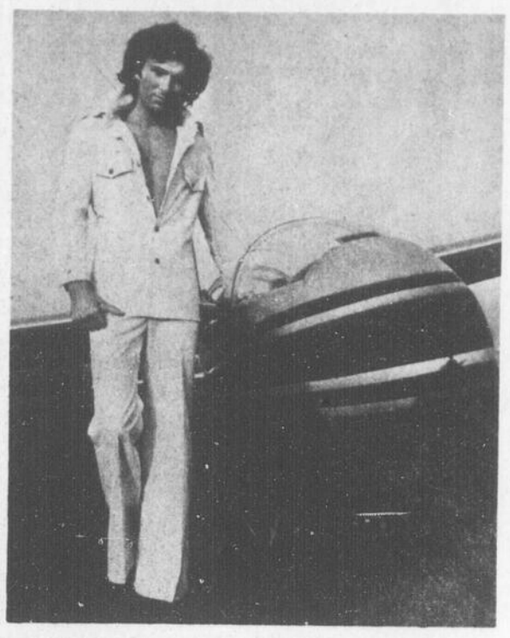

LES VETEMENTS de détente de fabrication canadienne pour les hommes, adoptent ce printemps une nouvelle allure Continentale avec la venue du "complet—chemise". La veste ajustée sans ceinture peut être portée seule ou avec des éléments coordonnés au choix. Les poignets peuvent être boutonnés ou ouverts.

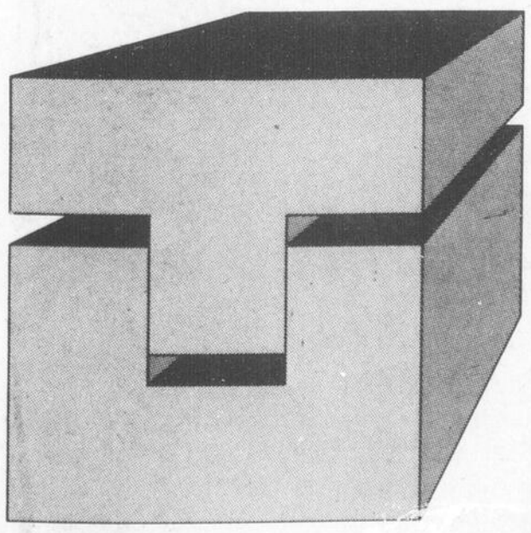

L'ÉCOLE DE TECHNOLOGIE SUPÉRIEURE

OUVERTURE: SEPTEMBRE 1974

L'École de technologie supérieure de l'Université du Québec ouvre à Montréal en septembre 1974. La nouvelle École offre deux programmes en MÉCANIQUE et en ÉLECTRICITÉ conduisant à l'obtention d'un baccalauréat en technologie.

Pourquoi une École de technologie supérieure

La nouvelle École de technologie supérieure a pour mission spécifique d'assurer la formation d'un nouveau type de spécialistes susceptibles de contribuer grandement à la croissance économique du Québec, spécialistes que l'industrie recrute en dehors du Québec. Les diplômés de cette École seront fortement recherchés par les diverses entreprises oeuvrant dans le secteur de la production industrielle et dans les divers domaines des communications, du transport, de l'énergie, etc... Ils seront particulièrement bien préparés à assumer des fonctions-clé dans les diverses opérations industrielles.

À qui s'adresse le nouvelle École

Les programmes de la nouvelle École s'adressent principalement aux diplômés du CEGEP professionnel. Ils s'adressent également à tous les techniciens déjà engagés sur le marché du travail et possédant une formation appropriée.

Le baccalauréat en technologie

Les programmes de baccalauréat en technologie s'étendent sur quatre sessions de 15 semaines, soit deux années universitaires complètes, entre lesquelles sont intercalés des stages dans l'industrie et un projet industriel. Le baccalauréat en technologie comporte un total de 72 crédits, dont 60 crédits de cours (sciences humaines, administratives, fondamentales et spécialisation) et 12 crédits pour les stages et le projet industriel.

Conditions d'admission

Les candidats désireux d'obtenir leur admission à l'un ou l'autre des programmes offerts, doivent être munis d'un diplôme d'études collégiales (DEC) ou d'un diplôme jugé équivalent, en particulier dans l'un ou l'autre des programmes suivants:

○ en ÉLECTRICITÉ (243)
○ en MÉCANIQUE (211, 241, 245, 248, 270, 280)

Les candidats retenus devront passer une entrevue au mois de juin avec un comité de sélection qui décidera de leur admission. Tout autre candidat possédant connaissances et expérience pertinentes, pourra être admis sur recommandation expresse du comité de sélection.

Demandes d'admission

Tous les candidats intéressés à l'un ou l'autre des programmes de l'École de technologie supérieure peuvent obtenir un formulaire de demande d'admission en s'adressant à:

École de technologie supérieure
Université du Québec
a/s Secrétaire général
1255, Carré Philippe
Montréal H3B 3G1, P.Q.
Tél.: (514) 876-3355

Date limite pour demandes d'admission: Le 1er juin 1974.

Université du Québec
Ecole de technologie supérieure

Pour gagner du temps

CANADIAN TIRE

29.88

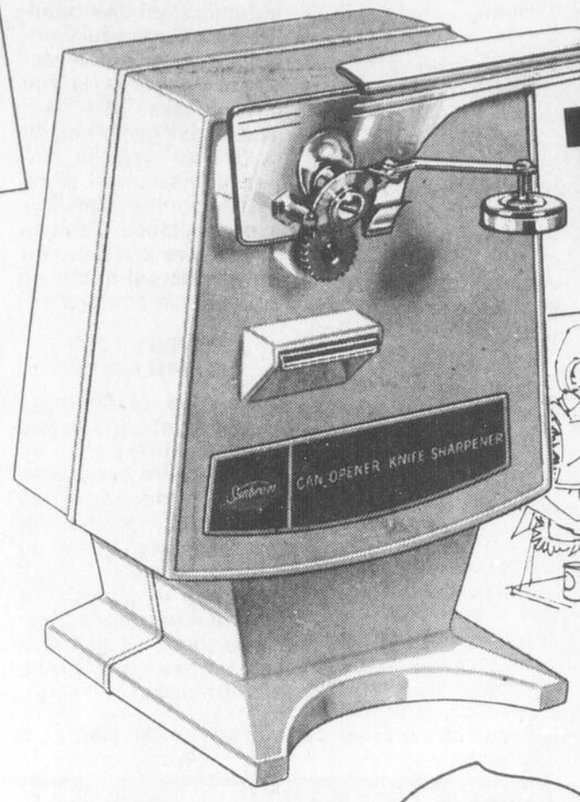

11.99

14.99

Sunbeam

Sunbeam

Le confort commence avec des appareils de marque!

Mélangeur Sunbeam

MODÈLE PRATIQUE À 7 VITESSES

Appareil puissant aux couleurs vives! 7 vitesses pour les différents mélanges. On peut ajouter des ingrédients même quand le mélangeur marche. Récipient plastique 5 tasses, couv. mesure. Avocat ou or moisson. **29.88**

Ouvre-boîtes Sunbeam

AVEC AIGUISOIR ET DÉCAPSULEUR

Ouvre les boîtes de toutes grandeurs. Lève-couvercle aimanté. Support stable, plastique résistant blanc avec garniture similibois. Aiguise tous les couteaux à lame non dentée en quelques secondes. **11.99**

Batteur manuel C.G.E.

PUISSANT MODÈLE 3 VITESSES

De la puissance pour tous les types de mélanges. Fouets à centre ouvert pour un mélange régulier sans se bloquer ni coller. Réglage de la vitesse au pouce. Bouton d'éjection des fouets. Un bel achat. **14.99**

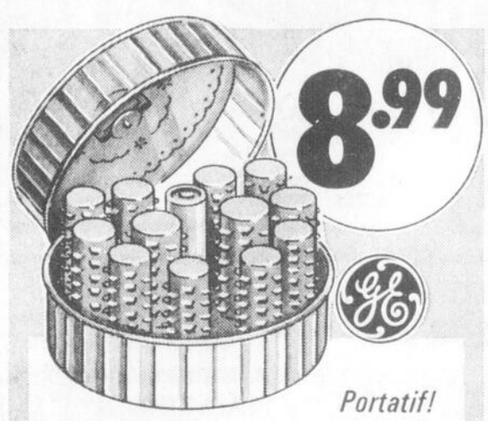

8.99

Portatif!

Néc. à coiffer C.G.E.

MISE EN PLIS RAPIDE

12 rouleaux avec pinces en acier inoxydable. Plateau tournant, poignée chromée. **8.99**

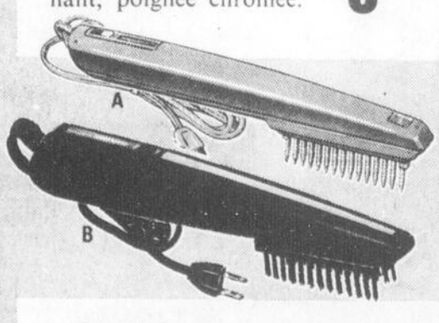

A. **Démêloir sûr et doux**

Démêle les cheveux secs ou mouillés rapidement. Rinçage inutile. **15.99**

B. **Peigne soufflant**

Pour coiffer, peigner, sécher. Avec brosse et 2 accessoires. **9.99**

Nos petits bourreaux de travail

1. MÉLANGEUR WARING 7 VITESSES
Récipient 5 tasses en verre résistant à la chaleur. **21.69**

2. GRILLE - PAIN SUNBEAM
2 larges fentes, éjection automatique. 1er choix. **35.89**

3. OUVRE - BOÎTES—AIGUISOIR WARING
Boîtes toutes grandeurs. Arrêt auto. Vert, ton or. **16.88**

4. PERCOLATEUR AUTOMATIQUE
Pour 4 à 10 tasses. Rouge flamme, bec noir. **9.99**

5. FRITEUSE EN ALUMINIUM
Grande gamme de réglages de chaleur. Couv. verre. **13.66**

6. PERCOLATEUR OU CHAUFFE-SOUPE
Percolateur automatique 3 tasses ou chauffe-soupe. **6.95**

7. FOUR-GRILLE-PAIN PROCTOR-SILEX
Pour rôties, tartes, biscuits, pizzas. Jusqu'à 500°. **32.99**

8. GRILLE - PAIN PROCTOR - SILEX
Sélecteur de nuance. Modèle à 2 tranches. **12.69**

9. BATTEUR C.G.E. 12 VITESSES
Sur pied ou portatif. 2 bols de verre blanc. **33.95**

10. FOUR - GRILLOIR PREMIER
Pour griller, cuire, rôtir. Réglable jusqu'à 500°. **17.88**

11. FER JET, VAPEUR ET SEC
Réglable pour tous les tissus. Or moisson. **15.99**

12. FER SUNBEAM "SHOT OF STEAM"
Supplément de vapeur pour repassages difficiles. **22.95**

EN PLUS!
BILLETS-BONIS AU COMPTANT

Utilisez votre CARTE DE CRÉDIT Canadian Tire

CANADIAN TIRE

CANADIAN TIRE
MAGASIN ASSOCIÉ

KENOGAMI
20 RUE PRICE
547-2605

CHICOUTIMI
1257 BOUL. TALBOT ET
RUE DES CHAMPS-ELYSEES
549-5014

Volley-ball régional

On devrait agir au lieu de parler

Au niveau du volley-ball régional, on commence à réaliser qu'il faut arrêter de parler et de discuter pour rien, car il serait temps de passer à l'action positive.

Robert Lavoie, ancien président de l'Association régionale de volley-ball ne s'est d'ailleurs pas gêné pour déclarer lors d'une réunion générale tenue, lundi soir, à Jonquière: "Il était temps d'imposer des règlements sévères et de les appliquer avec rigueur. Trop de formations prennent la ligue régionale comme une foire de cirque et il est grandement temps que l'on commence à opérer selon des normes efficaces".

Toujours selon M. Lavoie, on se pose trop de questions à savoir si la formule actuelle est la meilleure ou si l'on doit l'améliorer. Il faut admettre que trop d'équipes manquent de sérieux et on devra faire réaliser par la totalité des équipes participantes qu'il y a deux sortes de façons d'analyser une discipline sportive. On doit songer à l'éducation ou à la compétition.

Un choix s'impose

Ceux qui sont en faveur du système éducatif qui consiste à amuser la masse tout en lui inculquant les notions théoriques d'un sport, devraient s'en tenir à l'activité des ligues locales et libérer la ligue senior afin que la compétition soit mieux équilibrée.

Par ailleurs, ceux qui militent en faveur de la discipline compétitive devraient faire en sorte que l'entraînement soit orienté vers une préparation sérieuse afin d'inciter leurs joueurs à fournir le maximum de leurs possibilités.

JULIEN GAGNON

Robert Lavoie est catégorique sur un point à savoir que l'on serait mieux d'avoir une ligue à quatre ou cinq équipes, bien équilibrée, observant une stricte discipline, se conformant à des normes strictes d'étiquette et de maintien plutôt que de traîner cinq ou six équipes indifférentes et qui sont à la remorque d'un groupe bien intentionné.

Plus de sérieux

Concernant ceux qui sont appelés à remplir une fonction dirigeante au sein de l'Association régionale, la même rengaine revient régulièrement à la fin de chaque année. "Manque de temps, trop occupés, trop de travail, rapports brouillonnés à la dernière minute, publicité très négligée, recommandations qui se répètent à chaque année mais qui n'apportent à peu près jamais de changement important, manque d'effectifs suffisants sur le plan arbitrage quoique le potentiel actuel soit très valable, différents problèmes encourus par les longues distances à parcourir, et plusieurs autres points qui ne manquent pas de servir d'excuse à un travail plus ou moins bien fait, et que sais-je encore".

Tel est le genre de litanie que l'on entend chanter à chaque réunion annuelle. La ligue régionale fonctionne tout de même et les résultats sont satisfaisants mais, encore là, il faudrait que chacun qui est appointé à une charge bien spécifique, soit apte à voyager et bien décidé de le faire, soit consentant à consacrer beaucoup de temps libre pour le bien de la cause et consentir à se déplacer assez souvent pour assister aux différentes réunions sur le plan provincial afin de garder le contact avec les dirigeants de la Fédération et être en courant de ce qui se passe un peu partout.

De l'avis général des membres qui assistaient à la réunion, lundi soir, occuper une fonction administrative dans les cadres d'une ligue régionale représente une tâche ingrate mais qu'il faut accepter de faire si on veut que le sport amateur survive et connaisse une expansion rationelle.

Toyoda cité en exemple

A titre d'exemple, on peut citer le travail accompli par Maître Toyoda qui, en plus d'être professeur à l'Université de Tokyo, accepte également d'entraîner et de diriger une équipe de volley-ball.

Lors de sa visite à Jonquière, en fin de semaine dernière, M. Toyoda a brossé une conception du sport qui nous laisse quelque peu songeur sur les méthodes et la façon de se comporter en Amérique. Les pays d'Europe et d'Asie exigent une discipline beaucoup plus sévère de la part de leurs joueurs et un conditionnement physique super-maximum afin que chacun puisse donner un rendement supérieur.

A l'Université de Tokyo, les membres de l'équipe féminine de volley-ball, dirigée par Toyoda, demeurent dans les locaux spécialement aménagés pour elles. L'entraînement est d'au moins quatre à cinq heures par jour, à raison de sept jours par semaine. Les seuls congés qu'elles obtiennent sont cinq jours à Noël et quatre à Pâques où elles ont la liberté de les passer dans leur famille respective. Le reste du temps, elles pensent et elles vivent en fonction du volley-ball. Pas surprenant qu'elles aient tout dominé lors des derniers Jeux Olympiques de Munich.

TOUT EST A REFAIRE, SELON MICHEL GAGNON

Michel Gagnon, professeur en éducation physique au collège de Jonquière et reconnu comme un spécialiste du volley-ball admet d'ailleurs que les méthodes d'enseignement de Me Toyoda sont révolutionnaires. Selon Michel, tout est à rebâtir au Québec au domaine du volley-ball. Service, réception, blocage, attaque au filet, position d'attaque et de défense, etc. tout est à refaire.

Le stage tenu en fin de semaine par Me Hiroshi Toyoda aura au moins été utile à quelque chose. Ce fut de constater notre carence de technique et de conditionnement. Un bon point toutefois, c'est le signe de bonne volonté et de détermination à vouloir améliorer les deux.

Projet de loi sur le football professionnel déposé

Le ministre Lalonde tient parole

Par CLAUDE PAPINEAU

OTTAWA (PC) — Le ministre de la Santé nationale et du Bien-être social, M. Marc Lalonde, a déposé hier aux Communes son projet de loi sur le football professionnel qui interdira essentiellement toute intrusion d'une ligue étrangère en sol canadien ainsi que toute expansion d'une ligue canadienne aux Etats-Unis.

En outre, pour la saison 1974, l'effectif d'une équipe professionnelle canadienne devra compter au moins 55 pour cent de joueurs canadiens ou pas plus de 15 joueurs étrangers, soit l'option qui correspond au plus petit nombre de joueurs étrangers.

A compter de 1975, le pourcentage minimal de joueurs canadiens passera à 60 pour cent, et le nombre de joueurs étrangers sera toujours limité à 15, toujours selon l'option correspondante au plus petit nombre de joueurs étrangers.

LES NORTHMEN

Ce projet de loi, qui sera étudié en priorité, a dit M. Lalonde, mettrait ainsi fin aux espoirs de l'homme d'affaires John Bassett d'exploiter la concession des Northmen, de la Ligue Mondiale de football, à Toronto.

Suite au dépôt du projet de loi, M. Lalonde a annoncé, au cours d'une conférence de presse, une série de mesures destinées à promouvoir la cause du football canadien.

Il a particulièrement souligné le projet d'expansion de la Conférence de l'Est de la LCF, qui accueillerait dans ses rangs une équipe de London, Ont.. La direction de la ligue serait également prête à étudier l'adjonction d'une autre nouvelle équipe pour la région de Halifax.

Concernant la région de Toronto, le ministre a également annoncé l'entente survenue entre la direction des Argonauts et le commissaire de la LCF, M. J. G. Gaudaur, de supprimer les restrictions sur la télédiffusion des matches dont toutes les places ont été vendues à l'avance.

M. Lalonde a finalement annoncé son appui au plan septennal de l'Association canadienne de football amateur, qui fera passer de 250,000 à 600,000 le nombre des jeunes joueurs au pays dans le double but d'assurer une participation accrue et d'améliorer la qualité du jeu.

SURVIE

Cette législation a été rendue nécessaire, selon M. Lalonde, pour assurer la survie et l'expansion du football canadien, qui aurait été sérieusement mis en danger par l'intrusion de la Ligue mondiale à Toronto".

"Permettre à une ligue étrangère de s'approprier de notre marché le plus lucratif, c'est le commencement de la fin", aux dires du ministre.

Il a fait remarquer à cet égard qu'un certain nombre de villes américaines ont essayé, à ce jour, de gérer deux équipes professionnelles de football et que toutes, sauf New York, ont échoué dans leur entreprise.

Il s'ensuivrait nécessairement, selon le ministre, une réduction des revenus des Argonauts, qui par conséquent diminueraient de façon sensible leur contribution au fonds de péréquation auquel s'approvisionnent les équipes en moins bonne situation financière, soit les équipes de l'Ouest.

Répondant à l'objection de M. Bassett qui avait exprimé son intention de céder les droits canadiens de la LMF au gouvernement ou à la LCF dans le but d'empêcher l'entrée au Canada d'autres équipes de la LMF, M. Lalonde a soutenu que la loi devait prévenir l'entrée au Canada de "toute ligue étrangère".

"Le noeud de l'affaire n'est pas seulement de savoir ce que la LMF fera de sa licence, mais bien le fait qu'elle n'a aucun contrôle sur la Ligue nationale ou sur une autre ligue étrangère", a-t-il dit.

PROPOSITION DU GOUVERNEMENT

M. Lalonde a rappelé que la position du gouvernement avait été rendue publique sur la question en 1972 par son prédécesseur, le ministre John Munro, qui s'était opposé à l'expansion de la LCF aux Etats-Unis.

A cette époque, le représentant des Argonauts de Toronto, M. John Bassett, père, avait réclamé la permission à la LCF d'obtenir une nouvelle concession pour l'exploitation d'une équipe dans la ville de New York.

En décembre 1972, M. Lalonde, au moment de sa nomination au ministère de la Santé nationale, reprenait à son compte la position de son prédécesseur.

Il semble acquis par ailleurs que le gouvernement libéral minoritaire pourra compter sur l'appui nécessaire aux Communes pour l'adoption de ce projet de loi.

Deux députés néo-démocrates, MM. Mark Rose et le leader parlementaire du parti, M. Stanley Knowles, ont déjà exprimé leur intention d'appuyer toute mesure visant à préserver le football canadien.

ROSE

M. Rose a déjà présenté aux Communes un bill privé dont l'objet est analogue au projet de loi du ministre Lalonde, tandis que M. Knowles a annoncé son appui au ministre dans une lettre où il se déclare solidaire des ministres responsables du sport des provinces des Prairies, qui pour leur part s'opposent à l'entrée de la LMF au pays.

Du côté de l'opposition conservatrice, le député de la circonscription torontoise de St-Paul, M. Ronald Atkey, a pour sa part prévenu le gouvernement que son parti "s'opposerait farouchement" à l'adoption d'un tel bill.

Le député albertain Jack Horner a tenu des propos analogues au cours du débat sur le bill sur la concurrence, tandis que M. Roch La Salle, député conservateur de Joliette, exprimait de sérieuses réserves sur le bien-fondé des appréhensions du ministre concernant la décrépitude inévitable de la LCF suite à l'intrusion de la LMF à Toronto.

LE QUOTIDIEN
DU SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN
CHIBOUGAMAU—COTE-NORD

Giacomin dirigeait même l'attaque des Rangers

COLLABORATION SPECIALE

Montréal — Tous les amateurs, qui avaient parié sur les chances des Rangers de remporter la première rencontre de la série quart de finale, empochent ce matin. Et ils empocheront encore si les Rangers répètent leur performance d'hier soir, où ils ont triomphé 4-1.

"Ils ont joué un fort match. Que puis-je dire de plus sinon qu'ils nous ont bien mal fait paraître. Je ne peux certainement rien reprocher à Michel Larocque," ont été les premiers commentaires de l'instructeur Scotty Bowman.

Mais Bowman, en analysant la rencontre, ne pouvait pas ne pas souligner l'excellent travail du gardien Ed Giacomin. Ce dernier, en plus de réaliser les arrêts-clés surtout au premier engagement, dirigeait la rencontre un peu à la manière d'un général.

"Giacomin connaît ses meilleurs matches lorsqu'il sort de son filet. Cela est indéniable. Mais ce soir, il a activé la machine défensive des Rangers en forcant ses joueurs à déblayer son territoire. Et quand un gardien sort de sa cage de la sorte, il doit s'attendre à être frappé," continuait Bowman.

"A l'issue du premier vingt, j'ai averti mes défenseurs du fait que les joueurs du Canadien tenteraient fort probablement de me frapper lorsque je serais loin de mon filet . C'est pourquoi les défenseurs n'ont pas tardé à répliquer lorsque Shutt et Mahovlich m'ont frappé," déclarait Ed Giacomin, la figure dominante de la première rencontre.

"Non, je n'ai pas demandé à mes joueurs de frapper Giacomin. En fait, je n'ai pas eu besoin de leur demander. Entre la première et la deuxième période, un joueur a émis l'idée qu'ils devraient probablement profiter des nombreuses sorties de Giacomin pour le frapper," de dire Bowman.

"Il n'y a pas lieu de faire du chahut autour de cette affaire," disait le premier agresseur de Giacomin, Steve Shutt. "Ed Giacomin a un travail à faire, comme j'en ai un ou comme Seiling en a un. Giacomin est sorti de sa cage et il contrôlait la rondelle.

Même si je m'approchais de lui, il ne se débarrassait pas du disque. On m'a toujours dit qu'un gardien qui sortait de sa cage et qui contrôlait le disque devait être considéré comme un joueur et qu'on pouvait et même devait le frapper. Et j'ai frappé Giacomin et je m'attendais à ce qu'un joueur des Rangers m'attaque. Que voulez-vous? C'est normal."

Pendant ce temps, Bowman ne pouvait tout simplement pas trouver les termes pour expliquer une telle contre-performance des siens. On ne peut se le cacher. En dépit du fait que les Rangers ont nettement brillé tout au long de la rencontre, le Canadien a très mal fait décochant qu'avec grande difficulté un lamentable 24 lancers dont six au troisième vingt. Et toute la gamme des phrases évasives, qui n'expliquent rien, ont été employées.

"Il est extrêmement difficile de revenir de l'arrière avec une équipe comme les Rangers qui possèdent un bon nombre de joueurs très expérimentés."

"La rondelle ne roulait tout simplement pas pour nous. Nous avons tenté quelques belles passes qui nous auraient procuré des chances de compter mais elles étaient interceptées."

"Le fait que les Rangers ont pratiqué un style aggressif dès les premiers moments ne m'ont pas surpris puisque l'équipe locale subit toujours une plus grande tension."

Mais Bowman ne pouvait continuer ainsi éternellement. En fait, il aurait probablement pu mais...

"Il est beaucoup trop tôt pour dire si Larocque sera désigné demain soir (ce soir), mais à moins d'une surprise. Il sera à son poste!"

VIENS-Y DONC — Et Guy Lapointe, des Canadiens de Montréal, n'a pas tardé à répondre à l'invitation de Pete Stemkowski, des Rangers de New York, d'autant plus que Lapointe avait été atteint au visage par le bâton du joueur des Rangers quelques instants auparavant. (Téléphoto PC)

PITIE — Le cerbère Gilles Gilbert, des Bruins de Boston, semble implorer les dieux de lui venir en aide devant Darryl Sittler, des Maple Leafs de Toronto, mais son défenseur Darryl Edestrand est arrivé à temps, sous l'oeil attentif de Bobby Orr (4). (Téléphoto PA)

Gain coûteux des Hawks; les Bruins de justesse

A CHICAGO — Stan Mikita a assuré un gain de 3-1 aux Black Hawks de Chicago avec un but dans un filet désert à 48 secondes de la fin du match hier soir alors que les locaux ont pris une avance de 1-0 dans leur série quart-de-finale de la coupe Stanley aux dépens des Kings de Los Angeles.

Les Hawks, qui tiraient de l'arrière 1-0 après la première période, ont pris les devants dans la 2e par l'entremise de Randy Rota et Dennis Hull.

Rogatien Vachon venait de céder sa place à un avant depuis 11 secondes lors du but de Mikita.

Gene Carr a profité d'un jeu de puissance pour donner l'avance aux Kings dans la première période alors qu'il a fait dévier un lancer de Tom Williams derrière Tony Esposito.

Jean-Pierre Bordelau a préparé le but de Rota avec une passe qui a laissé le compteur seul avec Vachon à 11:13 de la 2e reprise.

Cinq minutes plus tard, Hull a marqué le but victorieux lors d'une attaque soutenue des locaux.

A mi-chemin de la 3e reprise, la fumée a commencé à envahir le stade, mais on a annoncé qu'il s'agissait d'un incendie aux environs.

Les Hawks s'en sont tenus à une mise-en-échec soutenue dans la 3e reprise jusqu'au but d'assurance de Mikita.

La victoire a été coûteuse pour les Hawks lorsque le centre Pit Martin s'est tordu un genou à la suite d'une mise-en-échec de Terry Harper dans la 1ère période.

Martin pourrait bien être absent pendant trois semaines au moins. Dale Tallon l'a remplacé entre Hull et Jim Pappin.

A Boston, Gilles Gilbert, qui a surtout repoussé de longs lancers, a brillé dans la troisième période hier soir en aidant les Bruins de Boston à blanchir les Maple Leafs de Toronto 1-0 dans le premier match de leur série quart de finale de la coupe Stanley.

Gregg Sheppard a marqué l'unique filet du match à 4:22 de la 2e reprise avec un court lancer aux dépens de Doug Favell, qui avait arrêté le premier lancer de Sheppard.

Gilbert, qui a perdu son premier match éliminatoire avec Minnesota l'an dernier, a terminé le match avec 35 arrêts, dont neuf dans la dernière période.

Favell a également brillé avec 32 arrêts dans un match serré.

Favell a cédé sa place à un 6e attaquant à 1:26 de la fin du match, mais Gilbert s'est jeté sur la rondelle à 1:11 de la fin, puis les Bruins n'ont pas donné d'autres chances aux visiteurs en dépit de deux mises au jeu dans leur zone.

Les Leafs ont surpris les Bruins favoris avec une tenace mise en échec en plus de la solide tenue de Favell.

Sheppard a pris le retour de son propre lancer pour le seul but du match avec un lancer de 15 pieds.

Gilbert a volé Ron Ellis dans la 2e reprise, mais il a gardé ses meilleurs arrêts pour la 3e reprise, aux dépens de Paul Henderson et Norm Ullman, puis aux dépens d'Eddie Shack, Ian Turnbull, Jim McKenny et Ellis encore une fois.

Guidolin n'était guère heureux

Par GERRY SUTTON

BOSTON (PC) — Après la première victoire de ses Bruins de Boston dans la série quart de finale de la coupe Stanley hier soir, on aurait cru que le pilote Bep Guidolin serait de bonne humeur.

Mais il a critiqué l'arbitre Art Skov de ne pas avoir imposé plus de pénalités aux Maple Leafs de Toronto et n'était guère sympathique aux reporters dans le vestiaire après le match.

"Les autres gars se plaignent si souvent de ne pouvoir toucher Phil Esposito que bientôt l'arbitre n'osera punir un rival de peur de donner l'impression de favoriser Espo, a dit Guidolin.

"S'ils doivent retenir Espo pour l'arrêter, qu'ils en subissent les conséquences."

Esposito a écopé de deux mineures à la suite de brefs échanges avec deux Leafs.

Au fait, les Leafs ont surveillé Espo de si près qu'il a dû se contenter de deux lancers sur les filets tandis que Ken Hodge en faisait un et Wayne Cashman, aucun.

Le trio Gary Monahan-Dave Ken-Ron Ellis, qui surveillait celui d'Espo, en ont réussi neuf sur les filets rivaux.

"Toronto est une solide équipe, a ajouté Guidolin. Vous ne verrez jamais une meilleure tenue par un gardien dans une série, même pas par le gars qui gardait les buts des Canadiens l'an dernier. Quel est son nom déjà (Ken Dryden)?"

KELLY

Le centre Gregg Sheppard, qui n'a compté que 16 buts au cours de la saison et qui a réussi l'unique filet du match, a déclaré: "Je dois compenser dans les séries."

Le gardien Gilles Gilbert, qui en était à son deuxième match éliminatoire, après son premier avec Minnesota l'an dernier, a admis qu'il avait eu du bon temps au cours des deux premières périodes. Les Leafs ont alors effectué 25 lancers, mais la majorité de loin.

Gilbert a effectué 10 arrêts dans la 3e reprise, la plupart de près.

Il a révélé que le lancer de Paul Henderson, qui l'a atteint au visage dans la période, avait été "trop rapide pour l'éviter, mais je me suis ressaisi après un court repos".

Enfin, le pilote Red Kelly, des Leafs, a déclaré que les deux gardiens avaient été merveilleux "même si la chance a souri à Gilbert quelques fois".

"Je crois que la série sera plus longue que prévue par certains...Nous avons déjà mieux patiné que cela, mais les Leafs ne perdront pas beaucoup de matches en jouant ainsi."

GERANT DEMANDE

Pour grossiste en pièces d'autos, établi à Jonquière depuis plusieurs années.

Le candidat devra être dynamique et posséder une bonne expérience de la vente ainsi que des connaissances administratives.

Si vous croyez posséder les qualifications requises, faites parvenir votre application ainsi que votre "curriculum vitae" à:

Le Gérant du personnel
C.P. 880
Chicoutimi, Qué.

Les Cougars parviennent à niveler les chances

A Chicago, Ralph Backstrom a compté à moins de trois minutes de la fin du surtemps hier soir en procurant un gain de 2-1 aux Cougars de Chicago qui ont ainsi égalé les chances à 2-2 avec les Whalers de la Nouvelle-Angleterre dans leur série quart-de-finale de la coupe Avco.

Backstrom a réussi son exploit à 17:45, après que Jan Popiel eut égalé les chances à 1-1 à 25 secondes de la fin de la 3e reprise.

Popiel a réussi l'exploit, neuf secondes après que les Cougars eurent remplacé le gardien Cam Newton par un ailier.

Tim Sheehy avait ouvert le pointage à mi-chemin de la 3e période, après deux engagements sans but.

A Winnipeg, grâce à une poussée de deux buts dans la 3e période hier soir, les Aeros de Houston ont supplanté les Jets de Winnipeg 3-2 en prenant une avance de 2-0 dans leur série quart-de-finale de la coupe Avco.

Marty Howe, Mark Howe et André Hinse ont été les compteurs des Aeros tandis que Normand Beaudin et Milt Black ont touché la cible pour Chicago, qui a dominé le jeu au cours des deux premières périodes sans réussir cependant à déjouer le gardien Don McLeod plus d'une fois.

Le troisième match de la série sera disputé samedi à Houston.

A Edmonton, Bob McMillan et Billy Klatt ont marqué chacun deux buts, hier soir, alors que les Fighting Saints du Minnesota ont vaincu les Oilers d'Edmonton 6-2 pour prendre une avance de 3-0 dans leur série quart-de-finale.

George Morrison et Wayne Connelly ont réussi les autres filets des Fighting Saints tandis que Al Hamilton et Ross Perkins ont riposté pour Edmonton.

Les Oilers ont bombardé le gardien John Garrett de 41 lancers. Jack Norris et Ian Wilkie, de leur côté, ont été mis à l'épreuve 29 fois.

Les Flames devront fournir un effort supplémentaire

PHILADELPHIE (PA) — Le pilote Bernard Geoffrion soutient que ses Flames d'Atlanta savent très bien maintenant qu'il leur faudra fournir un effort supplémentaire s'ils veulent vaincre les Flyers de Philadelphie dans leur série de la Coupe Stanley.

Les Flames ont passé la majorité du temps dans leur propre zone lors de leur échec de 4-1 dans le premier match mardi soir.

"La saison régulière et les séries sont deux paires de manches différentes, a dit Geoffrion. Dans les séries, il faut tout donner."

Geoffrion, qui a déjà fait partie de sept gagnants de la coupe avec Montréal, n'était pas découragé par la supériorité évidente des Flyers dans le premier match.

"Nous ne pouvons nous décourager après un revers. Je respecte les Flyers, mais nous sommes capables de faire mieux."

Selon Geoffrion, les Flyers ont pratiqué un fort échec-avant, ce qu'ils font contre tous les autres clubs.

Sans excuser son club, qui a surpris en terminant au quatrième rang dans la division Ouest de la LNH, Geoffrion a ajouté:

"Nous alignons de jeunes joueurs sans expérience des séries. Ils étaient tendus, mais le seront peut-être moins jeudi."

Geoffrion a confirmé que le gardien sera de retour dans le deuxième match, "car je ne peux le blâmer pour les quatre buts contre nous".

Le pilote Fred Shero va revenir évidemment avec son as Bernard Parent, mais ajoute:

"Nous nous attendons à une plus forte résistance de la part des Flames, car ils doivent réaliser que, avec un retard de 2-0, ils seront en sérieuses difficultés."

Craig Barton avec les Texans

BIRMINGHAM (PA) — L'ailier éloigné Ron Jessie, des Lions de Detroit de la LNF, a signé, hier, un contrat de plusieurs saisons avec Birmingham, de la LMF, à partir de 1975.

Par ailleurs, le quart-arrière désanchanté Craig Morton, des Cowboys de Dallas de la LNF, a aussi signé avec les Texans de Houston, de la LMF, pour 1975.

TENNIS A LONDRES

Par ailleurs les championnats de Wimbledon de tennis seront précédés d'un nouveau tournoi sur gazon, réservés aux hommes, pendant les cinq prochaines années.

Il s'agit du John Player Tournament à Nottingham, qui sera doté de 40 milles livres de prix cette année, et plus à l'avenir.

Trois Hawks sous contrat

MONTREAL (PC) — Trois joueurs des Black Hawks de Chicago de la LNH qui flirtaient avec l'Association mondiale de hockey viennent de signer un contrat à long terme avec les Hawks.

Il s'agit de Keith Magnusson, Cliff Korroll et John Marks, tous trois représentés dans ces négociations par Gerry Patterson, président de Sports Administration Inc.

En annonçant le renouvellement de contrat de ces trois joueurs, M. Patterson a souligné que les Jets de Winnipeg de l'AMH étaient intéressés à obtenir les services de Marks tandis que les Aeros de Houston auraient aimé engager Magnusson et Koroll.

Les Tchèques ont raison des Russes

HELSINKI (AFP) — La Tchécoslovaquie a fait un pas vers le titre de championne du monde de hockey sur glace groupe A, en écrasant hier, après-midi, à Helsinki, l'équipe championne en titre d'URSS par le score de 7-2.

Les Tchèques ont forgé leur succès dans les deux premiers tiers temps en marquant chaque fois trois buts sans en concéder un. Le troisième tiers a été à l'avantage des Soviétiques (2-1), mais il était hélas trop tard pour eux.

La Tchécoslovaquie est maintenant la seule équipe invaincue dans le groupe A, qui réunit six pays.

Cette victoire sur l'URSS permet aux Tchécoslovaques d'envisager avec confiance la suite du tournoi mondial qu'ils ont déjà remporté il y a deux ans. La Tchécoslovaquie avait dû céder son titre de championne du monde à l'URSS l'année dernière.

Pour le deuxième match de la soirée, la Finlande et la Suède ont fait match nul 3-3.

Classement de la poule A après les rencontres de mercredi:

	P	G	P	N	PP	PC	Pt
Tchécoslovaquie	4	4	0	0	26	4	8
U.R.S.S.	4	3	0	1	22	11	6
Finlande	4	1	2	1	13	15	4
Pologne	4	1	1	2	10	18	3
Suède	4	1	1	2	15	12	3
All. Est	4	0	0	4	4	30	0

PISCINE
COLLEGE DE JONQUIERE

COURS DE NATATION

POUR ADULTES:

TOUS LES DEGRES
COMMENCANT
LUNDI LE 15 AVRIL
A 9H.30 P.M.

POUR ENFANTS:

TOUS LES DEGRES
COMMENCANT
SAMEDI LE 27 AVRIL
A 9H.30 A.M.

POUR ADULTES:

TOUS LES DEGRES
COMMENCANT
MARDI LE 30 AVRIL
A 9H.30 P.M.

POUR INFORMATIONS:
547-1174

NOUVEAU GERANT
REAL
VOUS INVITE A VENIR
LE RENCONTRER AU
Magasin Tremblay Nouveautés
392, RACINE EST, CHICOUTIMI

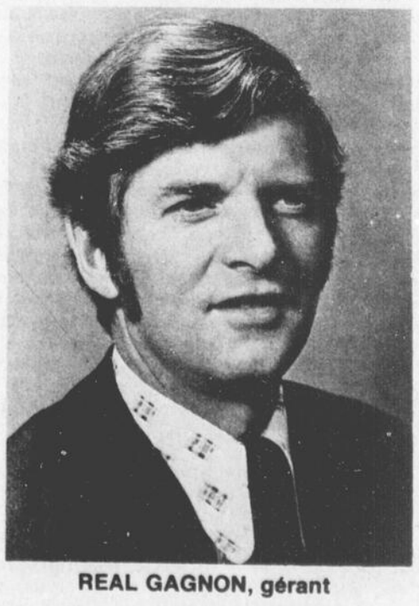

REAL GAGNON, gérant

Avec ses 23 années d'expérience, il saura vous conseiller dans le choix de vos toilettes printanières, tant du côté masculin que féminin.

MAGASIN Tremblay Nouveautés
392 RACINE EST — CHICOUTIMI
Tél.: 543-3416

Victoire de 12-8 en 13 manches, à Pittsburgh

Les Expos reprennent un peu du temps perdu

COLLABORATION SPECIALE

PITTSBURGH, (Penn.) — "Si nous comptons 12 points par partie, nous seront en bonne posture". Ce commentaire de Ken Singleton, après la victoire de 12-8 remportée par les Expos en 13 manches hier sur les Pirates de Pittsburgh au stade Three Rivers, ne pouvait être plus à point. Singleton voulait probablement laisser insinuer que les Expos auront à marquer plusieurs points pour remporter des victoires cette saison, surtout que la relève, grandement affaiblie par le départ de Mike Marshall, n'est pas améliorée.

Par deux fois hier, la relève a failli à la tâche, alors que les Pirates ont marqué cinq points à la cinquième manche pour effacer un recul de 5-1 et prendre une avance de 6-5, et deux autres à la neuvième sur le dynamique circuit de Bob Robertson comme frappeur d'urgence, pour créer une égalité de 8-8 et forcer le match en prolongation.

Et à l'issue de ce marathon de 13 manches d'une durée de trois heures et 40 minutes, c'est Chuck Taylor qui devenait le lanceur gagnant et le héros du match, alors que la défaite était inscrite au dossier du gaucher Ramon Hernandez. La victoire était d'autant plus savoureuse pour les Expos, vu qu'il ne leur arrive pas souvent de vaincre Hernandez et encore moins Dave Giusti, l'as lanceur de relève des Pirates, qui a été la victime de la remontée de trois points des Expos à la neuvième.

Mais c'est le travail de Taylor qui suscitait le plus de commentaires dans le vestiaire des Expos après la partie. L'ancien artilleur des Cardinals de St-Louis n'a jamais lancé plus de trois manches par partie à l'entraînement et plus souvent qu'autrement, Gene Mauch ne l'employait que pour une manche ou deux à la fois.

TAYLOR A LANCE SIX MANCHES

Hier, Taylor a lancé six manches au cours desquelles il a donné quatre coups sûrs, deux points et deux buts sur balles intentionnels. Il avait remplacé John Montague à la huitième manche et a accompli un travail impeccable, exception faite d'un mauvais lancer: un circuit de deux points à Bob Robertson à la neuvième et ce avec deux retraits et deux prises contre le frappeur.

"Je n'ai que moi à blâmer. J'aurais dû lancer une balle rapide, basse et à l'extérieur du marbre dans les circonstances. J'ai voulu employer une balle glissante et un peu haute avec les résultats que l'on connaît" de dire Taylor. Mais Dave Bristol, qui remplaçait Gene Mauch retenu à Los Angeles auprès de son épouse malade, a patienté avec Taylor et a obtenu des dividendes.

"Je sais que Taylor n'est jamais resté longtemps au monticule dans les parties hors concours, mais je n'avait pas tellement le choix aujourd'hui, parce qu'il lançait bien", de dire Bristol.

Taylor a été le quatrième lanceur à parader au monticule pour les Expos. Steve Renko a débuté tel que prévu et n'a donné que quatre coups sûrs et cinq points, dont quatre mérités en quatre manches et deux tiers. Il a été remplacé après avoir vu Richie Hebmer et Al Oliver frapper deux balles au champ opposé pour des doubles à la cinquième.

"Je n'exagère pas en disant que si Hebner ni Oliver n'ont frappé des balles à cet endroit, depuis que je suis dans la ligue" de dire Renko. "Ce fut tout simplement l'une de ces journées. Mais dans l'ensemble je n'ai pas à me plaindre, car j'étais en grande forme aujourd'hui. J'étais même surpris, vu notre longue inactivité" de commenter Renko.

MOORE: DIX BALLES DE SUITE

Bristol a fait appel au gaucher Balor Moore pour faire face à Willie Stargell avec le pointage 5-4 deux retraits et un coureur au deuxième.

Incroyable mais vrai, Moore a non seulement donné un but sur balles à Stargell sur quatre lancers, mais il a lancé dix balles de suite, avant de céder sa place à John Montague avec les buts remplis et le compte deux balles et aucune prise sur Parker.

Parker a frappé un simple pour faire compter deux points et les Pirates prenaient les devants 6-5.

Quand on eut demandé à Bristol, après la partie, s'il croyait que Moore avait toutes les aptitudes pour devenir un bon lanceur de relève, il répondit: "Puis-je m'abstenir, J.-P., de répondre à votre question?" All right. Dave.

COX ERRATIQUE DEFENSIVEMENT

Même si les Expos sont sortis vainqueurs le joueur de deuxième-but Jim Cox se souviendra longtemps de sa première partie dans les majeures. Jim, élu le joueur par excellence du camp d'entraînement, a commis une erreur sur la première balle frappée en sa direction à la première manche par Al Oliver ce qui devait couler un point aux Expos.

A la cinquième, il n'a effectué qu'un retrait sur une balle à double-jeu frappée en sa direction par Paul Popovich et Pittsburgh a manqué cinq points par la suite. Et à la neuvième, les Pirates n'auraient pas niveler le pointage, si Cox avait pu contrôler un roulant par Oliver, bon pour un simple.

"J'étais nerveux et je n'étais pas à l'aise sur cette surface artificielle. J'en étais je crois à mon troisième match seulement sur une telle surface. Heureusement que j'ai compensé par mon coup de bâton" de dire Cox.

Jim a obtenu deux coups sûrs et a fait compter trois points, dont le point gagnant avec un double à la treizième contre Hernandez. Hal Breeden a aussi fait compter trois points avec deux simples et un double. Ken Singleton a aussi obtenu trois coups sûrs, et trois buts sur balles. Ron Woods a produit deux points, et Tim Foli, Jim Lyttle et Taylor, un chacun.

Ken Brett, Bruce Kison, John Morlan, Giusti et Hernandez ont paradé au monticule pour les Pirates. Brett a donné cinq coups sûrs et cinq points et Hernandez cinq coups sûrs et quatre points. Bristol a eu recours à 19 joueurs et n'avait plus qu'un seul frappeur d'urgence à sa disposition à la fin du match, soit Terry Humphrey.

Danny Murtaugh a fait remarquer, après le match que Taylor avait mieux lancé que Giusti et Hernandez et que c'était là l'histoire de la partie. "Quand vous ne pouvez conserver les devants à domicile à la neuvième manche, c'est mauvais signe. C'est la deuxième fois de suite que Giusti échoue. Il a fait de même en fin de semaine à St-Louis. Je crois que la saison sera longue pour tout le monde et que nous verrons souvent des parties de la sorte. Personne n'aura la tâche facile, semble-t-il" de résumer le gérant des Pirates.

Vilas
claude chrétien ltée

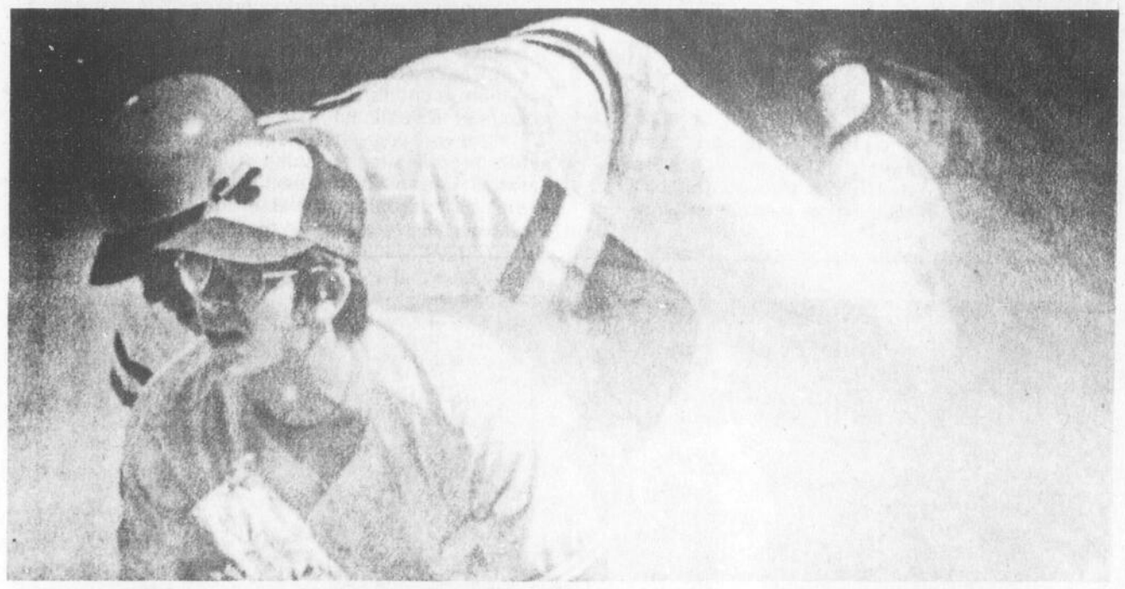

TROP TARD — Le receveur Mike Ryan, des Pirates de Pittsburgh, arrive trop tard au deuxième coussin, alors que Tim Foli des Expos de Montréal a la balle dans son gant pour un retrait forcé. Ryan a tombé sur Foli à la suite de ce jeu, mais Foli ne s'est pas laissé emporter. La saison ne fait que débuter!

Le comportement de Taylor, le fait saillant du match

PITTSBURGH, Penn. — Les Expos étaient tellement calmes, après leur victoire d'hier à Pittsburgh, qu'il a fallu que Charles Bronfman, président du bureau administratif du club, les stimule dans le vestiaire des joueurs. Bronfman, qui avait fait le voyage à Pittsburgh en avion, était accompagné de MM. John McHale, Sydney Maislin, Harry Renault, Jim Fanning et Arnold Ludwick, tous des dirigeants de l'équipe.

Pendant que le directeur-general, Fanning, tentait de communiquer avec Gene Mauch à Los Angeles par interurbain, Dave Bristol, s'entretenait avec les journalistes. "C'est facile de rejouer la partie, quand on a gagné" de dire Dave. Puis il continua: "Le fait saillant du match, ce fut la façon dont Taylor s'est comporté au monticule. Je n'avais pas l'intention de le remplacer, car il ne donnait aucun signe de faiblesse. Chuck n'a fait qu'une erreur, soit la mauvaise balle à Robertson pour un circuit. Mais que voulez-vous. Tout le monde peut faire une erreur. J'ai fait confiance à Taylor par la suite et ça a porté fruit".

Taylor a affirmé qu'il n'était pas fatigué et qu'il aurait continué à lancer au besoin. "Je sais que j'ai commis une erreur avec Robertson, mais tout s'est bien terminé. C'est ce qui compte," de dire Taylor.

John McHale était très heureux de la tournure des événements. "C'est bon signe, quand un club vient de l'arrière de la sorte" dit-il.

Charles Bronfman a serré la main à tous les joueurs avant de plier baggages pour Montréal. Incidemment Bronfman et les Expos ont fait une requête formelle à la Ligue nationale, comme quoi ils n'accepteraient jamais plus d'ouvrir leur saison à Montréal avant le 15 avril.

McHale a fait remarquer qu'une couche de quatre à cinq pouces de neige recouvrait le parc Jarry à la suite de la tempête de mardi, mais qu'il était confiant de voir les Expos commencer leur saison mardi prochain à Montréal contre les Mets.

Cox a fait remarquer que la surface artificielle du stade Three Rivers était glacée à certains endroits quand les joueurs ont sauté sur le terrain hier matin, mais qu'elle était plus sèche par la suite. parce que le soleil brillait.

GAGNANT D'UNE CROISIERE

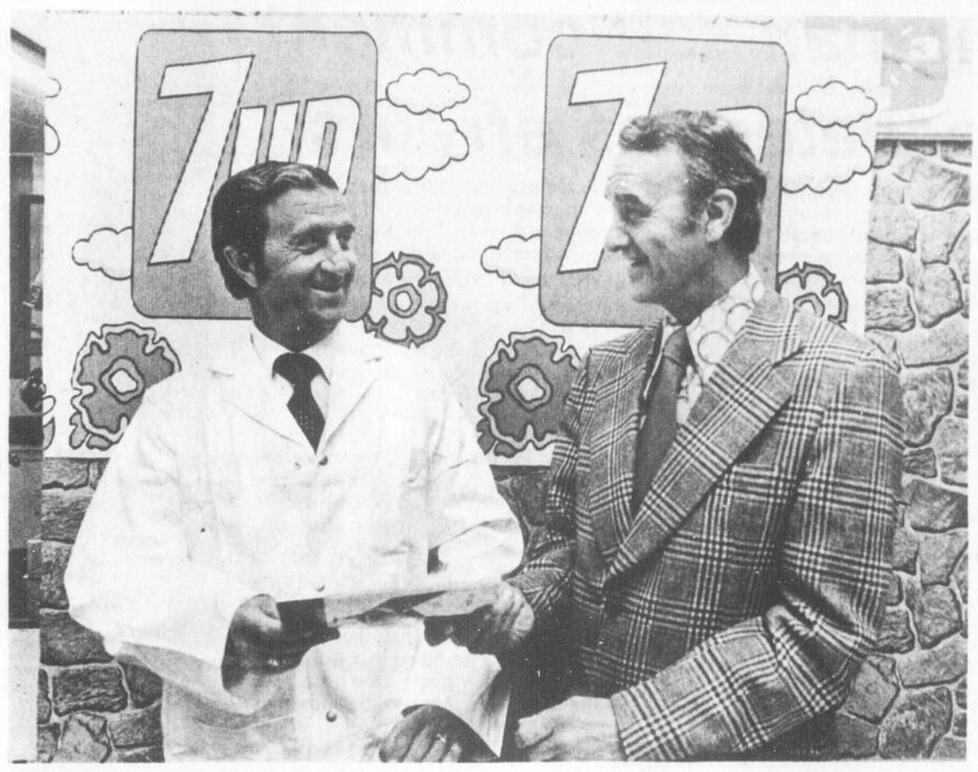

M. Jacques Tremblay de l'Epicerie Moderne de Port-Alfred est l'un des heureux gagnants d'une croisière aux Iles extérieures des Bahamas.

Cette croisière est offerte sur la base de 2 personnes à bord d'un luxueux voilier qui à l'origine avait été offert par Aristote Onassis au Prince Rainier et à la princesse Grâce, comme cadeau de mariage.

M. Jacques Tremblay est l'un des 35 gagnants du concours des Fêtes organisé par la compagnie Seven-Up. pour les marchands.

M. et Mme Jacques Tremblay ont le choix de la date qui leur convient pour cette croisière. Bon voyage.

Sur la photo, nous apercevons, M. Antoine Villeneuve, directeur des Relations Publiques de Liqueurs Saguenay Ltée qui remet le billet pour la croisière aux Iles Bahamas à M. Jacques Tremblay.

CENTRE-VILLE AUTO A JONQUIERE

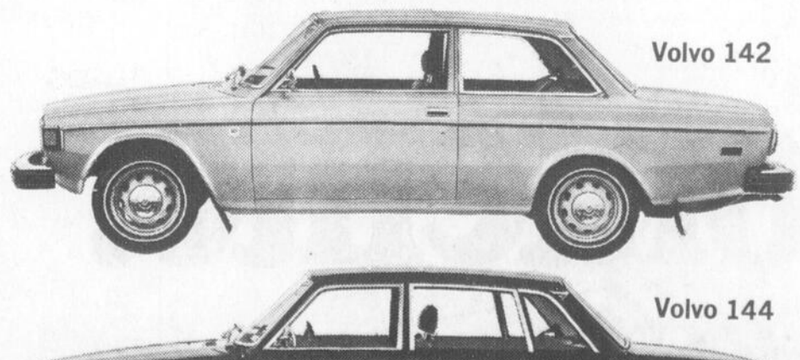

Volvo 142

Volvo 144

Volvo 145

Avant d'aller au-devant des autres familiales, allez derrière les nôtres. Surprise: un lave/essuie lunette arrière et un compartiment assez grand pour un sofa de 6'.

VOLVO

LE GENRE DE VOITURE QUE TOUT LE MONDE CHERCHE A CONSTRUIRE

JACQUES BOILY
Gérant des ventes

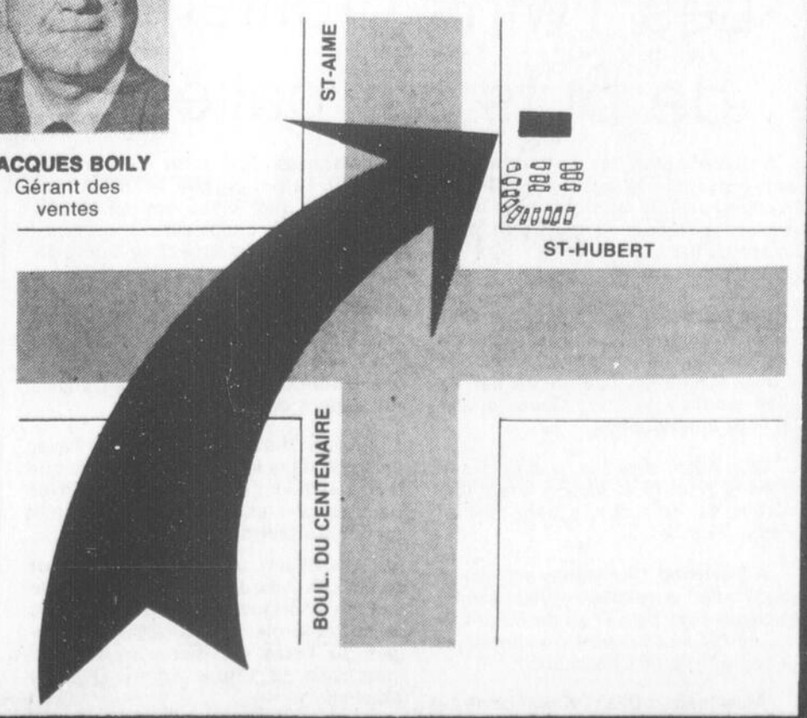

COIN ST-HUBERT et ST-AIME

Tél.: 547-4784

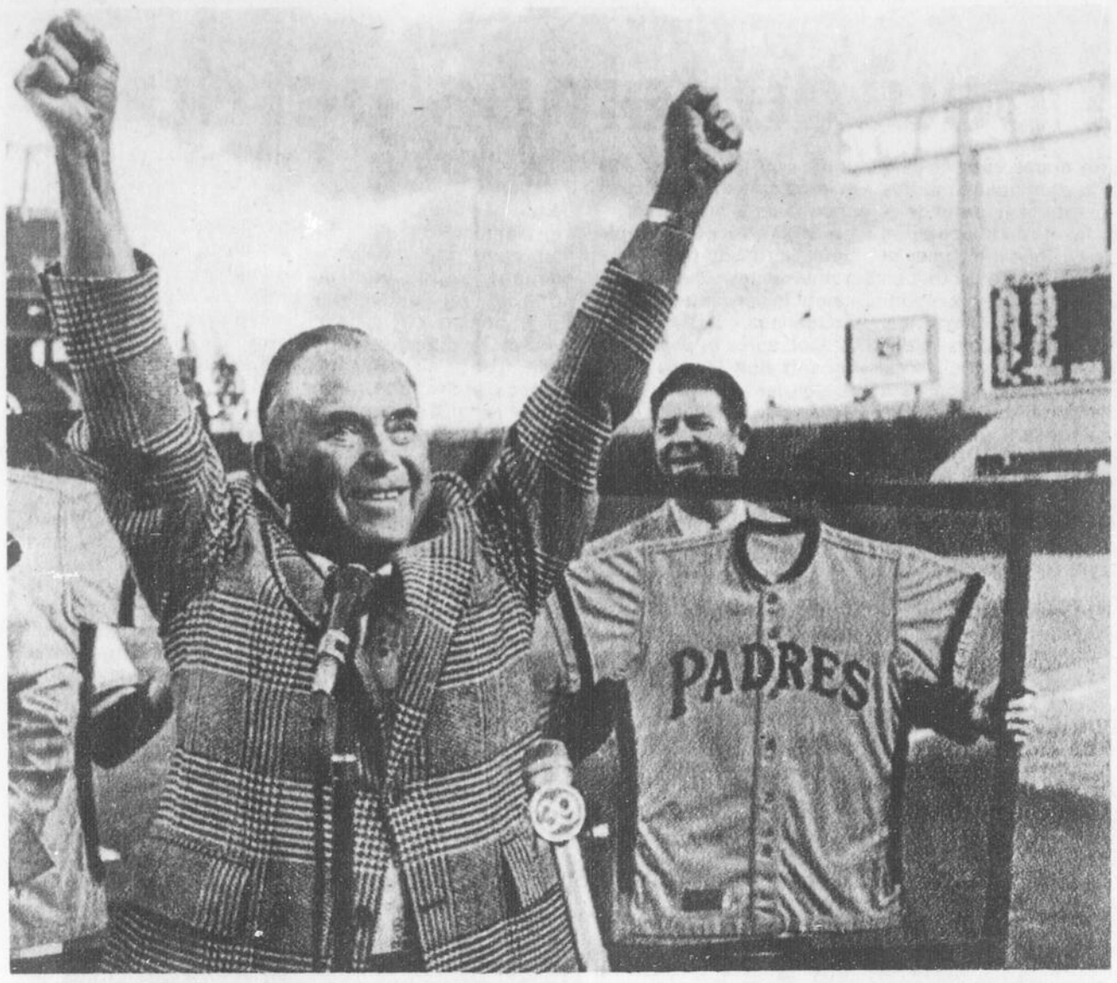

C'ETAIT AVANT — Le nouveau propriétaire des Padres de San Diego, Ray Kroc, est tout heureux de saluer la foule, avant que ses Padres n'affrontent les Astros de Houston. Mais à compter de la huitième manche, Kroc déclarera qu'il n'a jamais vu du baseball "aussi stupide". (Téléphoto PA)

"Du baseball stupide" au quatrième match seulement

SAN DIEGO (PA) — Les Astros de Houston se sont portés à la défense des Padres de San Diego hier, après que Ray Kroc, nouveau propriétaire des Padres, les eut critiqués publiquement au cours du match de mardi soir.

Même le gérant des Astros, Preston Gomez, a critiqué Kroc.

"Ce n'est pas bien, a dit Gomez. Quelqu'un devrait lui parler, peut-être le commissaire. Dans toute ma carrière, je n'ai jamais entendu un propriétaire parler ainsi."

Le lanceur Claude Osteen a ajouté: "Je ne pouvais le croire. Il devra apprendre qu'on achète pas le succès dans ce sport."

Le 2e-but des Astros, Tommy Helms, a qualifié la déclaration de Kroc de non professionnelle.

Les Padres, eux-mêmes, étaient visiblement bouleversés et Willie McCovey a dit que les paroles de Kroc "résonneront aux oreilles des joueurs pendant quelque temps".

DECLARATION

Kroc, 72 ans, s'est emparé du système public de hauts-parleurs à la 8e manche de son premier match de baseball à San Diego depuis qu'il a versé $13 millions pour le club.

"Je n'ai jamais assisté à du baseball aussi stupide dans ma vie", a déclaré le président d'une chaîne de comptoirs à hamburger.

Après avoir perdu leurs trois premiers matches devant les Dodgers à Los Angeles, les Padres ont encaissé un revers de 9-5 à leur ouverture locale devant 39,083 partisans mardi.

Après le match, le directeur-gérant John McNamara a eu un court entretien privé avec les joueurs dans le vestiaire des Padres, qui ont d'ailleurs quitté les lieux plus rapidement que d'habitude.

MILLER

Denis Menke, représentant des joueurs chez les Astros, a déclaré qu'il téléphonerait à Marvin Miller, directeur de l'Association des joueurs, afin de protester contre la conduite de Kroc.

"Il a gâché une grande soirée dans cette cité, pour les locaux et nous aussi. Il ne fait pas affaire avec les gens des hamburgers, mais avec des athlètes professionnels."

A New York, Miller a exigé que Kroc fasse des excuses publiques.

"Les joueurs qui ont été qualifiés de stupides par un propriétaire qui en est à son 4e match de baseball ont droit à des excuses publiques, a dit Miller dans un communiqué. Les joueurs des Padres et des Astros ont démontré, par leur maintien face aux insultes inexcusables de Kroc, qu'ils étaient beaucoup plus intelligents que lui."

KUHN

Le commissaire et le président de la LN, Charles Feeney, ont exigé hier que Kroc fasse des excuses à ses joueurs après les avoir insultéspubliquement mardi soir.

"J'ai discuté la déclaration de Kroc avec Feeney et nous avons conclu que la déclaration était déplacée, si bien qu'une excuse s'imposait."

"Le président Feeney s'occupe de l'affaire avec Kroc", a déclaré Kuhn à New York.

Miller avait ajouté dans sa déclaration écrite:

"Le fait de diminuer les joueurs en public n'est pas bien accueilli par ceux-ci, l'Association des joueurs et le public lui-même.

"Il devrait être également désaprouvé par les autres propriétaires de clubs et les dirigeants du baseball. Une telle conduite nuit certes au meilleur intérêt du baseball et entraîne une action disciplinaire par les dirigeants en place."

Kingman sait comment racheter des erreurs

A San Francisco, Dave Kingman a compensé pour deux erreurs antérieures avec un circuit victorieux dans la sixième manche hier alors que les Giants de San Francisco ont supplanté les Reds de Cincinnati 4-3.

Mike Caldwell s'est ressaisi après deux points non mérités des Reds au cours des deux premières manches en enregistrant son deuxième gain de la saison grâce à une performance de cinq coups sûrs.

Kingman avait été responsable de ces deux premiers points avec ses erreurs au troisième coussin.

Bobby Bonda a également bouclé le circuit au profit des vainqueurs dans la septième manche.

A Chicago, Billy Williams a cogné un circuit de trois points dès la première manche hier, puis a produit deux autres points avec un simple dans la neuvième en conduisant les Cubs de Chicago à un gain de 7-6 sur les Phillies de Philadelphie.

Les Phillies avaient pris une avance de 6-5 au début de la neuvième grâce au troisième point produit par Greg Lusinski dans le match.

Les Cubs avaient égalé les chances à 5-5 dans la sixième reprise grâce à un simple de deux points par Jose Cardenal.

Le circuit de Williams avait suivi deux buts sur balles en première manche.

A New York, Jerry Grote, qui n'avait cogné qu'un circuit en 1973, a réussi son deuxième de la saison hier, en plus d'un simple d'un point, en aidant les Mets de New York à supplanter les Cards de St-Louis 3-2.

Après avoir produit un premier point avec un simple dès la première manche aux dépens de John Curtis, à ses débuts dans les majeures, Grote a ajouté son circuit dans la sixième reprise.

Jerry Koosman a cédé sa place dans la neuvième manche, après avoir accordé un triple à Reggie Smith et un simple à Ted Simmons.

A Atlanta, Tommy John et Mike Marshall ont limité les Braves d'Atlanta à quatre coups sûrs hier en conduisant les Dodgers de Los Angeles à un gain de 4-0.

Hank Aaron, de retour au jeu, n'a rien fait en quatre essais.

Lee Lacy a participé aux deux premiers points des Dodgers en commençant les 1ère et 6e manches avec des simples.

John, qui avait blanchi San Diego samedi, a limité les Braves à quatre coups sûrs en huit manches tandis que Marshall terminait le match avec facilité.

A San Diego, Grâce à une poussée de six points, y compris des doubles successifs de deux points par Tommy Helms et Dave Roberts, dans la 5e manche hier soir, les Astros de Houston ont déclassé les Padres de San Diego 9-1.

Derrell Thomas, des Padres, a ouvert le pointage avec un triple, suivi d'un retrait à l'intérieur, dans la 3e manche, puis les Astros ont pris les devants 2-1 dans la 4e, marquée du premier circuit de Cesar Cedeno cette saison.

Au cours de leur cinq revers cette saison, les Padres ont accordé 43 points à leurs rivaux.

Ils avaient été publiquement les victimes des critiques de leur nouveau propriétaire Ray Kroc à la 8e manche de leur match de mardi soir.

Les Twins profitent de buts sur balles

A Bloomington, les Twins du Minnesota ont profité de cinq buts sur balles dans la septième manche hier pour combler un déficit de trois points et l'emporter 6-5 sur les White Sox de Chicago.

Les Sox possédaient une avance de 5-2 après un retrait dans la septième manche lorsqu'est survenue l'avalanche de buts sur balles, couronnée par un ballon-sacrifice de Tony Oliva, le tout bon pour quatre points.

Dick Allen, des Sox, a cogné son premier circuit de la saison lors d'une poussée de trois points dans la cinquième manche.

A Cleveland, Don Money a réussi un grand chelem après deux retraits dans la neuvième manche hier en procurant un gain de 6-4 aux Brewers de Milwaukee sur les Indiens de Cleveland.

Milwaukee a pris une avance de 2-0 dès la deuxième manche grâce au triple de Pedro Garcia, mais les Indiens ont égalé les chances dans la deuxième moitié de l'engagement.

Les locaux ont ajouté deux autres points dans la neuvième marquée par le circuit de Dave Duncan.

A Kansas City, John Mayberry et Fred Pateck ont boucké le circuit hier tandis que Jim Busby limitait les As d'Oakland à six coups sûrs en conduisant les Royals de Kansas City à un gain de 4-1.

Mayberry a réussi son exploit de deux points dès la 1ère manche tandis que Pateck commençait la 6e manche avec le sien, les deux coups étant réussis aux dépens de Ken Holtzman.

Amos Otis a préparé le 4e point avec un triple dans la 8e manche tandis que les As évitaient le zéro dans la 6e avec deux simples et, un lancer erratique et un but sur balles.

A Anaheim, une erreur du voltigeur de gauche Alex Johnson sur un simple de Ellie Rodriguez a permis aux Angels de la Californie de surclasser les Rangers du Texas 4-3, hier soir, dans un match de la Ligue américaine de baseball.

Avec deux retraits dans la deuxième moitié de la neuvième manche, Rodriguez a poussé Richie Scheinblum au troisième coussin à l'aide d'un simple. Johnson a toutefois jonglé avec la balle et Scheinblum en a profité pour croiser le marbre.

Ça contente.

BOUT FILTRE • BOUT UNI • MENTHOL

Avis: Le ministère de la Santé nationale et du Bien-être social considère que le danger pour la santé croît avec l'usage.

SUR LES BUTS

LIGUE AMERICAINE

Milwaukee 020 000 004- 6 7 1
Cleveland 002 000 002- 4 10 2
Wright 1-0, Rodriguez 9 et Porter; J. Perry 0-1, Upshaw 9 et Duncan. C: Mil-Money 1; Cle-Duncan 1.

Chicago 100 030 100- 5 13 1
Minnesota 000 101 40x- 6 9 2
Bahnsen, Forster 7 0-1, Acosta 7, Pitlock 8 et Herrmann, Downing 8; Hands, Albury 6, Corbin 7 1-0, B. Campbell 8 et Hundley. C: Chi-R. Allen 1.

Oakland 000 001 000- 1 6 1
Kansas City 200 010 01x- 4 8 0
Holtzman 0-2 et Foose; Busby 2-0 et Healty. C: KC Mayberry 1, Patek 1.

Texas 002 100 000- 3 9 2
Californie 300 000 001- 4 8 1
Jenkins 1-1 et Sundberg Tanaka 1-0 et Rodriguez.

Ligue nationale

St-Louis 010 000 001-2 7 2
New York 200 001 00X-3 6 1
Curtis 0-1, Folkers 8 et Simmons; Koosman 1-0, Apodaca 9 et Grote. C: NY-Grote 1.

Phila 003 110 001-6 12 3
Chicago 300 020 002-7 10 2
Ruthven, Culver 1, Linzy 3, Wallace 4, Watt 6, Scarce 8 1-1 et Boone; Reuschel, Hutson 5, Burris 7 1-0 et Mitterwald. C; Pha-Grabarkewitz 1; Cih-Williams 1.

Cincinnati 110 000 010-3 5 0
San Fran 002 001 10X-4 7 3
Gullett 0-1, Carroll 7 et Bench; Caldwell 2-0, Moffitt 8 et Rudolph. C: SF-Kingman 2, Bonds 1.

Los Angeles 100 001 011-4 7 1
Atlanta 000 000 000-0 4 0
John 2-0 Marshall 9 et Ferguson; Harrison 0-2 Aker 9 et Correll.

Houston 000 261 000-9 14 0
San Diego 001 000 000-1 7 1
Roberts 1-1 et M. May; Greif 0-2, Troedson 5, Garcia 6, Corkins 8 et Kendall. CC: Hou-Cedeno 1.

SPORTS EN CHIFFRES

Ligue junior régionale

		B	A	Pts
Pierre Gagné	P.-A.	15	9	24
Marcellin Boudreault	Jonq.	8	13	21
Christian Boudreault	P.-A.	12	8	20
Michel Tremblay	Jonq.	9	11	20
Serge Gendron	Jonq.	7	13	20
Sylvain Tremblay	Chic.	5	15	20
Germain Tremblay	P.-A.	2	15	17
Raynald Desbiens	P.-A.	4	11	15
Alain Blais	Chic.	10	4	14
Pierre Girard sr	Chic.	4	9	13
Luc Vigneault	Jonq.	5	6	11
Lambert Tremblay	Chic.	4	7	11

Demain
Port-Alfred vs Jonquière

Dimanche
Jonquière vs Port-Alfred

Ligue junior majeure

Hier
Aucune joute

Aujourd'hui
Aucune joute

Ligue nationale

Hier
New York 4 Montréal 1
(New York mène 1-0)
Toronto 0 Boston 1
(Boston mène 1-0)
Los Angeles 1 Chicago 3
(Chicago mène 1-0)

Aujourd'hui
New York vs Montréal
Atlanta vs Philadelphie
Toronto vs Boston
Los Angeles vs Chicago

Association mondiale

Hier
Houston 3 Winnipeg 2
(Houston mène 2-0)
Minnesota 6 Edmonton 2
(Minnesota mène 3-0)
N.-Angleterre 1 Chicago 2
(Série égale 2-2)

Aujourd'hui
Aucune joute

BASEBALL

LIGUE NATIONALE

Hier
Montréal 12 Pittsburgh 8 (13 manches)
Philadelphie 6 Chicago 7
Cincinnati 3 San Francisco 4
Los Angeles 4 Atlanta 0
Houston 9 San Diego 1
Saint-Louis 2 New York 3

Aujourd'hui
Montréal vs Pittsburgh
Saint-Louis vs New York (2)
Philadelphie vs Chicago
Los Angeles vs Atlanta
Houston vs San Diego

LIGUE AMERICAINE

Hier
Baltimore Boston (remise)
Chicago 5 Minnesota 6
Milwaukee 6 Cleveland 4
Oakland 1 Kansas City 4
Texas 3 Californie 4

Aujourd'hui
Texas vs Californie
Chicago vs Minnesota
Milwaukee vs Cleveland
Baltimore vs Boston
New York vs Détroit

AU MONTICULE

Ligue nationale

St-Louis Gibson 0-0 et Foster 0-0 à New York Seaver 0-0 et Stone 0-0

Philadelphie Carlton 0-0 à Chicago Hooton 0-0

Montréal Rogers 0-0 à Pittsburgh Ellis 0-0 S

Los Angeles Messersmith 1-0 à Atlanta Niekro 1-0 S

Houston Griffin 0-1 à San Diego Jones 0-0 S

Ligue américaine

Milwaukee Colborn 0-0 à Cleveland Bosman 0-0

New York Sottlemyre 1-0 à Détroit Coleman 0-0

Baltimore Palmer 1-0 à Boston Wise 0-0
Chicago Kaat 0-0 à Minnesota Decker 0-0

Texas Clyde 0-0 ou Hargan 0-0 à Californie Singer 0-0 S

CLASSEMENT

Ligue nationale

Section Est

	G	P	Moy.	Diff.
Chicago	2	0	1.000	—
Montréal	1	0	1.000	1-2
New York	2	1	.667	1-2
St-Louis	2	1	.667	1-2
Philadelphie	1	3	.250	2
Pittsburgh	0	3	.000	2 1-2

Section Ouest

Los Angeles	5	1	.833	—
San Francisco	5	1	.833	—
Cincinnati	3	3	.500	2
Houston	2	3	.400	2 1-2
Atlanta	2	4	.333	3
San Diego	0	5	.000	4 1-2

Ligue américaine

Section Est

	G	P	Moy.	Diff.
New York	4	0	1.000	—
Milwaukee	2	1	.667	1 1-2
Baltimore	2	2	.500	2
Boston	1	1	.500	2
Détroit	2	3	.400	2 1-2
Cleveland	0	4	.000	4

Section Ouest

Californie	3	1	.750	—
Minnesota	3	1	.750	—
Oakland	3	2	.600	1-2
Kansas City	2	2	.500	1
Texas	2	3	.400	1 1-2
Chicago	0	4	.000	3

Vilas
claude chrétien ltée

UNE VIE A SAUVER
UNE SANTE A RESTAURER
COLLECTE DE SANG
TOUTE LA JOURNEE
VENDREDI-SAINT, 12 AVRIL
CEGEP de Jonquière

Grâce aux donneurs bénévoles, la CROIX-ROUGE fournit gratuitement le sang aux personnes qui en ont besoin.

Ligue nationale

TORONTO 0
BOSTON 1

PREMIERE PERIODE

Aucun but.
Pén-Glennie T 0:17, Sims B 4:59, Hodge B 9:25, Sittler T 11:57, Glennie T 13:16.

DEUXIEME PERIODE

1. Bos., Sheppard 1 Smith, Marcotte 4:22
Pén-Esposito B, Glennie T 0:53

TROISIEME PERIODE

Aucun but.
Pén-Esposito B, Pelyk T 7:07, Orr inconduite 20:00
Lancers:

Toronto	11	15	9-35
Boston	6	12	15-33

Gardiens — Favell, Toronto; Gilbert, Boston.
A-15,003.

LOS ANGELES 1
CHICAGO 3

PREMIERE PERIODE

1. Los Ang., Carr 1 Williams 9:08
Pén-Long LA 5:27, Jarrett C 8:54, Long LA 15:29

DEUXIEME PERIODE

2. Chi., Rota 1 Bordeleau 11:53
3. Chi., Hull 1 Redmond, White 16:51
Pén-Tallon C 1:48, Harper LA, Tallon C 17:26, Corrigan LA 19:29

TROISIEME PERIODE

4. Chi., Mikita 1, 19:12
Pén-Tallon C 7:03, Harper LA, Mikita C 16:30, Long LA inconduite 19:12

Lancers:

Los Angeles	10	9	9-28
Chicago	8	16	8-32

Gardiens — Vachon, Los Angeles; Esposito, Chicago.
A-16,666.

SOMMAIRE

N.Y. RANGERS 4
MONTREAL 1

PREMIERE PERIODE

1. NY Ran., Vickers 1 Rousseau, Park 10.48
2. NY Ran., MacGregor 1 Stemkowski, Irvine 11.07
Pénalités-Seiling R 1.51, Larose M mineure double, Irvine R 6.42, Stemkowski R, Lapointe M 7.12, Richard M 7.55, Marotte R 11.32, Lafleur M, Tkaczuk R 12.50, Vickers R 15.00

DEUXIEME PERIODE

3. NY Ran., Rolfe 1 Gilbert, Rousseau 2.43
4. Mon., Shutt 1 Lapointe, Robinson 8.59
Pénalités-Seiling R, Shutt M majeures 2.08, Roberts M 4.06, Gilbert R 5.20

TROISIEME PERIODE

5. N.Y. Ran., Park 1 Vickers, Fairbairn 18.11
Pénalités-Tkaczuk R 11.46, Park R, P. Mahovlich M 15.20.
Lancers:

Rangers	13	13	5-31
Montréal	8	10	6-24

Gardiens-Giacomin, Rangers; Larocque, Montréal.
A.-16,581

Association mondiale

HOUSTON 3
WINNIPEG 2

PREMIERE PERIODE

1. Win., Beaudin 2 Spring, Ash 2.36
Pénalités-Black W 0.27, Taylor H mineure double 4.24, Hall H mineure double 7.05, Schella H, Sutherland W 7.48, Stephanson W, Labossière H 14.32

DEUXIEME PERIODE

2. Hou., Marty Howe 1 G. Howe, Sherrit 16.24
Pénalités-Labossière H, Stephanson 2 0.59, McDonald W 5.34, Popiel H 7.04, Hale H 12.26, Houston banc 17.58

TROISIEME PERIODE

3. Hou., Mark Howe 2 Kannegiesser 7.58
4. Hou., Hinse 1 Schella, Lund 9.00
5. Win., Black 1 Stephanson 11.39
Pénalités-Labossière H, Stephanson W 7.02, Stephanson W 13.06, Hinse H 14.01, G Howe H mineure, inconduite 15.16
Lancers:

Houston	3	9	10-22
Winnipeg	5	9	7-22

Gardiens-McLeod, Houston; Daley, Winnipeg.
A.-8,692

N.-ANGLETERRE 1
CHICAGO 2

PREMIERE PERIODE

Aucun but.
Pén- Mavety C 7:37, Harris NA 9:42, Selwood NA 10:44, Lee NA majeures, Palement C mineure, majeure 11:50

DEUXIEME PERIODE

Aucun but.
Pén-Morris C, Doery NA 9:59, Jordan NA 10:09

TROISIEME PERIODE

1. N.-Ang., Sheehy 3 Harris 9:36
2. Chi., Popiel 3 Sincinski, Harris 19:35
Pén-Blackburn NA 14:02

SURTEMPS

3. Chi., Backstrom 1 Harris 17:45
Pén-Morris C, Earl NA 5:03
Lancers:

N.-Angleterre	7	6	9	8-30
Chicago	7	12	14	15-48

Gardiens — Smith, N.-Angleterre; Newton, Chicago.
A-3,452.

MINNESOTA 6
EDMONTON 2

PREMIERE PERIODE

1. Min., Morrison 2 Connelly, Walton 9:18
Pénalités—Gallant M, Hamilton E, mineures, majeures, Falkenberg E, inconduite, 7:02, Barrie E 8:42, Gilmoore E, Klatt M, mineures, majeures, 9:57, McMahon M, Barid E, majeures, 19:15.

DEUXIEME PERIODE

2. Min., McMillan 2 0:26
3. Min., Klatt 1 Antonovich 1:29
4. Edm., Hamilton 1 Patenaude, Perkins 10:08
Pénalités—Smith M 3:26, Hamilton E 7:30, Antonovich M 17:31.

TROISIEME PERIODE

5. Min., McMillan 3 0:35
6. Min., Connelly 1 Walton, Ball 6:55
7. Min., Klatt 2 14:18
8. Edm., Perkins 1 Baird, Patenaude 15:25
Pénalités—Morrison M 4:28, 7, 27, Patenaude E 5:26, Carlyle E 6:32, Smith M 9:57, Gilmore E 10:50.
Lancers:

Minnesota	9	11	9-29
Edmonton	12	15	14-41

Gardiens—Garrett, Minnesota; Wilkie, Norris, Edmonton.
A— 4,606.

Si vous n'optez pas pour la déduction uniforme de $100 pour frais médicaux et dons de charité, rappelez-vous que cette année il vous FAUT des reçus pour les deux.

L'an dernier, nous avions dit "Pas besoin de reçus" pour les frais médicaux.

Ce fut... hum... ce fut tel que cette année nous exigeons à nouveau des reçus.

Et puisque la déduction totale pour les frais médicaux et les dons de charité semble une source de problèmes pour certains contribuables, les renseignements donnés ci-après devraient aider à clarifier les points obscurs.

Découpez cette annonce et servez-vous-en lorsque vous remplirez votre formule d'impôt.

Premièrement, comment puis-je savoir si, oui ou non, je demande la déduction uniforme?

Bon. Nous sommes à la page 2 de votre formule en train de remplir la dernière section "Déductions du revenu net".

Nous en sommes à la "Déduction uniforme pour frais médicaux et dons de charité". Pour savoir, si oui ou non, vous demandez la déduction uniforme, la première chose à faire est d'additionner les montants de vos reçus pour frais médicaux. Vous déduisez de ce total 3% de votre revenu net. (Ne vous affolez pas: votre revenu net, c'est le montant que vous venez d'inscrire plus haut à la ligne 35. Prenez tout simplement 3% de ce montant et soustrayez-le.)

Ensuite, additionnez les montants de vos reçus de dons de charité jusqu'à concurrence de 20% de votre revenu net (oui, 20% de ce même montant qui est indiqué à la ligne 35; ces 20% sont nouveaux depuis 1972. C'était autrefois 10%).

Si le total de vos frais médicaux (moins 3% de votre revenu net) et de vos dons de charité (jusqu'à concurrence de 20% de votre revenu net) dépasse $100, il est évident que vous N'OPTEREZ PAS POUR LA DÉDUCTION UNIFORME.

Si, au contraire, le total se chiffre à moins de $100, ou encore, si vous n'avez pas de reçus, optez pour la déduction uniforme de $100 et inscrivez-la à la ligne 37. (Si tel est votre cas, le reste du présent texte ne vous concerne plus. Vous n'avez pas à en continuer la lecture.)

Pour ceux qui choisiront l'autre déduction, voici comment procéder.

Par quoi commencer?

D'abord, ouvrez votre guide. Allez directement à l'article 40. Lisez-le attentivement. Lisez ensuite l'article 41.

C'est fait. Et maintenant?

Trouvez l'Annexe 3 comprise avec votre formule d'impôt. Faites exactement ce qu'elle vous dit. Inscrivez vos frais médicaux dans la partie du haut et vos dons de charité dans la partie du bas.

N'oubliez aucun renseignement. Et n'oubliez surtout pas de joindre des reçus pour tous les frais ou dons inscrits. Sinon, l'acheminement de votre déclaration serait retardé.

Comment puis-je savoir si certains frais médicaux sont admissibles ou non?

Encore une fois, consultez votre guide. Il indique clairement quel genre de frais est *admissible*.

Règle générale, rappelez-vous que si certains frais médicaux vous ont été ou vous seront remboursés en vertu d'un régime public ou privé d'assurance-maladie ou d'assurance-hospitalisation, vous ne pouvez pas les déduire. Mais même si vous ne pouvez déduire les frais remboursés par un régime privé d'assurance, vous *pouvez* cependant déduire les primes que vous avez versées à ce régime.

Une fois que vous avez calculé le total de vos frais médicaux, inscrivez-le à la page 2, ligne 39 de votre déclaration.

Et quels dons de charité sont admissibles?

Il faut surtout se rappeler que les dons doivent avoir été versés à des *oeuvres de charité canadiennes enregistrées*. Ces dons doivent être appuyés de reçus portant le numéro d'enregistrement des oeuvres de charité en question.

J'ai donné de mon temps et de mes efforts mais pas d'argent. Cela compte-t-il?

Nous regrettons, mais la réponse est "non".

En 1972, j'ai donné plus que 20% de mon revenu net à des oeuvres de charité enregistrées, mais je n'ai pu déduire la totalité de ces dons. Puis-je reporter le reste cette année?

Oui. A condition que le montant reporté, plus les dons comptés pour 1973, ne dépassent pas 20% de votre revenu net de 1973.

Donc, relativement aux dons, si vous déduisez un montant reporté de 1972, joignez les reçus et notez sur votre déclaration le montant de 1972.

J'ai donné à des oeuvres de charité situées aux Etats-Unis. Puis-je déduire ces dons?

Oui, si vous avez bénéficié de revenus provenant des Etats-Unis au cours de l'année.

Et comme pour le Canada, les dons déduits ne doivent pas excéder 20% de vos revenus en provenance des Etats-Unis. (Voir le guide, article 41.)

Je comprends. Et où dois-je inscrire le total de mes dons de charité?

A la page 2, ligne 40, de votre déclaration.

C'est tout?

Assurez-vous que l'Annexe 3 et tous vos reçus sont joints à votre déclaration. Autre chose: vérifiez vos calculs. Comme vous le savez, la plus petite erreur de calcul peut retarder l'acheminement de votre déclaration.

Si j'ai encore d'autres questions, qu'est-ce que je fais?

Si vous ne trouvez pas les réponses dans les articles 40 et 41 de votre guide, téléphonez ou passez à votre bureau de district d'impôt. Là, vous obtiendrez des réponses à vos questions.

Voilà.

C'est fait.

Comptez sur nous pour vous aider.

Revenu Canada Impôt — Revenue Canada Taxation
Robert Stanbury, ministre — Robert Stanbury, Minister

OPÉRATION DÉPANNAGE

GUIDE DE L'IMPÔT
Votre guide est votre meilleure source de renseignements. Lisez-le. Suivez-le. Faites-lui confiance. Vous devriez y trouver tous les renseignements et toutes les explications qu'il vous faut.

ANNONCES DANS LES JOURNAUX
Lisez nos annonces dans ce journal. Jusqu'à la mi-avril, nous essaierons de vous donner le plus possible de renseignements supplémentaires sur des sujets qui pourraient vous causer des problèmes. Si vous voyez quelque chose qui vous concerne, découpez l'annonce et conservez-la jusqu'au moment où vous remplirez votre déclaration d'impôt fédéral.

Vous trouverez ci-dessous le numéro de téléphone de votre bureau de district pour l'impôt fédéral. Si vous ne demeurez pas dans la région du bureau, demandez à la téléphoniste de composer pour vous le numéro **Zenith 0-4000**. Et n'oubliez pas que les appels sont gratuits, et que ce service est là pour vous. Et, **les lundis et mardis, notre service téléphonique est à votre disposition jusqu'à 18 heures.**

PASSEZ NOUS VOIR
Certains préfèrent venir nous voir. Nous ne demandons pas mieux. Si vous avez des problèmes d'impôt fédéral, vous n'avez qu'à passer pour obtenir des conseils gratuits. Vous trouverez ci-dessous l'adresse de votre bureau de district.

Ecrivez au bureau de district le plus près. Exposez votre problème le plus clairement possible, en donnant tous les renseignements nécessaires (et votre adresse, s'il vous plaît!) On répondra à votre lettre le plus vite et le plus simplement possible.

165 sud, rue Dorchester, Québec 2 (Québec) – 694-3180
50, rue Couture, C.P. 1300, Sherbrooke (Québec) – 565-4890
Edifice du Revenu national, 305 ouest, boul. Dorchester, Montréal 128 (Québec) – 283-5300
11 est, rue McQuaig, Rouyn (Québec) J9X 3B5 – 764-5171

PORTE-FEUILLES QUOTIDIEN

Bell Canada espère trouver des sources de revenu autres que la hausse des taux

MONTREAL (PC) — Des officiers supérieurs de la société Bell Canada ont soutenu hier que leur entreprise a toujours besoin de fonds supplémentaires nécessaires au maintien de ses services, mais que le groupe recherche constamment des moyens permettant d'éviter les recours fréquents à des hausses de taux.

L'essentiel des propos tenus par les deux officiers de Bell, à l'occasion de l'Assemblée annuelle des actionnaires, a porté sur la question de la hausse des taux. Certains actionnaires ont pourtant interrogé les administrateurs sur d'autres aspects des affaires de la société.

Le président du Conseil d'administration, M. Robert C. Scrivener a affirmé au cours d'une conférence de presse, qu'il ne voyait actuellement pas comment, dans les circonstances, la société pourrait ne pas avoir besoin de nouveaux capitaux.

"L'inflation, a déclaré M. Scrivener, est plus forte que nous ne pouvons la soutenir. Aussi, ne peut-on pas prévoir une stabilisation de nos taux tant qu'elle n'aura pas prix fin", a-t-il conclu.

De son côté, le président de la société, M. Jean de Gran-Pré, s'est interrogé sur la façon actuelle de procéder pour obtenir les hausses de taux: la requête auprès de la Commission canadienne des transports.

"Nous sommes conscients, a déclaré M. de Grand-Pré des difficultés que pose notre présence fréquente devant la commission. A ce moment, c'est notre unique moyen de procéder, a-t-il affirmé.

Nous avons bien recherché a continué le président de Bell les moyens d'éviter ces continuelles requêtes devant la commission. Ainsi nous avons songé à une méthode d'ajustement automatique des prix. Une telle méthode sans doute nous permettrait de sortir de la situation délicate dans laquelle nous nous trouvons aujourd'hui".

La société a rapporté en 1973, des bénéfices nets de $205,371,000, soit une augmentation de 17 pour cent sur 1972. Les dividendes l'an dernier ont été de $5.18, comparativement à $4.41 l'année précédente.

Le président du conseil d'administration de Bell, M. Scrivener a affirmé qu'une décision du Cabinet fédéral, de réduire de moitié les hausses de tarifs pourtant concédées par la Commission, avait eu pour résultat que la croissance des profits de son entreprise n'a pas atteint ses besoins.

Cette décision découle de considérations politiques beaucoup plus que du désir d'assurer aux Canadiens un bon service de téléphone.

Parlant des profits records réalisés par la filiale de Bell, la Northern Electric, M. Scrivener a simplement déclaré que les liens entre les deux sociétés sont bénéfiques à l'économie canadienne.

"J'AI CONFIANCE DANS LES CHERCHEURS DE L'UQAC" a déclaré l'ancien maire de Kénogami, M. Alonzo Gravel, en annonçant la contribution de la maison Gravel & Lévesque Inc., assurances générales, à la campagne de souscription de la Fondation de l'Université du Québec à Chicoutimi. "Si l'économie se développe dans la région, nos maisons d'affaires vont progresser, a-t-il expliqué. Le Saguenay-Lac Saint-Jean a besoin de nouveaux développements. Il ne faut plus compter uniquement sur nos grandes industries, Alcan & Price en particulier. C'est pourquoi, j'ai confiance que les chercheurs de l'UQAC puissent constituer ce pivot nécessaire dans l'orientation des nos efforts". Dans l'ordre habituel, MM. Pierre Lévesque, co-propriétaire, Jean Marchand, président de la campagne dans le secteur de Kénogami, et Alonzo Gravel, co-propriétaire et également membre du conseil d'administration de la Fondation de l'UQAC.

Un sweepstake ontarien

WELLAND, Ont. (PC) — M. E.C. Fisher, directeur de la section des loteries au ministère ontarien des Consommateurs et des Relations commerciales, a déclaré mardi qu'il avait recommandé au gouvernement de l'Ontario d'organiser une loterie du genre des sweepstakes irlandais.

Parlant au congrès de l'Association des greffiers et trésoriers municipaux, il a rappelé que des billets de loterie venant d'autres provinces, ainsi que de la Jamaïque et de l'Irlande, envahissaient l'Ontario, et que les Ontariens achetaient annuellement pour $160 millions de ces billets, n'en retirant que $50 millions en prix.

La livre baisse

LONDRES (Reuter)—La décision de deux grandes banques commerciales britanniques de réduire d'un demi-point l'intérêt sur le loyer de l'argent a entraîné, mercredi, une baisse de la livre sur le marché de Londres.

La monnaie britannique s'est inscrite à $2.3648 dans la matinée, soit 1.80 cents de moins que la veille. Elle a également reculé devant le mark et les autres monnaies européennes.

L'indice de la Banque d'Angleterre qualifiant la dépréciation réelle de la livre depuis l'accord Smithsonian de 1971 s'est élevé à 17.45 pour cent, contre 16.59 pour cent mardi.

En contrepartie, la perspective d'un argent moins cher a relancé les opérations sur les valeurs industrielles et l'indice du Financial Times sur ces principales valeurs a enregistré une hausse de plus de deux points, contre un huitième de point la veille.

La National Westminster et Lloyd's ont réduit de 13 pour cent—taux de novembre le plus fort jamais adopté—à 12 1-2 pour cent le taux d'intérêt de l'argent. D'autres banques commerciales devraient bientôt les imiter.

Obligations

TORONTO (PC) — Les prix étaient en hausse hier sur le marché canadien des obligations. Les obligations du Canada à court terme ont pris environ 20 cents et celles, à long terme, des gouvernements ont pris 1-2 point.

Les obligations des provinces ont gagné de 1-4 à 1-2 point. Les obligations des sociétés ont gagné 1-4 de point.

L'argent au jour le jour était disponible à un taux de 6 1-2 pour cent. Les bons du Trésor fédéral de trois à six mois se vendaient à un taux de 6.81 et 6.99 respectivement, comparativement à 6.74 et 6.95 la semaine dernière.

Montréal

MONTREAL (PC) — Marché montréalais des obligations.

A long terme: Canada en hausse de 1-2; provinces en hausse de 1-2; sociétés en hausse de 1-4.

A court terme: Canada en hausse de 30 cents.

Bénéfices nets

Central Covenants Holdings Ltd, exercice financier terminé le 31 octobre 1973, $521,769, soit $2.10 par action, comparativement à $459,236 ou $2.08 par action.

Crestbrock Forest Industries Ltd, exercice financier terminé le 31 décembre 1973, $4,592,000, soit $2.38 par action, comparativement à $1,151,000 ou 60 cents par action.

Crown Zellerbach Canada Ltd, après trois mois d'exercice terminés le 31 mars 1974, $5.4 millions, soit 68 cents par action, comparativement à $6.1 millions ou 75 cents par action déclarée en 1973 pour la même période.

Noma Industries Ltd, exercice financier terminé le 31 décembre 1973, $1,275,199, soit $1.25 par action, comparativement à $903,785 ou $1.17 en 1973.

Steep Rock Iron Mines Ltd, exercice financier terminé le 31 décembre, $442,314, soit 5 cents par action, comparativement à $737,746 ou 9 cents par action.

Voyager Petroleums Ltd, après 9 mois d'exercice terminés le 31 décembre 1973, $853,343, soit 22.2 cents par action, comparativement à $525,452 ou 15.3 cents pour la même période l'année précédente.

Dividendes

Dividendes trimestriels, sauf indications contraires.

Anthes Imperial Co. Ltd, action privilégiée classe B, $1.37, privilégiée classe B, $1.31 1-4, payables les uns et les autres le 1er mai aux actionnaires inscrits le 19 avril.

Johnson and Johnson, 15 cents payables le 1er juin en devises américaines soit une augmentation de 2 1-2 cents, aux actionnaires inscrits le 24 mai.

Kewanee Oil Co., 12 cents payables en devises américaines le 10 juin aux actionnaires inscrits le 24 mai.

Le dollar

MONTREAL (PC)—La parité de la devise américaine avec le dollar canadien a enregistré hier une baisse de 1-50 et atteint, à la fermeture des cours, $0.97 9-50. La livre sterling a baissé de 19-25 et a clôturé à $2.29 27-50

A New York, le dollar canadien a perdu 1-50 et a terminé la séance à $1.02 9-10. La livre sterling a baissé de 19-20 et a atteint $2.36 1-5.

L'argent

TORONTO (PC) — Handy and Harman of Canada Ltd évaluait l'argent canadien, mercredi, à $4.513 l'once de Troyes.

L'or

PARIS (AP)—Voici les cours de l'once d'or à la clôture sur les principaux marchés mondiaux, en dollars américains:

Londres	$173.25
Paris	fermé
Francfort	$175.55
Zurich	$174.00
Hong Kong	$166.71
Beyrouth	$5,653 le kilo.

L'or à terme

WINNIPEG (PC) — Contrats à terme de l'or, en devises américianes, a la Bourse des denrées de Winnipeg:

	Ouv.	Haut.	Bas	Ferm.
Avril	170.50	175.20	170.50	171.55B
Juil.	176.70	180.70B	176.70	177.50
Oct.	188.05	188.05	184.60A	184.40B
Jan.	195.25	195.25	191.00A	191.00A
Avril	198.75	198.75	198.75	198.75

Volume des transactions, mardi: 308.

Denrées

MONTREAL (PC) — Cours des denrées transmis à Montréal par le ministère fédéral de l'Agriculture:

Beurre: arrivages courants, 92 points, 77. Commission canadienne de l'industrie laitière, 77.

Fromage: blanc, .80.7; jaune, .81.1.

Poudre de lait écrémé: procédé par vaporisation, No 1, en sacs, .50 à .52; procédé par rouleau, No 1, en sacs, .51 à .52; pour nourrissage, en sacs, rouleau et vaporisation, .47 à .48.

Lait de beurre en poudre: procédé par vaporisation, .46 à .47.5; pour nourrissage, en sacs, rouleau et vaporisation, .44 à .47.

Lait évaporé: 48 contenants de 16 onces, $11.45 à $12.50.

Lait clair en poudre, pour nourrissage: procédé par rouleau, .09 à .10; procédé par vaporisation, .14 1-2 à .16 1-2; procédé par vaporisation non-hydroscopique, .20 1-2 à .22.

Prix des oeufs, prix moyens des grossistes aux détaillants, en boîte d'une douzaine: A-extra-gros, 83.8; A-gros, 81.3; A-moyens, 77.1; A-petits, 64.6.

Prix payés cette semaine par les distributeurs de la Fédération des Producteurs du Québec: A-extra-gros, .81; A-gros, .79; A-moyens, .75; A-petits, .62; A-peewee, .40.

Pommes de terre: N.-B., $1.07 à $1.12 le 10 lbs, $2.75 à $2.90 le 25 lbs, $5.10 à $5.25 le 50 lbs; I.P.E., $1.18 à $1.25 le 10 lbs, $2.90 à $3.10 le 25 lbs, $5.30 à $5.50 le 50 lbs.

Il y avait 27 nouveaux arrivages.

Céréales

WINNIPEG (PC) — Le marché a été fort durant toute la journée mercredi, à la Bourse des denrées de Winnipeg. Les contrats pour bon nombre de mois ont atteint à la fermeture la limite permise, ou à peu près.

Le lin a fermé à la limite de 30 cents le boisseau, pour tous les mois. Le colza, qui avait atteint la limite de 20 cents à la mi-séance, a perdu quelque peu de ses gains, mais est resté quand même très fort.

Mercuriale

MONTREAL (PC) — Prix payés aux producteurs du Marché central métropolitain pour les produits de première qualité.

Ces prix sont fournis par le ministère de l'Agriculture du Québec:

FRUITS

Pommes: Cortland, $4.75 à $5.25 le boisseau, $6.00 à $6.25 huit cellos de 5 lbs; MacIntosh, $6.50 à $7.00 le boisseau, $7.00 à $7.25 huit cellos de 5 lbs.

LEGUMES

Carottes: $1.75 à $2.00 le 50 lbs; $2.50 à $2.75, 24 cellos de 2 lbs ou 10 cellos de 5 lbs.

Laitue: frisée, $4.50 à $5.00.

Oignons: jaunes, moyens, $2.25 à $2.50 le 50 lbs; $4.00 à $4.25 pour 24 cellos de 2 lbs.

Panais: $2.00 à $2.25, 12 cellos de 2 lbs; $1.50 le 20 lbs.

Pommes de terre: $4.50 à $4.60 le 50 lbs.

Rutabaga: ordinaire, $2.50 à $2.75 le 50 lbs; ciré, $3.75 à $4.00 le 50 lbs.

Devises étrangères

MONTREAL (PC) — Voici les taux des devises tels que fournis par la Banque de Montréal. Les cotes sont en monnaie canadienne:

Afrique du Sud rand	1.4625
Allemagne mard	.3825
Australie dollar	1.4575
Autriche schilling	.0520
Belgique franc	.0252
Bermudes dollar	1.02
Brésil cruzeiro	.1555
Bulgarie lev	.8960
Chine yuan	.4970
Danemark couronne	.1620
Espagne peseta	.0168
Etats-Unis dollar	.9705
France franc	.2055
Hongrie forint	.0920
Inde rupee	.1270
Italie lire	.001585
Japon yen	.003540
Mexique peso	.0800
Norvège couronne	.1800
Pays-Bas florin	.3630
Pologne zloty	.0484
Roumanie leu	.1614
Royaume-Uni livre sterling	2.34
Suède couronne	.2220
Suisse franc	.3210
Tchécoslovaquie couronne	.1900
Union soviétique rouble	1.2523
Venezuela bolivar libre	.2267
Yougoslavie dinar	.0581

LA BOURSE

A Montréal

MONTREAL (PC) — Tendance générale à la baisse hier et marché modéré à la Bourse de Montréal où le volume total des transactions a atteint 1,297,200 actions comparativement à 1,751,500 mardi.

L'indice des valeurs industrielles a perdu 3.18 pour terminer à 232.10, l'indice composé 2.64 à 217.72, les banques 1.50 à 268.77, les services publics 1.31 à 139.62 et les papiers .02 à 129.70.

Les valeurs industrielles les plus actives ont été celles de la société International Nickel qui ont perdu 2 1-4 pour atteindre $31 1-2 sur 133,040 actions vendues.

COMPORTEMENT DES VALEURS

	Mer.	Mar.
Gains	56	62
Pertes	178	146
Inchangées	67	80
Total	301	288

Les valeurs minières les plus actives: Silver Stack Mines qui ont pris 77 cents sur chacune des 65,200 actions vendues.

Baton Broadcasting Inco était en baisse de 20 cents et a clôturé à $4.80.

Les valeurs pétrolières étaient généralement en baisse: Hudson's Bay Oil and Gas de 3-4 à $42 1-4, Petrofina Canada, de 1-2 à $24 3-4, Ashland Oil, de 1-2 à $10 1-2, Shell Canada 1-2 à $17 3-4, Total Petroleum 1-4 à $8 1-2 et Husky Oil 1-4 à $21 1-4. Seules, Texaco Canada et Pan Canadian Oil ont connu une hausse, la première de 3-8, la deuxième de 1-8, pour terminer la séance à $47 3-8 et à $12 1-2.

Parmi les valeurs en hausse, il faut noter: Thomson Newspapers 3-4 à $10 3-8, Consolidated Bathurst 3-4 à $26 1-2, Canadian Tire 1-2 à $38 1-2, Northern Electric 3-8 à $21 1-2, Distillers Corp.-Seagrams 3-8 à $41 3-8 et Toronto Dominion 1-8 à $37 3-4.

Parmi les valeurs en baisse, citons: Denison Mines de 3 3-8 à $45 1-4, FIC Fund Inc, de $1 à $9, Rio algom Mines, de 7-8 à $30 1-2, Hollinger Mines, de 3-4 à $36 1-4, TransCanada Pipelines de 3-4 à $31 1-4, et Falconbridge Nickel, de 3-4 à $57 1-4.

Parmi les valeurs spéculatives, Consolidated Imperial Minerals a pris 1-2 cent et a atteint 18 1-2 cents sur chacune des 45,000 actions vendues.

A New York

NEW YORK (AFP, PA) — Tendance indécise mercredi à Wall Street où le seul événement intéressant de la journée a été une panne de vingt-cinq minutes du système de traitement des données.

La séance s'est ouverte sur une avance de plusieurs points de l'indice des valeurs industrielles, avance qui s'est maintenue presque tout au long de la journée. Au cours de la dernière heure cependant, la tendance s'est renversée et la journée s'est terminée avec une perte de plus de trois points.

Des facteurs positifs, comme l'annonce de résultats très satisfaisants par diverses compagnies au cours du premier trimestre, s'opposent à d'autres moins encourageants, telle la généralisation du taux d'intérêt privilégié à 10 pour cent.

Parmi les divers compartiments, peu de changements notables sont à signaler. La tendance est à la baisse pour les ordinateurs où IBM cède près de trois dollars, pour les grands magasins où Sears perd un point, pour les électroniques où General Electric recule de 1 1-4 de point, pour les mines d'or avec une perte de $9 pour Dome-Mines, ainsi que pour les chemins de fer et les compagnies aériennes qui cèdent quelques fractions.

Tendance plus irrégulière pour les pétroles où Exxon perd 1 1-8, ainsi que pour les matériaux de construction, les machines outils, les automobiles, les pneumatiques, les aciers, les aluminiums, les chimiques les cuprifères, les pharmaceutiques, les télévisions et les tabacs qui perdent ou gagnent quelques fractions.

L'indice Dow Jones a fléchi de 3.13 et s'est fixé à 843.71 en fin de séance.

Parmi les valeurs canadiennes inscrites à la Bourse de New York, CP Ltd a perdu 1-8 et a clôturé à $16 et Hudson Bay Company a baissé de 1-2 et a terminé la journée à $24 7-8.

Alcan et McIntyre ont l'un et l'autre enregistré des gains, le premier de 1-8, le deuxième de 2, pour clôturer respectivement à $35 1-8 et à $42 3-4.

A Toronto

TORONTO (PC) — Les valeurs minières ont connu une baisse sensible hier à la Bourse de Toronto où les prix étaient par ailleurs en baisse et le marché modéré.

Les pertes enregistrées par les valeurs minières de sociétés ontariennes font suite aux mesures fiscales annoncées hier dans le budget dont le ministre des Finances, John White, a donné lecture mardi à Queen's Park.

Les pertes les plus considérables ont été enregistrées par: Noranda A de 3 à $45, Texasgulf 2 7-8 à $29, Falconbridge Nickel 2 à $56 1-4, Inco 2 à $31 1-2 et Denison Gas 2 5-8 à $45 3-8.

L'indice des aurifères a fléchi de 1.78 pour terminer la séance à 96.44 soit la plus forte baisse depuis le 31 décembre dernier.

L'indice des valeurs industrielles est tombé de 2.81 et a terminé à 207.76, son plus bas niveau depuis le 14 janvier 1974. Les pétroles de l'ouest ont perdu 2.08 et ont terminé à 247.98.

COMPORTEMENT DES VALEURS

	Mer.	Mar.
Gains	139	177
Pertes	383	336
Inchangées	248	255
Total	770	768

Le volume total des transactions a atteint $29.38 millions pour 2.71 millions d'actions vendues, comparativement à $26.14 millions sur 2.76 millions d'actions vendues mardi dernier.

Occidental Pete a pris 1 point et a clôturé à $10 1-8. Domes Mines est tombé de 7 3-4 et a atteint $162 1-2, Campbell Red Lake 5 1-2 à $79. Dickenson a fléchi de 1-4 pour se fixer à $9 1-2.

Maple Leaf Mills a perdu 1 1-8 et a atteint $32 3-8, Systems Dimensions 1 à $8, MacLaughlin 1 à $20 et Great Canadial Oil Sands 3-4 à $9.

McIntyre Porcupine Mines a pris 1 1-4 et a terminé à $51.

BOURSE DE TORONTO

Valeurs	Vtes	Haut	Bas	Fer.	Ch. Net
A et B					
Abitibi	4800	$12⅜	12⅛	12⅛	–
Acklands	300	$12⅝	12¼	12¼	– ½
Acklnd 2p	300	$13¼	13	13	
Acme Gas	2000	11½	11½	11½	– ½
Acres Ltd	2280	$10⅛	10	10	
Acres A pr	z40	$42¼	42	42	
Acres wt	z130	55	55	55	
Adanac M	700	35	35	35	– 4
Advocate	600	126	126	126	– 6
Afton Min	100	$7⅜	7⅜	7⅜	+ ⅛
A.G.F.M	1150	280	275	275	–15
Agnic E	12100	$8⅞	8⅜	8½	
Agra Ind	z50	$9⅛	9⅛	9⅛	
Akaitcho	4300	231	217	220	–20
Albany	7700	56	53	53	– 1
Alt East G	1600	$6⅞	6⅝	6⅝	– ⅛
Alta Gas A	5855	$12½	12⅛	12¼	– ⅜
Alta G C p	120	$63¼	63¼	63¼	+ ¼
Alta G D p	z2	$131	131	131	
Alta Nat	100	$18¾	18¾	18¾	– ¼
Alcan	18210	$34⅜	33⅞	34	– ⅛
Alcan pr	z25	$24	24	24	
Algo Cent	z25	$13⅜	13⅜	13⅜	
Algoma St	3753	$25⅜	25	25	– ½
All-Can B	500	300	300	300	–15
Allarco Dv	400	$11	11	11	
Alliance B	450	$9	8½	8½	– ½
Alminex	700	$6⅞	6⅝	6⅞	– ⅛
Alum 4½ p	z25	$33½	33½	33½	
A Lard	16000	100	87	89	–10
Am Eagle	800	98	95	98	+ 3
A Quasar P	100	$12¾	12¾	12¾	– ¼
Andres W	555	$17⅜	17⅛	17⅛	– ⅜
Anglo-cn	2200	$20½	20	20⅛	
Ang CT 265	z25	$30½	30½	30½	
Ang U Dev	950	131	131	131	– 3
Aquitaine	9754	$29	28⅜	28⅜	
Argus	100	$20	20	20	– 1
Args 250 p	100	$32	32	32	+ 1
Argus B pr	150	$32	32	32	+ ¾
Argus C pr	1700	$12½	12½	12½	
Asamera	5150	$11	10⅜	11	+ ⅛
Asbestos	2129	$17⅜	17⅜	17⅜	– ⅜
Ashland C	100	$10⅜	10⅜	10⅜	– ⅜
Atco A	100	$17½	17½	17½	+ ¼
Atl C Corp	1000	57	57	57	– 1
Auto El	100	$5¼	5¼	5¼	
Avoca M	1500	82	82	82	– 3
Bad Boy	350	$6	6	6	
Ballndery	500	145	145	145	
Bankeno	4675	430	400	410	–30
Bank B C	z130	$23	23	23	
Bk Mtl	10345	$18⅛	18½	18½	– ⅛
Bank N S	2654	$36	35⅜	35⅜	– ⅜
B NS r	81220	28	20	20	– 9
Barbr-Ell	165	$38½	32½	32½	+ ½
Barex	500	12½	12½	12½	–1½
Bathst p	100	$13	13	13	
Baton B	400	470	470	470	–10
Bay Mills	700	$10½	10½	10½	– ½
Beavr Eng	150	435	435	435	– 5
Bell Can	20371	$42⅞	42⅛	42½	– ¼
Bell A pr	403	$43⅛	43	43	– ½
Bell B pr	235	$45¾	45½	45½	–1¼
Bell C pr	625	$29	29	29	– ¼
Beth Cop	1155	$13⅜	13½	13½	– ¼
Big Nama	4500	23	21	21	– 2
Bl Hawk	4000	51	50	50	– 2
Black P A	100	455	455	455	+ 5
Blkwod A	300	430	430	430	+ 5
Block B	11000	370	340	350	–15
Bombrder	2250	250	225	250	+15
Bonanza I	400	220	220	220	
Bovis Cor	3150	180	175	176	+ 4
Bow-m pr	z25	$39	39	39	
Bow Valy	1030	$27¼	26¾	26⅞	– ⅛
BP Can	1600	$14⅞	14¾	14¾	– ⅛
Bralor Res	3000	176	165	165	– 5
Bramalea	3960	$6½	6⅜	6⅜	
Brameda	578	54	54	54	
Brascan A	3716	$17¼	17	17⅛	
Brenda M	475	$6⅞	6¾	6⅞	
Bright A	300	$13½	13½	13½	+ ⅜
Brinco	5010	$6¾	6⅝	6¾	
BC Forest	100	$19⅛	19⅛	19⅛	– ⅛
BC Frest p	425	$36	35	36	– 2
BC Sugar A	1400	$21¼	21	21¼	+ ¼
BC Tel	16349	$57½	57	57	– ½
BCPh 4¾ p	z5	$56¾	56¾	56¾	
BCPh 4.84	100	$14½	14½	14½	– ½
BCPh 5.15	z55	$61½	59¼	59¼	
BCPh 5¾ p	100	$66½	66½	66½	
BCPh 6.80	400	$20¼	20	20	– ½
BCP 7.04 p	200	$21	21	21	+ ¼
Broul R	5000	68	66	68	
Brunswk	6950	$5¼	5	5	– ¼
Budd Auto	400	$8½	8½	8½	
Budd A w	450	355	340	340	
Bulra C	13200	215	200	201	– 9
C					
Cad Dev	740	$15¾	15½	15¾	
Cad Dev b p	170	$18¾	18¾	18¾	
CAE Ind	100	$9¾	9¾	9¾	– ⅜
Cal Pow	7875	$23	22½	22½	– ½
Cal P 7 p	100	$91	91	91	– 1
Cal P 7½p	301	$91	90	91	
Calmor IB	4000	70	67	70	+ 6
Calvert	42500	30	27½	29	+ 2
Cam Mine	7000	20	20	20	
Cambridg	100	$16⅜	16⅜	16⅜	+ ⅛
Camfl	12775	$19¼	17¾	18	– ½
Cam Chib	2200	$7⅜	7½	7½	– ⅛
Camp RL	960	$85	79	79	–5½
Campau A	3475	$9¼	9	9	– ¼
Campu 7p	620	$11	11	11	
Can Cem L	4920	$13⅞	13⅞	13⅞	– ⅛
C Cem L p	200	$16¾	16¾	16¾	
C Geother	500	175	175	175	
Can Malt A	100	$29¾	29¾	29¾	– ¼
C Nor West	7400	$7½	7⅛	7⅛	– ⅛
C Pakrs C	1050	$24¾	24¾	24¾	– ½
Can Perm	600	$17½	17⅜	17⅜	
CS Pete	5425	445	430	430	–10
CSL pr	300	460	460	460	+ 5
C Tung	2750	335	325	325	–10
Cdn Arrow	500	34	34	34	– 2
C Bonanza	500	144	144	144	+ 6
C Cablesy	900	$14	13¾	14	+ ⅛
C Cable w	z10	220	220	220	
Cdn Can A	140	$9¼	9¼	9¼	– ¼
Cdn Cel	3300	$6½	6½	6½	
C Curtis	1700	54	51	54	+ 3
Cdn Equty	210	$18	18	18	+ ¼
C Ex Gas	8700	320	315	320	
C Homestd	5075	$6	5¾	5¾	– ¼
C Hydr	880	$7⅜	7½	7⅜	
C Imp Bank	7970	$29¼	28¾	28¾	– ¼
C Ind Gas	1560	$9¼	9	9⅛	+ ⅛
CIL	7600	$19¼	19	19	
C Int Pow	z15	$12¼	12¼	12¼	
C Lencour	7300	17	17	17	
CLI Pete	1000	19	19	19	– 2
C Manoir	1000	430	420	425	–20
C Malart	2000	48	48	48	+ 1
C Ocdental	1350	$12⅜	12⅛	12⅛	– ¼
CP Inve	7000	$16⅞	16	16⅛	– ⅜
CPInv p	10095	$33¼	32	32⅜	–1⅛
CPIn w	26505	290	272	275	–19
CP Ltd	10725	$15¾	15⅜	15⅜	– ⅜
CPL A p	2000	$9⅜	9	9¼	– ¼
CPL $3. pr	400	$8½	8½	8½	+ ½
CPL UK p	200	$6½	6½	6½	– ½
C Reserve	700	430	410	410	–15
Cdn Sup O	1899	$55⅞	55½	55½	
Cdn Tire	z59	$38⅞	38	38⅞	
Cdn Tire A	3641	$38¾	38⅜	38⅜	– ⅛
C Utilties	1100	$10¼	10¼	10¼	+ ¼
C Util $1.25	125	$19½	19½	19½	– ¾
Candel Oil	550	$10¾	10¾	10¾	
Canron	850	$22	21½	21½	– ½
Capit Div	2800	34	34	34	+ 1
Cara	z100	$6	6	6	
Carl OK	2700	335	330	330	
Carl OK A p	z50	$22	22	22	
Carma D	350	$11⅜	11⅜	11⅜	– ⅛
Carrier JD	300	200	200	200	
CC Yachts	700	380	380	380	+15
Celanese	1875	$5⅜	5½	5½	
Ctl Fund A	300	$12½	12½	12½	+ ⅛
Cent Pat	1050	102	102	102	– 3
Chmly	10700	267	262	264	– 1
Chesvl	30000	17½	17	17½	
Chib-K	38700	37	32	37	+2½
Chieftan D	400	$9¼	9⅛	9¼	
Chimo	7100	115	113	114	
Chrysler	1455	$17⅜	17⅛	17⅛	– ⅛
CHUM	400	$7	7	7	– ¼
CHUM B	100	$8⅜	8⅜	8⅜	– ⅛
City Sav T	500	$10¾	10¾	10¾	– ¼
Coch W	20183	240	225	225	– 9
Coin Lake	500	28	28	28	
Coles Book	3700	$6¾	6⅜	6⅝	– ¼
Compro	z25	250	250	250	
Comb Met	4500	13	12½	12½	– ½
Cominco	6710	$30½	29¾	29¾	– ⅞
Com Cap	3675	325	305	325	+15
C Holiday I	1450	$7	6½	6¾	– ⅛
Conduit A	100	475	475	475	+35
Conia	27150	235	211	212	–24
Conn Chm	100	480	480	480	
Con Bath	535	$26½	26	26½	+ ¾
Con Bath p	1700	$18	18	18	– ⅛
Con Bath w	4750	107	105	106	– 1
C Bath 68 w	200	$14	13⅞	13⅞	
Con Bldg	8000	335	310	330	+15
Con Fardy	4484	130	126	128	– 2
C Durham	600	76	76	76	– 2
C Marben	2500	76	76	76	
C Mrsn	12100	212	195	204	– 7
C Nichl	25000	16	16	16	– 1
Cons Pipe	100	300	300	300	
Cons Prof	8800	148	132	133	– 9
C Rambler	1700	290	285	285	– 8
Con Textle	600	400	400	400	
Con Distrb	1100	$11⅞	11¾	11¾	
Cons Gas	3080	$16½	16⅜	16½	+ ⅛
Con Gas A	100	$69⅞	69⅞	69⅞	–2⅛
Con Glass	743	$10⅛	10	10⅛	+ ⅛
Control F	200	220	220	220	+20
Cooper C	800	$5¼	5	5	– ½
Cop Fields	800	145	145	145	
Corby vt	100	$21	21	21	
Corby B	z50	$21½	21½	21½	
Cornat Ind	5000	490	480	490	
Coronatn	100	230	230	230	
Coseka R	5450	235	230	230	–10
Costain R	2410	$8	7¾	7⅞	– ⅛
Courvan	2000	17	16	16	– 1
Craigmt	710	$5¾	5⅜	5⅜	– ⅛
Crain R L	100	$9¼	9¼	9¼	– ¼
Crestbrk	100	$8½	8½	8½	
Cstland	1000	20	20	20	
Crwn Life	105	$62	62	62	+ 2
Crush Intl	260	$8⅜	8⅛	8⅜	+ ⅛
Cuvier M	4900	233	225	230	+ 8
D & G					
Daon Dev	1000	$10¼	10	10¼	
D Aragon	1000	18	18	18	+ 1
Debhid B p	120	$73	73	73	– 2
Decca R	960	470	470	470	– 5
D Eldona	4300	45	45	45	
Delhi Pac	2000	9	9	9	– 1
Delta Ben	200	275	275	275	
Delta Htl	400	240	240	240	+15
Denison	2486	$48	45⅛	45⅜	–2⅜
Dicken	17320	$10¼	9½	9½	– ¼
Discovry	8326	270	260	269	+24
Distl Seag	7975	$41½	41¼	41½	+ ½
Doman I	800	$7¾	7½	7¾	+ ⅛
Dome	1397	$175½	162½	162½	–7¾
Dome Pete	9865	$38½	37⅝	37¾	– ⅜
D Bridge	400	$42¾	42¾	42¾	
D Citrus	200	$7	7	7	– ⅜
D Explor		See list below.			
Dofasco	2581	$31⅛	31	31	
Dofasco p	100	$66	66	66	
Dom Glass	z100	$11¾	11¾	11¾	
D Scotish p	z56	$29¼	29¼	29¼	
Dom Store	6100	$14½	14¼	14¼	
D Text	25700	$11	10½	10¾	
D Textile p	z2	$101	101	101	
Domtar	2735	$25⅛	24¾	24¾	– ½
Domtar pr	200	$13½	13½	13½	
Donlee M	100	$5	5	5	– ¼
Douglas L	2700	340	330	340	– 5
Dr Mc C A	550	$18½	18¼	18¼	– ⅜
Dunde Pal	1900	36	36	36	– 2
Dylex L A	2300	$6¼	6	6	
Dynasty	2400	$10¼	10⅛	10⅛	– ¼
Estn Can $	100	$15½	15½	15½	– ⅛
East Mal	6540	$8¼	7¼	7½	– ⅜
East Sull	1330	325	320	325	+10
Eddy Mtch	z35	$23¼	22	22	
E-L Fin w	300	195	195	195	
Electro ltd	425	$8¼	8	8	– ¼
Emco	2000	$6⅜	6½	6⅜	– ⅛
Extndcar	1010	$7½	7½	7½	
Fairview	1000	$23½	23½	23½	– ¼
Falcon C	4840	$12⅛	11½	11½	– ½
Falcon	7337	$57¾	56¼	56¼	– 2
Fed Ind Ltd	200	$6½	6½	6½	– ⅛
Fed Pion	5000	$21	21	21	– ¾
Fields S	725	$16⅝	16½	16½	– ⅛
Finning T	400	$9	9	9	– ½
F City Fin	z75	$10½	10	10	
F City F wt	100	$5½	5½	5½	– ¼
F Orenada	4000	17	16	16	– 2
Fittings	200	$23	23	23	– ¼
Fleetw'd	150	$7⅛	7⅛	7⅛	+ ⅛
Foodcrp L	337	125	125	125	
Foodex S	250	480	480	480	+ 5
Ford Cnda	1175	$85¼	85¼	85¼	
Fort Reinc	1000	24	24	24	– 1
F Seasons	150	$5¼	5¼	5¼	
Francana	1600	$8¾	8½	8¾	+ ¼
Fraser A	175	$24¾	24¾	24¾	– ¼
Frobex	6100	30	28	28	
GH Steel	800	$7¼	7¼	7¼	– ⅛
Gaz Metr	700	$6⅛	6	6	– ⅛
Gaz M 66w	1000	125	120	120	– 5
Gen Distrb	520	$10¼	10⅛	10⅛	– ⅜
GMC	292	$49	49	49	+ ½
Gerin 1st p	450	$9	8⅞	9	+ ⅛
Genstar L	3600	$19¼	19	19¼	+ ⅛
Gnstar L w	400	$6	5½	6	+ ½
Gesco Dis	200	$5	5	5	– ¼
Gnt Masct	5400	170	165	165	– 5
Giant Yk	1750	$19¾	18	18	–1⅛
Gibraltar	2950	$10	9⅝	9⅝	– ½
Glendale	250	$6	6	6	
Gold Crest	300	$7¾	7¾	7¾	
Goldund M	6500	90	82	86	– 4
Goldray	2000	60	58	58	– 2
Gozlan	100	$8¾	8¾	8¾	
Graft G	100	$26	26	26	– ¼
Granduc	1400	280	276	280	
Granisle	300	$10	10	10	– ¼
Gt COilsds	2700	$9	9	9	– ¾
GL Nickl	1200	260	240	240	–10
GL Paper	160	$23⅜	23⅜	23⅜	+ ⅛
GL Pap w	100	$6½	6½	6½	
GN Capital	410	$8⅛	8	8	– ⅛
GNGas A p	800	$20	20	20	+ ¾
Gr Plains	1000	$29⅞	29¾	29⅞	
Gt W Life	173	$61	61	61	– 2
Gt West S	1700	420	400	400	–15
G West wt	500	95	95	95	– 5
Greb I B	700	$12⅛	12	12⅛	+ ¼
Grey G	z50	415	415	415	
Greyhnd C	500	70	70	70	– 2
Greyhnd	850	$16	16	16	+ ⅜
GSW Cl A	505	$6¾	6¾	6¾	
GSW Cl B	310	$6½	6½	6½	– ¼
Guar Trst	400	$9⅜	9⅜	9⅜	+ ⅜
Gulf Can	2594	$34¾	34⅛	34⅛	– ⅜
Gulfstrem	6000	118	112	114	– 6
H & L					
Hmbr	10700	330	320	320	–15
H Group	500	$5⅞	5⅞	5⅞	
Ham Tr	1300	$11¼	11¼	11¼	– ⅛
Hardee	3000	115	111	112	– 3
Hard Crp A	z50	$6⅜	6⅜	6⅜	
Harris J S	500	$8¾	8¾	8¾	– ⅛
HWood A	100	300	300	300	– 5
Hawker S	4117	$6⅛	6	6	– ¼
Hawker pr	z80	$61¼	59½	60	
Hayes D A	450	$6¾	6⅜	6⅜	
Hedway C	500	465	465	465	–30
Highmont	500	135	132	132	– 8
Hollinger	z25	$37⅜	37⅜	37⅜	
Homco Ind	400	445	440	440	–10
Home A	460	$50	49½	49½	– ½
Home B	340	$47½	47	47	– ⅜
Houston O	1800	250	246	250	
Huds Bay	2083	$24½	24¼	24¼	– ¼
H Bay Co	3610	$18¾	18½	18½	
HB Oil Gas	6349	$42½	42	42¼	– ½
HB Oil G pr	100	$50⅛	50⅛	50⅛	– ⅜
Huron Eri	625	$25⅛	25⅛	25⅛	
Husky Oil	3570	$21½	21⅛	21⅛	– ¼
Husky D w	534	$5½	5¼	5¼	– ¼
Husky E w	z20	$8⅜	8⅜	8⅜	
Hydrd	38090	125	112	118	+ 8
Hy's Ltd	400	295	290	290	–15
IAC	2825	$17⅜	17½	17½	
IAC 5¾ p	500	$19¼	19¼	19¼	– ¼
Imasco	1750	$30¼	30¼	30¼	+ ⅜
Imasco A p	600	375	375	375	– 5
Imp Gen	100	410	410	410	
Imp Life	100	$92	92	92	– 3
Imp Oil	5661	$39⅜	39⅜	39⅜	
Indal Can	100	$11⅛	11⅛	11⅛	– ⅛
Indal Can r	2116	25	25	25	– 5
Indusmin	100	$9⅜	9⅜	9⅜	+ ¼
Ind Adhes	100	$15¼	15¼	15¼	+ ¼
Inland Gas	162	$10¼	10¼	10¼	+ ⅛
Inter-City	250	490	490	490	– 5
Inter C B p	600	$17¼	17	17¼	– ⅜
Inter C B w	1100	295	295	295	
Intrmetco	300	455	455	455	– 5
IBM	112	$224	220⅛	220⅛	– ⅞
Int Mogul	764	$9	8¾	8⅞	– ⅛
Inco	132579	$33	31	31½	– 2
I Obask	27500	59	55	57	– 2
Interpool	500	$14⅛	13¾	14⅛	+ ¼
Int Div	2100	260	260	260	+ 5
Intpr Pipe	7317	$18⅝	18¼	18¼	– ½
Int Pipe w	z5	$5	5	5	
Ipsco	207	$16⅛	16⅛	16⅛	– ⅜
Inter T	10000	23	22	22	– 3
Inv Grp A	725	$8	7¾	8	+ ¼
Irish Cop	1000	6	6	6	
Iron Bay T	3300	450	435	450	+15
Irwin T A	300	290	290	290	
Iso	1100	172	170	170	– 5
ITL Ind	1800	242	240	240	– 1
IU Intl	7996	$16⅞	16⅜	16½	– ⅜
Ivaco Ind	100	$11⅞	11⅞	11⅞	– ⅛
IWC Com	2650	180	175	175	
Jannock	3375	$8	7⅝	7⅞	– ⅛
Jannock D	900	$8	7⅜	7⅜	– ¼
Janock 6 p	z55	$66	65¾	65¾	
Jannock A	z45	$12⅞	12¾	12⅞	
Jannock B	z70	$13⅜	13¼	13¼	
Jelex	2000	21	21	21	
Joliet	3000	26	26	26	– 1
Jorex Ltd	3400	65	60	60	– 5
Joutel	2000	51	50	50	– 1
Kaiser Re	4750	390	360	370	–15
Kaiser w	6875	187	175	175	–10
Km Kta	12300	105	98	101	– 4
Kaps Tran	1035	435	415	415	– 5
Keen Ind	100	$8½	8½	8½	
Keeprite B	850	$8⅛	8⅛	8⅛	
Keeprite C	675	$8	8	8	– 1
Kelly D A	z50	$5	5	5	
Kelsey H	z75	$9	9	9	
Kerr Ad	40796	$14	13	13¼	– 1
K Anacon	z103	29	29	29	
KT Mining	1000	8½	8½	8½	– 1
Koffler	4150	$5⅛	5	5	– ⅛
Koffler w	500	151	150	150	–14
Labatt A	2471	$23⅜	23⅛	23¼	– ⅛
Labatt B	z50	$23	23	23	
Labatt A p	980	$23½	23⅛	23½	+ ⅜
Lab Min	600	$37½	37¼	37¼	– ¼
Lacanex	3000	91	89	89	– 2
Laidlaw T	200	$8	8	8	– ¼
LOnt Cem	1900	370	370	370	
L Osu	6000	7	7	7	– 1
L Shore	1525	$6¾	6¼	6¼	– ⅜
Laura	34625	76	73	74	+ 1
Lau Fin	550	$9½	9½	9½	+ ⅛
Lau Fn 140	2000	$18¼	18	18	– ⅜
Leigh Inst	1300	350	345	345	+10
Leons Frn	200	$8⅜	8⅜	8⅜	– ⅛
Liberian	1100	$10⅜	10⅛	10⅜	– ⅛
LL Lac	3439	345	300	305	–35
Livingsto	450	$7¾	7¾	7¾	– ¼
Lob Co B	1250	$6¼	6	6¼	+ ¼
Lob Co pr	z50	$26	26	26	
Lob Ltd Ap	300	$16⅛	16	16⅛	+ ⅛
Lochiel	5300	240	226	231	–14
Loeb M	1055	420	400	420	+10
Lost River	200	330	330	330	–15
M à O					
Maclarn A	300	$30	30	30	– ¾
Maclarn B	250	$30	30	30	+ ½
Mclan H A	1800	$7⅜	7⅜	7⅜	
MH Cable	200	$11¾	11¾	11¾	
MB Ltd	7105	$30⅜	30⅛	30¼	
Madeline	3531	490	470	470	–25
Madsn	15750	305	281	285	–15
Magna Int	250	$10½	10½	10½	
Magnason	1900	300	280	300	+20
Magnetcs	1750	62	62	62	– 3
Malartic	2400	260	240	240	–20
Man Bar	3700	160	151	151	– 9
M Lf Mills	680	$21¼	21⅛	21⅛	–1⅛
Mrcan	10056	18	17½	17½	–2½
Maritime	z151	$18¼	18	18	
Martim A p	200	$9	9	9	– ⅛
Markboro	z10	$16¼	16¼	16¼	
Markel F	900	$5½	5¼	5½	+ ¼
Martin	28000	51	46	46	– 4
Mas F	18670	$17⅜	17⅜	17½	
Matchan	9500	18½	17	17½	–1½
Matt	10025	$31½	30½	30½	–1⅛
Mc Adam	3000	47	46½	47	+ 1
Mc Intyre	3070	$52	50½	51	+1¼
McLaghln	2459	$21	20	20	– 1
McLagn w	300	$10¾	10¾	10¾	– ¼
MDS Helth	1000	310	310	310	
Melchers	300	485	470	470	–30
Melton R E	900	370	365	365	–10
Ment	12900	215	196	200	–15
MEPC	600	$9½	9⅜	9⅜	– ⅜
MEPC w	100	350	350	350	–15
Mercantil	1440	$18¾	18	18¾	+ ¾
Merland E	1000	200	200	200	–10
Meta Uran	z200	23	23	23	
Met Trust	2500	$23	23	23	– ¼
MICC	1100	$16¼	16	16¼	
Microsyst	955	$7¾	7⅜	7⅜	– ⅛
Midcon	z200	66	66	66	
Milt Group	100	280	280	280	–15
Mindamr	9183	305	270	275	
MLW Wor	150	$16¾	16¾	16¾	– ¼
Molson A	200	$21	21	21	
Molson B	400	$21	21	21	
Monarc W	300	210	210	210	+ 5
Monenco	300	$10⅛	10	10⅛	– ⅜
Montrey A	4000	22	22	22	
Moore	7360	$48	47½	47⅜	– ¼
Morse pr	300	$38½	38½	38½	
Morse B pr	z25	$3. ¼	34¾	34¾	
Multi-Mi	7500	68	66	66	– 3
Multi Acc	900	$5¼	5⅛	5⅛	– ⅜
Nabrs Dlg	500	$15½	15½	15½	– ¼
NaChrs I	8290	$8	7¼	7⅜	– ¼
Nat Pete	2000	36	36	36	
Nat Sea A	700	$14½	14½	14½	
Nat Trust	220	$16¼	16¼	16¼	– ¼
NBU M	14200	425	380	400	–30
Neonex	5100	220	215	215	– 1
New Ath	2000	35	35	35	
NB Tel	105	$13½	13½	13½	+ ¼
N Cal	10500	35	32½	32½	– 2
Newconx	1000	$5	485	490	–22
N Goldvue	2000	17	17	17	– ½
Newnor	1000	9	9	9	– ½

MANDRAKE, LE MAGICIEN

MANDRAKE, LE MAGICIEN

ARCHIE

ARCHIE

GROS LIMONEUX

GROS LIMONEUX

LE GENIE

LE GENIE

FLASH GORDON

FLASH GORDON

RIP, LE DETECTIVE

RIP, LE DETECTIVE

LE FANTOME

LE FANTOME

L'ARCHE DE NOE

L'ARCHE DE NOE

Hausse de un pour cent, au cours du dernier mois

Les aliments comptent parmi les principaux éléments responsables de la hausse du coût de la vie au Canada

COUT DE LA VIE

OTTAWA (PC) — Les Canadiens continuent toujours de payer de plus en plus cher pour vivre et, de la mi-février à la mi-mars, l'inflation a fait un nouveau bond de un pour cent alors que l'indice général des prix à la consommation est passé de 159.2 à 160.8.

Une fois de plus, et là le scénario ne change guère depuis plusieurs mois, ce sont les aliments qui comptent parmi les principaux éléments responsables de hausse du coût de la vie avec une augmentation des prix de 1.4 p.c.

Depuis le mois de mars 1973, la hausse du coût de la vie a enregistré une progression de 10.4 p.c. au Canada.

De février à mars dernier, les indices de l'habillement et du logement ont également augmenté de façon sensible avec des sauts de 1.8 p.c. et 0.8 p.c. respectivement.

Tous les principaux éléments nécessaires aux Canadiens pour vivre ont, de fait, enregistré une majoration de prix.

LES ALIMENTS

Au chapitre des aliments, qui coûtent maintenant 18 p.c. plus cher comparativement à la même époque en 1973, tous les groupes importants ont augmenté sauf le boeuf et le porc dont les prix ont diminué.

A lui seul, le sucre a augmenté de 30 p.c. dans la vente au détail, ce qui signifie que le prix a presque doublé au cours des trois derniers mois.

Les prix des légumes frais ont progressé de 8 p.c. les céréales et les produits de boulangerie de 2.9 p.c., et les produits laitiers de 1.4 p.c.

Le prix de la margarine a augmenté de 7.7 p.c., ce qui signifie une majoration du prix de 42 p.c. depuis un an.

Quant aux prix du boeuf, ils ont fait une chute de 1.6 p.c. tandis que ceux du porc, qui étaient à la hausse depuis six mois, ont diminué de 2.6 p.c. de février à mars.

Dans le domaine de l'habitation, la situation ne s'est guère améliorée et l'augmentation de l'indice est due principalement à une poussée de 0.6 p.c. du prix du logement et de 1.2 p.c. des dépenses de ménage.

Les prix des loyers ont fait un bond de 0.2 p.c. et ceux des meubles et des appareils ménagers ont augmenté en moyenne de 2.3 et 2.7 p.c. respectivement.

Depuis un an, il en coûte 7.5 p.c. de plus aux Canadiens pour se loger.

LES VETEMENTS

Le même phénomène s'est fait sentir dans l'habillement et, le mois dernier, l'indice augmentait de 1.8 p.c. par suite d'une hausse d'à peu près tous les articles.

Les éléments de vêtement pour hommes et pour dames ont augmenté de 1.9 et 1.3 p.c. et les services vestimentaires ont coûté 4.4 p.c. de plus.

Les Canadiens paient 10.1 p.c. de plus que l'an dernier à pareil date pour s'habiller.

LES TRANSPORTS

L'indice des transports a enregistré une faible hausse de 0.3 p.c. le mois dernier.

Les coûts plus élevés des automobiles neuves constituent une des principales causes de l'augmentation de l'indice des transports.

Depuis 12 mois, les prix dans ce domaine ont progressé de 7.7 p.c.

En ce qui regarde les soins personnels et de l'hygiène, les prix ont fait un bond également de 0.3 p.c. par suite d'une augmentation du prix des articles de toilette de 0.7 p.c. et de 0.4 p.c. de celui des produits pharmaceutiques.

Si les Canadiens ont déboursé davantage pour des biens de consommation essentiels comme la nourriture et les vêtements, ils ont dû en faire autant pour s'amuser et se cultiver.

L'indice des loisirs a enregistré, en effet, une hausse de 0.5 p.c. en raison principalement des augmentations de prix généralisées dans la réparation des téléviseurs.

Au cours des 12 derniers mois, l'indice loisirs et culture a avancé de 5.7 p.c.

Les prix des tabacs et alcools, de leur côté, ont grimpé de 0.4 p.c. à cause surtout de la hausse du prix de la bière consommée dans les endroits autorisés de Québec, Montréal et Ottawa et de l'augmentation générale du prix des cigares.

De tous les secteurs, celui des loisirs est celui qui coûte le moins cher aux Canadiens, l'indice général n'ayant augmenté que de 2.6 p.c. depuis un an.

Nouvelle accélération du boom que connaissent les manufacturiers au niveau de l'expansion

DEPENSES DE CAPITAL

OTTAWA (PC) — Une enquête conduite par les agences gouvernementales s'occupant du partage des investissements dans les secteurs publics et privés de l'économie, prévoit une nouvelle accélération du boom que connaissent présentement les manufacturiers au niveau de l'expansion.

L'étude prévoit une hausse de 28 pour cent des dépenses de capital dans l'industrie manufacturière, suite à une augmentation de 19 pour cent du chiffre d'affaires en 1973.

"Cette hausse dans les possibilités de production dans ce secteur contribuera considérablement à la croissance industrielle de notre pays."

Les provinces projettent également de vastes investissements dans ce domaine, variant de deux pour cent à Terreneuve à 28 pour cent au Nouveau-Brunswick.

L'enquête a démontré que les hommes d'affaires et les agences gouvernementales ont l'intention de dépenser $30.3 milliards en capital sur la construction d'édifices et l'achat d'équipements, durant 1974 au Canada. Ceci constitue une hausse de quelque 16 pour cent sur les dépenses de capital enregistrées en 1973, alors qu'une hausse de 18 pour cent était signalée sur 1972.

LOGEMENT

L'étude a porté sur quelque 24,000 maisons d'affaires et agences gouvernementales par le ministère de l'Industrie et du Commerce et par Statistiques Canada.

Une autre étude sera conduite au milieu de l'année et, si la tendance actuelle se concrétise, les prévisions seront encore augmentées. Le rapport transmis l'an dernier faisait état d'une hausse anticipée de 9 pour cent alors que l'augmentation des dépenses de capital a été en réalité de 18 pour cent. A l'époque, toutefois, le monde des affaires sortait d'une période récessive et était prudent dans ses projections.

Les prévisions en dépenses de capital s'établissent ainsi par provinces, pour 1974, avec entre parenthèses, la hausse en pourcentage sur l'année précédente: Terreneuve, $626.3 millions (1.8 pour cent); Ile du Prince-Edouard, $128.6 millions, (11.5 pour cent); Nouvelle-Ecosse, $895.9 millions, (12.4 pour cent); Nouveau-Brunswick, $769.9 millions, (28.3 pour cent); Québec, $6.541 milliards, (14.4 pour cent); Ontario, $11.116 milliards, (16 pour cent); Manitoba, $1.31 milliard, (14 pour cent); Saskatchewan, $1.13 milliard, (17.1 pour cent); Alberta, $3.484 milliards, (21.6 pour cent); et Colombie-Britannique, $3.9 milliards, (16.9 pour cent).

LE NORD

Pour le Yukon et les Territoires du Nord-Ouest, les prévisions sont de $417.1 millions, soit 7.1 pour cent.

Les hausses les plus considérables envisagées portent sur l'industrie de production de biens de consommation. Cette augmentation est de 25 pour cent, alors que le gain n'est que de 14 pour cent dans l'industrie des services.

A l'exception des filatures et des manufacturiers de vêtements, où l'on prévoit une baisse, tous les autres secteurs manufacturiers doivent connaître une hausse de leurs investissements.

On note des gains importants dans les facilités de production des métaux de base, du pétrole et des charbonnages, dans l'industrie chimique, dans les transports, les papiers, les textiles et le tabac.

Les investissements seront spécialement accélérés dans la production du papier et de l'acier.

Un ralentissement de l'expansion des universités, surtout depuis le milieu des années soixante, a provoqué une baisse de croissance dans le secteur des services.

BANQUES

La hausse des dépenses de capital par les gouvernements et les commissions scolaires est relativement faible comparativement à celle des banques, des compagnies d'assurances, des compagnies de courtage et les établissements commerciaux.

Sur les dépenses prévues de $30.3 milliards, le logement doit totaliser $6.504 milliards, une hausse de 9.5 pour cent sur l'an dernier; les services publics $5.634 milliards (11 pour cent); les agences gouvernementales, $4.108 milliards (17.9 pour cent); les manufacturiers, $4.497 milliards, (28.3 pour cent); les carrières, mines et puits de pétrole, $2.078 milliards, (23.4 pour cent); l'agriculture et les pêcheries, $2.896 milliards, (21.7 pour cent); les services commerciaux, $1.668 milliard, (23.2 pour cent); les compagnies de finance, d'assurance et de courtage, $1.302 milliard, (20.7 pour cent); la production forestière, $244 millions, (31.2 pour cent).

Les services publics comprennent les aménagements hydro-électriques, les réseaux de transport et les systèmes de communications.

DECES

MME MARIE-ANNE LAVOIE

A Bagotville, le 9 avril 1974, à l'âge de 77 ans, est décédée **Dame Marie-Anne Lavoie,** épouse de feu M. Joseph Gagné. Elle demeurait au 165, rue Elgin, Bagotville. Les funérailles auront lieu jeudi, le 11 avril à 4 hres. Départ de la maison Gravel & Fils, rue de la Fabrique, Bagotville à 3:30 hres pour l'église St-Alphonse de Bagotville et de là au cimetière paroissial. Elle était Fille d'Isabelle, Terciaire, Dame chrétienne, Membre honoraire de la garde paroissiale de St-Alphonse.

Direction: Gravel & Fils Ltée.

R.P. LOUIS DE GONZAGUE

A l'Hôtel-Dieu de Roberval le 9 avril 1974, à l'âge de 82 ans, est décédé **le Révérend Père Louis de Gonzague.** Il demeurait au Monastère.

Les funérailles auront lieu mercredi, le 10 avril à 4 hres du soir à la Chapelle du Monastère et l'inhumation au cimetière du Monastère.

Direction: C. A. Gauthier Ltée.

M. PIERRE VAILLANCOURT

A l'Hôtel-Dieu d'Alma le 10 avril 1974, à l'âge de 68 ans et 8 mois, est décédé **M. Pierre Vaillancourt,** époux de Dame Isabella Potvin. Il demeurait sur la 2ième rue à l'Ascension. Les funérailles auront lieu samedi, le 13 avril à 2:30 hres. Départ du Centre Communautaire de l'Ascension à 2 hres pour l'église de l'Ascension et de là au cimetière paroissial.

Direction: Coopérative funéraire, Alma.

AUTRES DECES

Mme Laudia Langevin-Béland, 82 ans, 260, Avenue Ruel, Montmorency.

— — —

Mme Régina Plante-Boutet, 49 ans et 11 mois, 1980 rue Bardy, app. 4.

— — —

M. Denis Drouin, 19 ans et 5 mois, Québec.

— — —

M. Eugène Drolet, 64 ans et 8 mois, Québec.

— — —

M. Eugène Drolet, 64 ans et 8 mois, 2330, rue Notre-Dame, Ancienne-Lorette.

— — —

M. Gérard Duchesneau, 68 ans, 88 rue Verret, Loretteville.

— — —

Mlle Madeleine Gaudreau, 26 ans, 207 des Franciscains.

— — —

M. Adrien Gingras, 51 ans et 2 mois, 381, 9e Rue, Québec.

— — —

Mme Madeleine Gagnon-Hamel, 55 ans, 55 Général-Vanier.

— — —

M. Joseph Lemay, 75 ans, 38, Evan.

— — —

M. Arthur Lortie, 76 ans, Domaine du Souvenir, Donnacona.

— — —

Mme Marie-Anne Landry-Migneault, 71 ans, Québec.

— — —

M. Armand Morissette, 59 ans et 11 mois, 103, rue Dollar, Mont-Joli.

— — —

Mlle Alice Nolan, 83 ans, autrefois de St-Romuald.

— — —

M. Normand Paré, 10 ans et 9 mois, Québec.

— — —

M. Emile Pépin, 55 ans, 340, boul. Bastien.

— — —

M. Jacques Picard, 28 ans, Québec.

— — —

M. Felix Ratté, 78 ans, 133 avenue Bernatchez, Ville de Vanier.

— — —

M. Georges Tessier, 73 ans, 535, Victoria.

— — —

M. Clifford G. Thomson, 76 ans, 91, rue Bishop, Portneuf Station.

— — —

Mme Jeanne-d'Arc Turgeon-Tremblay, 54 ans, Québec.

— — —

Mme Claire Dubeau-Turcotte, 1325, Duquet, Parc Lemoyne, Sillery.

Vilas
claude chrétien ltée

MOTS CROISES

problème: no 149

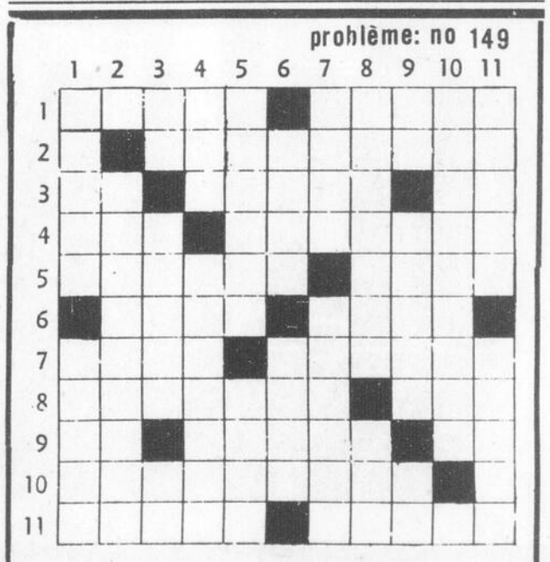

HORIZONTALEMENT

1- Minces.-- Femmes.

2- Occupent la première place dans une assemblée.

3- Thulium. -- Image, dans l'Eglise russe.-- Adj. poss.

4- Riv. de Suisse. -- Pièges à bascule qu'on place au-dessus des fosses.

5- Evalues le volume d'une quantité de bois.-- Palpe.

6- Monnaie, richesse. --Administre.

7- Ch.-l d'arr. du Gard.-- Souhaite la réalisation de.

8- Carnet de notes.-- Tamis.

9- Caesium . -- Cérémonials. -- Fille d'Inachos.

10- Mettras ta confiance en.

11- Adj. numéral. -- Tranchant, aigu.

3- Neptunium.-- Action de garder et cacher une chose volée par un autre.-- Lettre de l'alphabet grec.

4- Canton suisse. -- Vous servirez de moyens de tromper.

5- Ensemble de personnes qui professent la même doctrine (pl.).-- Plus mauvais.

6- Passe du dedans au dehors. -- Affirmée.

7- Prit le repas de midi. -- Contraindra les mouvements du corps.

8- Partisans d'une doctrine.-- Pillage d'une ville.

9- Pron. pers. -- Capitale de la France. --Sélénium.

10- M'obstinerai (m).

11- Arrêt d'un liquide organique qui circule.-- Fabuliste grec.

VERTICALEMENT

1- Domptas.-- Approche, entrée.

2- Garni de coussins rembourrés et piqués.

Voyez-y!
L'offre d'échange FINA vous donne les moyens de rouler radial.

Vous en voulez des bonnes raisons d'acheter des pneus FINA RADIAL? Sécurité. Durabilité. Garantie de 40,000 milles . . . **et l'offre d'échange FINA!** Ces temps-ci, les détaillants FINA participants vous paient pour changer de pneus. Façon de parler. **Ils rachètent vos vieux pneus aux prix qu'ils paient pour des pneus FINA neufs équivalents . . . moins l'usure.** Oui. Vous payez seulement la difference entre la valeur d'échange de vos pneus actuels et le prix suggéré des FINA RADIAL. Vous ne devriez pas laisser passer ça!

LE FINA RADIAL
. . . c'est spécial!
• 6 couches de fibres à toute épreuve
• semelle mordante
• grande résistance à l'usure
• garantie de 40,000 milles
Vous voulez d'autres pneus FINA? Votre détaillant va vous arranger ça!

FINA EXECUTIVE 2+2
—ceinturé pour mieux durer
• renforci de nylon 2 plis et d'une ceinture Dynacor* 2 plis pour plus de sécurité, plus de durabilité et une meilleure traction.

FINA CEINTURÉ
—fiable
• robuste et souple grâce à sa carcasse en polyester 2 plis et à sa ceinture en rayonne 2 plis.

FINA NYLON IV
—économique
• plein d'allure
• série 78 à 4 plis de nylon résistant.

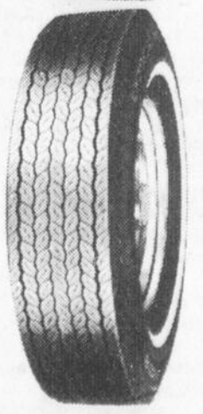

Passez voir un détaillant FINA participant. Il est d'arrangement.

FINA
F I N A
CHARGEX
master charge

Pour rouler en toute sécurité et de façon économique.

ANNONCES CLASSEES

Tél: 545-4895-96-97-98

AUTOS A VENDRE

OLDSMOBILE 1967, servo-freins, servo-direction, très propre, peinture neuve. Tél.: 679-0420, après 5 hres.
F-958

CHEVY VAN 20, 1973, bas millage, servo-freins, servo-direction, V-8 automatique, à l'état neuf. Tél.: 679-0420, après 5 hres.
F-959

FORD LTD. 1966, $300.00. Tél.: 543-7204.
F-988

DIVERS A VENDRE

CALCULATEURS électroniques, portatifs et électriques $69.95. DACTYLOS usagées, vente et location. LIBRAIRIE SAGUENAY, 375 Ave Montcalm. Tél.: 543-7744.
F-950

AMEUBLEMENT de restaurant comprenant 1 poêle à patates et hot-dog, 7 loges doubles, vaisselle d'hotellerie (36 couverts), 1 frigidaire etc. AUSSI: 1 roulotte à patates frites sur roues, complètement équipée. Tél.: 279-5522.
F-927

LAVEUSE-ESSOREUSE "Hoover", très bonne condition, prix $80.00. Tél.: 549-8004. AQUARIUMS et poissons, très bas prix, cause: déménagement.
F-985

DEUX COMPTOIRS 10 pi. de long coffre-fort, 15 X 30, intérieur. Tél.: 549-9367.
F-1033

EQUIPEMENT: de restaurant. AUSSI loges à l'état neuf, 50% du prix d'achats. Tél.: 544-4064.
F-987

POUR INSERER UNE

ANNONCE CLASSEE

SIGNALEZ:

CHICOUTIMI

545-4895

ALMA

662-8001

NOS TELEPHONISTES SE FERONT UN PLAISIR DE VOUS AIDER

AUBAINE: ANTENNES t.v. installation, comprise: $75.00, stéréo d'auto et haut-parleurs, installation comprise, $65.00, tout garanti. MOTO ENDURO 1971 250 cc, $400.00. Tél.: 547-3997, Jean.
F-1032

MAISONS A VENDRE

MAISON: de campagne située rang Ste-Famille à Chicoutimi, directement du propriétaire, à prix très abordable. Référer à 96, rue Richard, Chicoutimi-Nord.
F-965

MOTOS A VENDRE

YAMAHA 100 Enduro, 1972, 4,000 milles, $275.00. Tél.: 543-6224 entre 5 hres P.M. et 7 hres P.M.
F-971

APPARTEMENTS A LOUER

APPARTEMENT: 2 ½ pièces, chauffé, meublé, tapis, situé centre-ville, conciergerie avec busnderie à l'intérieur. Tels: 549-1376 ou 549-4675.
F-980

APPARTEMENT: à Kénogami, meublé 1½ pièces, $75.00 par mois, 4½ pièces, non meublé, $105.00. ARVIDA: 4 ½ pièces, moderne, meublé avec foyer, $165.00. Informations: 548-7916 ou 548-5764.
F-989

CHAMBRES A LOUER

CHAMBRE: avec cuisine commune, salle de séjour avec T.V., utilisation laveuse-sécheuse, libre immédiatement. Tél.: 549-0832.
F-913

LOCAUX A LOUER

LOCAL COMMERCIAL: situé à Bagotville. Pour informations écrire à C.P. 1251, Bagotville.
F-932

LOGEMENTS A LOUER

LOGEMENT: 3½ pièces, chauffé, meublé, eau chaude fournie, entrées laveuse, sécheuse. Tél.: 543-6185.
F-986

LOGEMENT: 3 ½ pièces, chauffé, situé au 344, Price Ouest, Chicoutimi. Libre 1er mai. Tél.: 543-7380.
F-972

LOGEMENTS: 4 ½ pièces, meublé. AUSSI: 2 ½ pièces, meublé, libres 1er mai. Tels: 549-1655 ou 549-8154.
F-953

LOGEMENT: sous-louer, libre fin avril, 4 ½ pièces, près centre-d'achats et Université, moderne, chauffé, eau chaude, thermostat, conciergerie, construction récente. Tél.: 545-4184.
F-961

LOGEMENT: 3 ½ pièces, chauffé, meublé, style colonial, près Place du Saguenay, libre 1er mai. Tels: 549-8004 ou 549-5947.
F-963

LOGEMENT: 3 ½ pièces, entrées laveuse, sécheuse, situé 21 est William, Chicoutimi. Tél.: 543-4648.
F-960

LOGEMENT: 3 ½ pièces, chauffé, meublé si désiré, ainsi: APPARTEMENT 2 ½ pièces, meublé, chauffé, éclairé, libre 1er mai, situé rue Bergeron, Alma. Tels: 662-5679 ou 548-7286.
F-982

LOGEMENT: 4 ½ pièces, libre 1er mai, situé Rivière-du-Moulin. Tels: 549-5401 après 5 hres. ou 549-8723.
F-969

LOGEMENT: moderne 3 ½ pièces, chauffé, éclairé, libre 1er mai, tapis, poêle, réfrigérateur, Chicoutimi-Nord. 2302 Roussel. Tél.: 543-1002.
F-970

LOGEMENT: 3 ½ pièces, meublé, chauffé, éclairé, libre immédiatement, tapis mur à mur, $125.00 par mois, situé Chicoutimi-Nord. S'adresser à 547-2393 ou 543-3113.
F-983

DIVERS

ACHETONS monnaie Canadienne, $0.50, $0.25 et $0.10, 1966 en baissant, bon pourcentage. Tél.: 543-6247.
F-910

FAIRE-PARTS: Futur (e)s marié (e)s; faire-parts de mariage exclusifs, plus de 175 modèles à votre choix. S'adresser à: IMPRIMERIE LE PROGRES DU SAGUENAY LTEE, 349, Jacques-Cartier est, Chicoutimi, P.Q. Tél.: 545-4474.
F-866

ACHETONS ENCORE MONNAIE: au plus haut prix. CANADIENNE 1968, et moins AMERICAINE 1964 et moins. Tél.: 1-849-3287.
F-937

DEMANDES

JEUNE FILLE demandée pour tenir maison à Québec, 3 enfants: 0, 8, 12 ans. Salaire selon expérience. Se présenter pour entrevue lundi le 15 avril à l'Auberge du Gouverneur entre 9 hres A.M. et 3 hres P.M., M. Lemire.
F-918

FEMMES DEMANDEES

SAVIEZ-VOUS que vous pouvez transformer vos temps libres en dollars? Oui, en vendant des produits cosmétiques et de besoin courant Régine de France, division Familex. Pour informations. Tél.s: 549-6728 ou 542-2854, demandez Mme Bertrande Bradet.
F-924

HOMMES DEMANDES

REPRESENTANTS d'assurance-vie, 22 à 55 ans, 9 ième année scolaire, auto, Chicoutimi, et la région du Lac-St-Jean. Pour appointement 549-3935 ou écrire C.P. 662, Chicoutimi.
F-851

POSSIBILITE de gagner entre $12,000 et $15,000 par année, au sein d'une entreprise régionale en pleine expansion. Carrière dans le courtage immobilier, l'achat et la vente de propriété. Qualités requises: intégrité, entregent, 30 ans et plus, 11 ième de scolarité ou formation équivalente. Doit posséder une automobile et résider dans le secteur Chicoutimi, Arvida ou Jonquière. Expérience non nécessaire. Entraînement à nos frais. Bénéfices marginaux intéressants. Ecrivez ou téléphonez à la CAISSE D'ETABLISSEMENT SAGUENAY-LAC ST-JEAN, courtier en immeubles, 371, Racine est Chicoutimi. Tél.: 549-7501.
F-902

HABITAT SAGUENAY

APPARTEMENTS: meublés, colonial, 3 1/2 pièces. Libres immédiatement. Neufs. Stationnement. Situés près de Place du Royaume (488, rue Cresserelles). Site boisé. Téléphonez à: Trépin Inc., Tél.: 549-4322.

DEMENAGEZ A PEU DE FRAIS

LOUEZ UN CAMION de toutes grandeurs de marque CHEVROLET chez

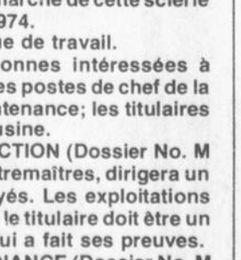

Budget

Chicoutimi 543-7701
Alma 668-7321
Roberval 275-1041

CHICOUTIMI DRIVE YOURSELF
23 OUEST, JACQUES-CARTIER, CHICOUTIMI

CARRIERES - PROFESSIONS

CHEF DE LA PRODUCTION
ET
CHEF DE LA MAINTENANCE

Notre division du bois de sciage est à construire une nouvelle scierie à Lebel-sur-Quévillon, dans la région de l'Abitibi (Québec). Conçue de façon à produire 100,000,000 p.m.p. de bois séché au four par année, la mise en marche de cette scierie est prévue pour novembre 1974.

Le français sera la langue de travail.

Nous invitons les personnes intéressées à poser leur candidature pour les postes de chef de la production et chef de la maintenance; les titulaires relèveront du directeur de l'usine.

LE CHEF DE LA PRODUCTION (Dossier No. M 4-43) de concert avec six contremaîtres, dirigera un effectif d'environ 100 employés. Les exploitations comportant plusieurs quarts, le titulaire doit être un professionnel expérimenté qui a fait ses preuves.

LE CHEF DE LA MAINTENANCE (Dossier No. M 4-44) doit posséder quelques années d'expérience dans la surveillance d'hommes de métier spécialisés et les aptitudes requises pour organiser les méthodes d'entretien et assurer la formation exigée par de nouvelles exploitations. Il dirigera environ 20 employés.

La Société offre un programme complet d'avantages sociaux et un salaire de début proportionnel aux antécédents et à l'expérience.

Discrétion assurée. Veuillez adresser votre curriculum vitae, en rappelant le numéro de dossier respectif, à:

Services d'emploi
Domtar Limitée
B.P. 7210
Montréal (Québec) H3C 3M1

DOMTAR

TARIF D'BONNEMENT

Par porteur: Saguenay-Lac-St-Jean.
.75 par semaine, 6 éditions.

Par porteur: Chibougamau-Côte-Nord.
$1.00 par semaine, 6 éditions.

Prix dans les dépôts: .20 la copie.

Autorisé comme envoi postal de deuxième classe, ministère des Postes et port payé en numéraire.

Le prix par la poste: Région Saguenay-Lac St-Jean et Côte-Nord:

1an: $40.00; 6 mois: $23.00

Autres régions au canada:

1 an: $50.00; 6 mois: $30.00

Pays étrangers:

1 an: $60.00; 6 mois: $35.00

Dépôt légal: Bibliothèque Nationale du Québec.

AVIS DIVERS

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE CHICOUTIMI
COUR SUPERIEURE
NO: 150-05-000185-74
M. LEOPOLD BOUCHARD & MME LEOPOLD BOUCHARD, domiciliés à Anse St-Jean.
Demandeurs
— VS —
YVAN GAGNE, maintenant de domicile inconnu, autrefois de 16,289, Boul. Gouin, Montréal.
Défendeur.
Le défendeur YVAN GAGNE est, par les présentes requis de comparaître dans un délai de trente jours à compter de la dernière publication. Une copie du bref d'assignation et de la déclaration a été laissée au greffe de la Cour Supérieure de Chicoutimi à son intention; ordonnance à être publiée dans "Le Quotidien".
Chicoutimi, le 1er avril 1974.
Signé: Gabrielle L'Espérance
P.A.C.S.
Copie conforme
P.A.C.S.

CANADA
PROVINCE OF QUEBEC
DISTRICT OF CHICOUTIMI
SUPERIOR COURT
NO: 150-05-000185-74
MR. LEOPOLD BOUCHARD & MRS. LEOPOLD BOUCHARD, domiciled in Anse St. Jean.
Plaintiffs
— VS —
YVAN GAGNE, without known residing place, formely residing at 16,289 Boul. Gouin, Montréal.
Defendant
By order of this Court, the Defendant YVAN GAGNE is by the present required to appear in a 30 days delay from the last publication. A copy of the writ of summons and of the declaration has been left at the Superior Court in the District of Chicoutimi, for the defendant. Publication must be made in "Le Quotidien".
Chicoutimi, the April 1st 1974.
Signed: Gabrielle L'Espérance
D.P.
TRUE COPY
D.P.

Aubin, Bédard, Fillion, Brisson Fournier et Côté
avocats,
110, rue Racine- Est, Chicoutimi. TEL.: 543-0786.

Conférence sur la demande et l'offre des wagons

Marchand s'attaque au chaos structurel et à l'irrationnel érigé en système

OTTAWA (PC) — Par delà une simple pénurie de wagons, c'est au chaos structurel, à l'irrationnel érigé en système, que s'attaque le ministre des Tansports, M. Jean Marchand, avec un "inspecteur de wagons" et un appel à la "coopération volontaire" entre utilisateurs et compagnies ferroviaires.

Le ministre présidait, mercredi, une "Conférence nationale sur la demande et l'offre de wagons", la première du genre, destinée, selon le mot même du ministre à permettre à chacun, utilisateurs et transporteurs, de faire connaître ses "frustrations".

Après les exposés bien préparés des deux chemins de fer, la société nationale Canadien national et la société privée Canadien pacifique, qui ont démontré leur bonne volonté en ce qui concerne la planification de leurs achats de wagons de toutes sortes, les représentants de l'industrie minière, chimique, de la Commission canadienne du blé, des compagnies forestières, d'équipement agricole et les associations de distributeurs de fruits et légumes, ont tour à tour fait connaître leurs griefs envers les chemins de fer, exposé l'étendue des problèmes d'accumulation de stocks et d'engorgement que cause la pénurie de wagons.

PLUS QU'UNE PENURIE

Plus qu'une pénurie de wagons en termes de nombre absolu ou par catégorie, le problème apparaît en être un d'utilisation des stocks roulants existants et prévus et de l'irrationalité, dans plusieurs cas, du système ferroviaire canadien vu dans son ensemble, c'est à dire en liaison avec le réseau d'élévateurs à grains, la capacité portuaire, la localisation et l'entretien des rails, etc...

Ainsi, M. Horner, représentant du gouvernement de la Saskatchewan demandait pourquoi les trains de blé du Canadien national partent du nord et descendent en oblique vers le sud en passant par Saskatoon puis brusquement, à Calgary, remontent 200 milles vers Edmonton au nord pour redescendre ensuite vers Vancouver au sud, alors qu'il existe une ligne directe, appartenant au Canadien pacifique il est vrai, qui relie directement Calgary à Vancouver.

Les trains du Canadien pacifique font exactement le détour inverse. Environ 34,000 wagons-jour et 400 milles de rail sont impliqués dans ces détours.

"Il n'y a pas de solution miracle", a déclaré aux 200 assistants à la clôture de la conférence le ministre des Transports, mais le ministère a pris l'initiative de cette rencontre pour lancer un vaste processus de "consultation et de coordination" entre les utilisateurs et les transporteurs.

Des comités spécialisés gouvernement-chemins de fer-industrie seront institués afin de bâtir la structure qui permettra au dialogue de s'engager lorsque les problèmes surviennent.

"Il ne s'agit de forcer personne", a dit M. Marchand ajoutant qu'il fallait, pourtant, que les problèmes trouvent leurs solutions.

"Si quelqu'un refuse le bien commun, a dit le ministre, alors le gouvernement interviendra directement.

Sur la question précise d'une nationalisation du Canadien national, le ministre a rejeté l'idée d'une "nationalisation pour la nationalisation", mais advenant l'impossibilité de construire un système rationnel de transport, le ministre n'écarte pas l'idée.

INFORMATION

Pour l'instant, M. Marchand vise la consultation volontaire, "la connaissance du milieu" des transports, fermé et incompréhensible de l'extérieur et une information précise.

"J'apprend les trois quarts des problèmes par les journaux, d'affirmer le ministre, il faut qu'on sache ce qui se passe".

"L'inspecteur des wagons", nommé par le ministère, aura précisément le rôle d'informateur. Il sera chargé de maintenir le ministre continuellement au courant de l'évolution dans la situation du transport ferroviaire, dont, par exemple, l'affectation des wagons entre les divers utilisateurs.

Le ministre des Transports a d'autre part annoncé son intention de passer par le ministère des Affaires extérieures pour obtenir un accord des Etats-Unis afin que les wagons canadiens reviennent le plus vite possible au pays. Présentement, les wagons sont utilisés comme entrepôts additionnels par les destinataires, les entrepôts ordinaires coûtant beaucoup plus cher que la location des wagons sur une base journalière.

M. Marchand a aussi annoncé la rémission de la taxe de vente sur les wagons canadiens actuellement en service aux Etats-Unis. Cette mesure a pour but, à court terme, de permettre le rapatriement de 600 wagons sans frais additionnels pour leurs propriétaires.

Enfin, le ministre a déclaré qu'il demandera à la Commission canadienne des transports d'étudier la situation pour voir si les allégations de collusion entre le Canadien national et le Canadien pacifique ont quelque fondement.

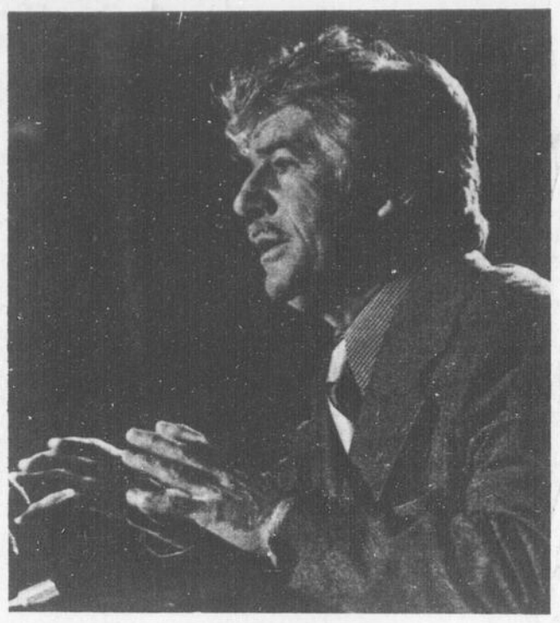

M. JEAN MARCHAND

GAGNANTE A NOTRE CONCOURS *"ANNONCE INSOLITE"* DE CETTE SEMAINE

MME GEORGES GIRARD

53, rue Turgeon,
Notre-Dame d'Hébertville

Le gouvernement fédéral modifie son programme de péréquation des frais de transport des grains de provende

OTTAWA (PC) — L'augmentation du tarif marchandises a amené le gouvernement fédéral à modifier son programme de péréquation des frais de transport des grains de provende, a annoncé, hier, le ministre de l'Agriculture M. Eugen Whelan.

Il s'agit des mesures suivantes: a) création d'une nouvelle zone d'aide, à Terre-Neuve; b) des ajustements des taux de l'aide au transport des provendes dans la vallée d'Annapolis, en Nouvelle-Ecosse, et c) des ajustements mineurs au Québec, au Nouveau-Brunswick et dans l'Ile-du-Prince-Edouard.

M. Whelan a précisé que l'aide au transport du maïs ontarien à destination des provinces maritimes serait augmentée.

Dans le dernier discours du Trône, le gouvernement avait annoncé des mesures "en vue d'une plus grande possibilité de se procurer des céréales fourragères à prix raisonnable et des stimulants à la production du bétail nécessaire aux marchés canadiens et étrangers".

CAGNEZ

UN PRIX DE $25 CHAQUE SEMAINE

PLUS UN

GRAND PRIX A LA FIN DU CONCOURS

GRÂCE A NOS PETITES ANNONCES "CLASSEES"...

LE QUOTIDIEN DU SAGUENAY LAC SAINT JEAN
progrès-dimanche
progrès régional

C'EST AMUSANT C'EST FACILE C'EST PAYANT

GRAND PRIX

RIEN A PAYER

UNE MAGNIFIQUE MOTOCYCLETTE CHAPARRAL

PLUS
VOUS AUREZ DE COUPONS DE PARTICIPATION PLUS VOUS AUREZ DE CHANCES DE GAGNER.

$25 CHAQUE SEMAINE

$25 sera tiré parmi les bonnes réponses reçues

ANNONCE INSOLITE

Trouvez l'annonce insolite qui paraît dans la section des ANNONCES CLASSÉES de l'une ou l'autre de nos publications:

LE QUOTIDIEN DU SAGUENAY-LAC ST-JEAN
PROGRÈS-DIMANCHE
PROGRÈS RÉGIONAL

Cette annonce insolite apparaîtra une fois par semaine, soit dans Le Quotidien, soit dans Progrès-Dimanche ou dans Progrès Régional.

Chaque semaine, il y aura une nouvelle annonce.

Pour participer, il suffit de nous faire parvenir le coupon qui apparaît dans cette page ainsi que le titre de l'annonce insolite, ainsi que sa date de publication.

Chaque semaine, un tirage aura lieu parmi les réponses reçues. Toutes les lettres reçues sont conservées pour le tirage de la MOTO qui aura lieu le 30 avril 74.

EXEMPLE:

D'une annonce insolite dans le genre de celle que vous trouverez en lisant les annonces classées de nos trois journaux.

A VENDRE:
ALLUMETTES EN BOIS n'ayant servi qu'une fois. Cadeau idéal pour non fumeurs. Communiquez avec Y.E. ETEINT — 123-000L.

Les gagnants devront répondre à une question facile pour mériter leur prix. (règlements du concours).

COUPON DE PARTICIPATION:

NOM: _____
ADRESSE: _____
VILLE: _____
ANNONCES INSOLITES: _____

UN COUPON PAR ENVELOPPE

M. ANDRRE OUELLET

Lancement des premiers timbres à surtaxe de l'histoire canadienne

OTTAWA (PC) — Le ministre des Postes, M. André Ouellet, a présidé, mercredi, à Ottawa, au lancement des timbres olympiques, premiers timbres à surtaxe de l'histoire canadienne, qui seront disponibles à partir du 17 avril.

Il s'agit d'une émission de trois timbres, qui en plus de la valeur nominale, sont frappés d'une surtaxe dont les profits seront versés à l'organisation des Jeux olympiques de 1976.

Les timbres olympiques auront une valeur respective de huit plus deux cents, de dix plus cinq cents et de 15 plus cinq cents, et pourront servir pour le courrier national, nord-américain et international.

Selon le responsable du programme, M. Harold Nightingale, cette première émission pourrait rapporter des revenus de l'ordre d'un million de dollars auprès des Canadiens désireux de collaborer sur une base volontaire au financement des Jeux, ainsi qu'auprès du marché international de la philatélie.

Le coût de l'émission et de la publicité de cette série est évalué à quelque $75,000 et la mise en vente se fera sur une période de 10 à 12 mois.

Le ministère des Postes envisage d'autre part de lancer sur le marché d'autres articles illustrant le thème olympique, soit un coffret à timbres, un album olympique et des reproductions en métal des timbres-jeux.

En outre, de nouvelles émissions de timbres-jeux olympiques seront mises en vente en 1975 et 1976 et seront consacrées particulièrement aux différentes disciplines olympiques.

L'ensemble du programme pourrait ainsi permettre, selon M. Nightingale, de recueillir quelque $10 millions qui seront versées à l'organisation des Jeux de Montréal.

Au cours de la cérémonie de lancement des timbres-jeux olympiques, le ministre Ouellet a remis une reproduction sur argent des timbres à deux Canadiens, qui se sont distingués dans le domaine de l'olympisme.

Il s'agissait de Mlle Cindy Shatto, âgée de 16 ans, gagnante d'une médaille d'or aux plongeons lors des Jeux du Commonwealth en Nouvelle-Zélande, et de M. George Hodgson, qui en 1912, avait remporté les médailles d'or de nage du 400 et de 1,500 mètres aux Jeux de Stockholm.

Vilas
claude chrétien ltée

La poussée inflationniste provoque des échanges aigres- doux, aux Communes

OTTAWA (PC) — La nouvelle poussée inflationniste enregistrée au Canada entre la mi-février et la mi-mars a provoqué des échanges aigres-doux hier aux Communes, où l'Opposition a, une fois de plus, blâmé le gouvernement de la situation et exigé même sa démission.

Le premier ministre Trudeau et son ministre des Finances, M. John Turner, ont reconnu la gravité de la hausse du coût de la vie, qui est de 10.4 pour cent depuis douze mois, et exprimé l'inquiétude du gouvernement là-dessus.

Le chef du gouvernement a indiqué, en réponse à une question du leader néo-démocrate, M. David Lewis, qu'un projet de loi pourrait être déposé en Chambre s'il était prouvé clairement que des compagnies ou groupes ont abusé de la situation inflationnaire et que les responsables seraient punis.

Pour sa part, M. Turner, harcelé de toutes parts, a invité les députés "à être réalistes".

"La situation est inquiétante pour tout le monde, a-t-il dit; il y a eu une poussée des prix des aliments et des produits importés surtout et il serait très difficile de trouver une solution à brève échéance.

DURCISSEMENT

"On ne peut promettre un durcissement des prix des produits alimentaires à moins que les prix sur le marché mondial et celui du pétrole ne diminuent".

Le ministre des Finances a expliqué que le gouvernement veut protéger les Canadiens qui ne le peuvent pas, qu'il a mis de l'avant un programme de subventions et de redevances à la consommation et qu'il est nécessaire d'accroître l'offre pour équilibrer la loi de l'offre et de la demande et augmenter ainsi le potentiel économique.

Le député néo-démocrate de Skeena, M. Frank Howard, a demandé si le gouvernement songeait à réduire les exemptions fiscales des compagnies alimentaires au profit des consommateurs "étant donné que les principaux responsables de la montée des prix sont ceux qui transforment les aliments".

M. Turner a dit que si de telles accusations sont vraies, "des mesures s'imposeront à ce moment-là".

La période des questions a porté presqu'uniquement sur la hausse du coût de la vie et, à un certain moment, le député conservateur de St-Jean Est, M. James McGrath, a averti M. Trudeau "que l'arrogance du premier ministre ne passera pas inaperçu chez la population".

Les prix au détail de la viande de boeuf ne seraient pas affectés

TORONTO (PC) — Un porte-parole de l'industrie du boeuf a déclaré, mardi, que les prix au détail de la viande de boeuf ne seraient probablement pas affectés par la décision du fédéral d'interdire l'importation de bétail engraissé aux hormones.

M. Donald Slinger, gérant des ventes aux Coopératives unies de l'Ontario, a affirmé que les éleveurs canadiens disposaient présentement de tout le bétail nécessaire pour répondre à la demande du marché canadien.

On se rappelle que les importations de bétail engraissé aux hormones DES ont été interdites à la suite d'études effectuées aux Etats-Unis et prouvant que le DES était souvent relié à des cas de cancer chez les animaux.

Sears

Pâques

BAS-CULOTTES CLING-ALON
Rég. 2.79
1.87 ch.
Modèle régulier à talon nu et bout de pied renforcé; modèle nu ou modèle bikini avec culotte dentelle. Tons de brun moyen, beige, beige pâle. P-M-G-TG.

BAS NYLON CLING-ALON
Rég. 1.49
1.11 pai.
Antistatiques. Talon nu, bout de pied renforcé. Tons de brun moyen, beige, gris ou sable. 8½ à 10, 9½, à 11, 10 à 11½, 10½ à 12.

BAS NYLON POUR JAMBES FORTES
Rég. 1.59
1.19 pai.
Cling-Alon. Talon et bout de pied renforcés. Antistatiques. Tons de brun moyen, beige ou gris. 9½, 10½, 11, 12.

BAS NYLON ¾
Rég. $1
.75 pai
Cling-Alon. Antistatiques. Pied sandale. Tons de brun moyen, beige, marine, noir. 8, 9½, 10, 11.

RAYON 75
— BAS POUR DAMES —

LES ENTRECROISÉS

6 LETTRES CACHÉES — PROBLÈME NO 149 — LE PHOTOGRAPHE

Lorsque tous les mots ci-dessous auront servi pour compléter la grille, il ne vous restera qu'un seul mot dont le nombre de lettres est indiqué dans cette page.

3
ami
mat
4
créé
égal
être
étui
Noël
spot
tige
tiré

voir
5
album
aller
assis
cadre
éclat
écran
flash
focal
image
lames

ombre
plage
sport
6
exposé
graver
plaque
servir
tirage
7
animaux
central

épreuve
étalage
évaluer
montage
pigment
tableau
utilité
vitesse
vouloir
8
dextrine
distance

ennuyeux
panorama
portrait
retouche
séquence
trépieds
9
documents
11
émerveiller
12
présentation

La réponse du problème précédent: bandage

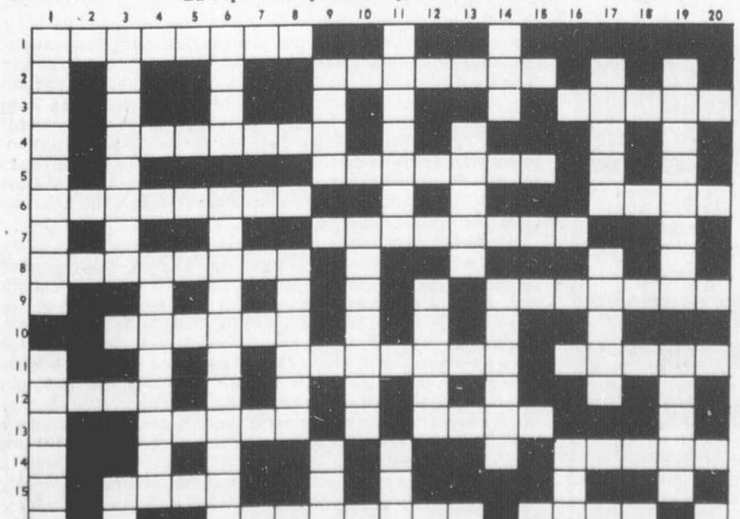

Le style parfait!

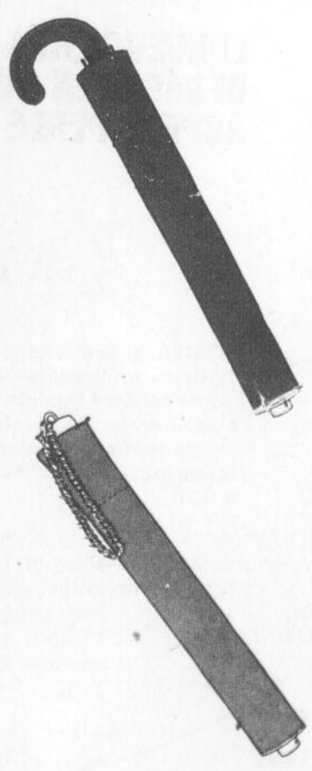

8A— **BEL IMPRIME** et style chemisier en jersey 100% acrylique. Gousset pressions. Laver, sécher mach. Petit, Moyen, Grand. **9.99**

8B — **POUR VOUS,** le doux jersey acrylique lavable. Col pointu, gousset pressions. Ivoire, marine, rouge. Petit, Moyen, Grand. **8.99**

Rayon 88 — Accessoires pour Dames

8C — **LE DOUX NYLON Antron!** Jolie garniture devant très élégante. Avec gousset pressionné. Laver et sécher à la machine. En blanc, marine et rose ardent. Petit, Moyen et Grand **11.99**

PARAPLUIE
PARAPLUIE EN NYLON TELESCOPIQUE DE PREMIERE QUALITE TEINTES UNIES POUR HOMMES ET DAMES.
VALEUR 11.00 ET 12.00
VENTE **8.99**
COULEUR HOMMES NOIR SEULEMENT
FEMMES TEINTES ASSORTIES

Simpsons-Sears Ltd.

TELE-SHOPPING
549-8111

Vous ne dites que PORTEZ A MON COMPTE!
Nous entretenons ce que nous vendons.
Notre garantie Satisfaction ou Remboursement.

HEURES D'OUVERTURE:
LUNDI - MARDI - MERCREDI: 9.15 a.m. à 5.30 p.m.
JEUDI - VENDREDI: 9.15 a.m. à 9 p.m.
SAMEDI: 9 a.m. à 5 p.m.

ARVIDA 548-8213
ALMA 668-8391
ROBERVAL 275-3722
DOLBEAU 276-0947

Budget de Terre-Neuve

Hausse de l'impôt sur le revenu des particuliers et de la taxe de vente

ST-JEAN, T.-N. (PC) — Hausse de la taxe de vente et de l'impôt sur le revenu des particuliers, tel est l'essentiel du budget déposé hier à l'Assemblée législative de St-Jean par le ministre des Finances de Terre-Neuve, M. John Crosbie.

La hausse de la taxe de vente de 7 à 8 pour cent est entrée en vigueur immédiatement, celle de l'impôt sur le revenu des particuliers sera appliquée dès le 1er juillet prochain.

Le ministre des Finances a indiqué que les revenus supplémentaires provenant de ces hausses de taxes et d'impôt draineront dans les coffres de la province, une somme additionnelle de $10 millions.

M. Crosbie a expliqué la nécessité de ces deux mesures "difficiles à prendre " par l'urgence de faire échec à l'inflation et d'entreprendre le développement des richesses naturelles de la province.

Le ministre prévoit des revenus totaux de $451,861,000. Ces revenus proviendront en parties — $185 millions — des paiements fédéraux de péréquation. M. Crosbie a par ailleurs annoncé des emprunts de l'ordre de $168,452,600, provenant des sources suivantes: $130 millions du marché des capitaux, $24 millions du Programme canadien de retraites, $12 millions de sources fédérales et $2,452,000 de sources diverses.

Des revenus de la province, $88.5 millions proviendront de la taxe de vente, $57 millions de l'impôt sur le revenu, $31 millions de la taxe sur l'essence et $23 millions de la taxe sur les spiritueux.

Le ministre des Finances a par ailleurs précisé que le relèvement de l'impôt sur le revenu ne frappera que faiblement les personnes à revenus modestes.

Les dépenses prévues sont de l'ordre de $752,633,000.

Des sommes de $197,867,900 seront consacrées aux travaux publics et à l'amélioration du réseau routier provincial. Des crédits de $25,388,000 seront investis dans la construction et l'équipement de nouvelles écoles et $20,526,000 seront consacrés à la construction de nouveaux hôpitaux.

Le ministre des Finances a également annoncé:

— une aide financière accrue aux étudiants universitaires;

— l'investissement de sommes importantes dans le développement du potentiel hydro-électrique de la province.

— l'augmentation des pensions versées aux anciens fonctionnaires.

ELLE FAIT FACE A LA DEPORTATION — Mme Evangéline Godron et ses quatre enfants font face à la déportation à la suite d'une décision du ministère de l'Immigration. Mme Godron prétend être née au Canada pendant que sa fille Fedelia est née au Guatemala. La femme noire prétend qu'on veut la déporter parce que ses enfants ont des prénoms de terroristes. On croit qu'elle a fui de Calgary.
(Téléphoto - AO)

OTTAWA EN BREF

ENERGIE

OTTAWA (PC) — Le pouvoir généralement utilisé par le Cabinet fédéral d'enteriner ou d'infirmer les ordonnances émises par la Commission canadienne de l'Energie, a été remis en question hier devant la Cour fédérale siégeant en appel.

Cette remise en question a été entreprise par un avocat qui soutient que le gouverneur général en Conseil n'a pas à intervenir pour modifier des décisions de la Commission, relatives à l'exportation de l'énergie.

Ces allégations ont été faites au moment où le tribunal entendait une requête déposée par l'Association canadienne des consommateurs qui exige la rescision d'une récente décision de la CCE autorisant l'exportation vers les Etats-Unis, d'énergie hydro-électrique.

AIR-GREVE

OTTAWA (PC) — La menace d'une grève la semaine prochaine par les controleurs aériens se fait de plus en plus pressante.

On mande dans les milieux bien informés que les contrôleurs seraient sur le point de rejeter un rapport de conciliateur fédéral sur les questions salariales.

Une grève des contrôleurs auraient pour effet de paralyser presqu-entièrement la circulation aérienne au pays et de clouer au sol presque tous les appareils dans les aéroports du pays.

SECURITE — PNEU

OTTAWA (PC) — Les Communes d'Ottawa ont été saisies hier d'un projet de loi émanant du Sénat et prévoyant l'établissement de nouveaux standards de qualités pour les pneus des automobiles.

Le projet de loi autoriserait, s'il était adopté, le Cabinet fédéral à émettre des règlements sur la qualité des pneus vendus au Canada.

Selon le projet de loi prévoit notamment l'application sur chaque pneu rencontrant les normes gouvernementales, d'un sceau qui en permettrait la vente et l'usage sur les voies publiques.

INFORMATION CANADA

OTTAWA (PC) — Un journaliste d'Ottawa, M. Jeff Carruthers, a soutenu que l'agence gouvernementale Information Canada, regroupant quelque 800 employés, nuiraient aux journalistes dans la communication qu'ils doivent au grand public, des activités du gouvernement fédéral.

Selon M. Carruthers, Information Canada a été établi et est conduit par des technocrates qui n'acceptent pas que les journalistes véhiculent l'information sur les actes gouvernementaux.

Le journaliste a fait cette déclaration devant une réunion de personnes au sein desquelles se trouvaient des officiers supérieurs d'Information Canada.

CONCESSION FISCALE

OTTAWA (PC) — Le chef de l'Opposition conservatrice aux Communes d'Ottawa, M. Robert Stanfield, a dénoncé hier, les mesures de crédit fiscal prises à l'égard des grandes sociétés industrielles.

M. Stanfield s'en est pris notamment aux conclusions d'un rapport sur les effets de ces mesures.

Le chef de l'Opposition reproche au rapport de ne pas démontrer clairement les effets positifs de ce programme de concessions fiscales.

Le rapport indique que le programme a permis la création de 94,000 nouveaux emplois et des ventes accrues de $9 milliards.

Les Canadiens, des buveurs de bière... mon oeil

OTTAWA (PC) — Le brassage et la mise en marché de la bière ont gonflé le produit national brut canadien de $2.3 milliards en 1973, soit environ deux pour cent de l'ensemble.

L'industrie de la bière a réalisé une augmentation de 6.7 p.c. dans le total de ses ventes au pays l'an dernier et la consommation de bière a été de 18.5 gallons par habitant au Canada, soit beaucoup moins qu'une bouteille par jour.

Les exportations, se chiffrant par 1.1 p.c. de la production de la bière, ont été de 26 p.c. plus élevées en 1973 par rapport à l'année précédente.

Par comparaison à d'autres pays, les Canadiens ne boivent pas énormément de bière si l'on considère que les Allemands de l'Ouest ingurgitent, en moyenne 32 gallons par année, les Tchécoslovaques, 31 gallons, les Belges, 30 gallons, les Anglais, 24 gallons, contre 18 gallons pour les Canadiens.

Plus de 99 p.c. de la bière consommée au Canada a été produite dans les 45 usines de brasseurs canadiens aménagées dans toutes les provinces, sauf l'Ile-du-Prince-Edouard.

Les traitements, salaires et commissions versés par cette industrie ont atteint $160 millions en 1973 au Canada.

L'ensemble des emplois créés directement ou indirectement par les brasseries s'élève à 157,700, soit 1.7 p.c. de l'effectif ouvrier au Canada.

Une mère de quatre enfants qui avait un faible pour des noms de terroristes

CALGARY (PC) — Evangéline Godron, une Américaine, mère de quatre enfants, qui risque d'être déportée du Canada, a affirmé qu'on désire l'évincer parce que ses enfants portent des noms de terroristes.

Un de ses enfants nés au Canada, âgé de deux ans, a été baptisé Paul-Rose Godron, en l'honneur du chef de la cellule felquiste qui aurait enlevé et assassiné le ministre Pierre Laporte en octobre 1970.

Sa fille aînée, âgée de 12 ans, a été baptisé Fidelia, en l'honneur du premier ministre Castro de Cuba, Erica, âgée de 2 ans a pour deuxième prénom Che-Fidelista, en l'honneur de Che Guevara et de Castro, le troisième a pour prénom Paul-Rose et son bébé d'un an est Huey-P.-Newton, nommé en l'honneur d'un activiste noir des Etats-Unis.

Mme Godron affirme qu'elle risque la déporation aux Etats-Unis, avec sa fille aînée qui est née au Guatemala, à cause du nom "révolutionnaire" de ses enfants. Elle prétend qu'on la considère elle-même comme une activiste noire et gauchiste.

Les autorités de l'Immigration veulent les déporter parce que Mme Godron et sa fille aînée sont entrées au Canada sans visas en 1967 et vivent depuis lors du Bien-Etre social.

Réunion de l'OTAN à Ottawa

BRUXELLES (AP) — A l'invitation du Canada, la session de printemps du conseil atlantique se réunira à Ottawa au cours de la seconde moitié de juin, annonce un communiqué publié mercredi.

La date précise n'a pas encore été arrêtée.

Le président Nixon doit se rendre à Moscou, fin juin et, dans les milieux atlantiques, on espère qu'une harmonie suffisante se dégagera parmi les alliés pour que le sommet qui aurait du avoir lieu en avril, à l'occasion dû 25e anniversaire de l'alliance, se réunisse avant ce voyage.

HOROSCOPE

LE CAPRICORNE (du 22 déc. au 20 jan.)
Peu de changement dans votre vie sentimentale. Votre jour: Lundi.

Excellente santé. Un sentiment de doute donnera à vos amours une saveur amère.
LE VERSEAU (du 21 janvier au 19 février)

LES POISSONS : du 10 février au 20 mars)
Vous risquez des discussions pénibles pour vos amours si vous ne savez pas maîtriser vos nerfs.

Votre extrême sensibilité vous donnera bien des satisfactions sur le plan sentimental.
LE BELIER (du 21 mars au 20 avril)

LE TAUREAU (du 21 avril au 20 mai)
Vous trouverez peu de joie en amour cette semaine.

Bonnes indications pour les affaires. Votre jour de chance: Mardi.
LES GEMAUX (du 21 mai au 21 juin)

CANCER (du 22 juin au 22 juillet)
Affaires bonnes mais sans suite. Votre jour de chance sera le jeudi.

Une certaine instance dans vos sentiments sera la cause de désagréments en amour.
LE LION (du 23 juillet au 23 août)

LA VIERGE (du 24 août au 22 septembre)
Vous aurez à prendre des décisions sur le plan sentimental.

En amour, vos hésitations seront bien grandes. Votre jour: samedi.
LA BALANCE (du 23 septembre au 22 oct.)

LE SCORPION (du 23 oct. au 22 nov.)
Cette semaine vous apportera une détente dans vos liens sentimentaux.

Inutile de parler avec des fleurs. Parlez net. Chance à la loterie.
LE SAGITTAIRE (du 23 nov. au 21 déc.)

BRIDGE

Peu sage

Même si certaines gens affirment que l'impression première est la meilleure, il convient de bien nuancer cette affirmation. Je n'accorderai un certain crédit à cette affirmation que dans les seuls cas où il s'agit réellement d'intuition. Par contre je trouve bien peu sages les gens qui toujours se laissent guider par une première impression alors que réellement il y a un problème à considérer. Si la Providence a limité l'espèce animale à l'intuition, à l'homme elle a accordé plus celà, l'intelligence qui toujours doit être mise à contribution.

Donneur: Ouest

Est-Ouest vulnérables

Pi- 10-9-4-3
Co- 5
Ca- R-6-5-4
Tr- D-10-3-2

Pi- 2
Co- A-R-V-8-7-2
Ca- 3
Tr- R-9-6-5-4

O N S E

Pi- 8-6
Co- 10-6-3
Ca- A-D-V-9-8-2
Tr- V-7

Pi- A-R-D-V-7-5
Co- D-9-4
Ca- 10-7
Tr- A-8

Ouest	Nord	Est	Sud
1-coeur	passe	2-carreaux	2-piques
3-trèfles (1)	passe	3-coeurs	3-piques
4-coeurs	4-piques	passe	passe
passe (2)			

(1) Si Ouest désire faire connaître sa main bicolore il se doit d'annoncer immédiatement ses trèfles avant que les enchères n'aient atteint un niveau trop élevé.

(2) Une poussée à 5-coeurs serait un sacrifice fantôme. En effet alors que Sud serait en état de surcouper le Mort à trèfle, ainsi Ouest ne pourrait éviter la perte d'un pique et deux trèfles.

La tâche des joueurs en E-O est plutôt de provoquer la chute de l'adversaire.

Entame:- roi de coeur.

Après le roi de coeur Ouest change au trois de carreau pour le valet de son partenaire. Convaincu que le trois de carreau représentait un singleton chez son partenaire, Est se dit qu'il était assuré d'une deuxième levée de carreau par son as et qu'il n'y avait pas lieu de faire couper le partenaire qui ne serait pas en état de continuer avantageusement l'attaque. Aussi Est encaisse son as de carreau, puis change au sept de trèfle. Favorisé par l'action des adversaires, le déclarant se dit qu'il n'avait pas à se préoccuper du roi de trèfle. Le changement au sept de trèfle est pris par l'as. Le déclarant fait deux demandes d'atout en terminant au Mort. Le roi de carreau permet au déclarant de disposer de son huit de trèfle. Comme le Mort sera en état de couper les deux derniers coeurs du déclarant ainsi c'est la réussite du contrat.

Est a été la victime de son idée première et on peut dire qu'il a agi d'une façon irréfléchie. S'il était urgent pour Est de s'assurer de deux levées de carreau, sinon éventuellement le déclarant disposera de son dernier carreau sur la dame de trèfle et ses pertes se trouveront limitées à un coeur, un carreau et un trèfle. Cependant Est se devait de rechercher deux levées de carreau sans en affranchir le roi au Mort. Egalement l'attaque à trèfle n'était d'aucune urgence alors qu'éventuellement le déclarant devra s'attaquer lui-même à cette suite. Ainsi pour Est il n'y avait qu'une seule façon de provoquer la chute du déclarant, c'était à la troisième levée le retour d'un petit carreau accordant ainsi une coupe au partenaire. Par la suite Ouest n'aurait eu qu'à revenir à coeur et attendre patiemment l'occasion de confirmer la chute du déclarant par son roi de trèfle!

Sauf dans les cas où il s'agit réellement d'intuition, il est toujours sage de reviser une impression première.

Noël Duchesne

Sears

LUXUEUSE CHAUSSURE DEGAGEE EN CUIR SOUPLE ASPECT PERLE SIGNEE

BELLE CHAUSSURE...
BEAU PIED...

Rosita

$16 pai.

ROSITA a conçu pour vous les 3 modèles printaniers typiques. Leur forme est plus féminine, leur qualité plus souple. Confection uréthane fini perlé. Semelle plateforme, talon recouvert. Largeur moyenne, point. 5 à 10.

c. Modèle classique. Talon 3", courroie, blanc perlé.

Chaussures pour Dames — (Rayon 54)

Simpsons-Sears Ltd.

ENCORE POPULAIRE — Le président des Etats-Unis, M. Richard Nixon, a reçu un chaleureux accueil au cours de l'inauguration de la campagne électorale d'un candidat républicain dans le Michigan où durant cinq heures, il a visité, en hélicoptère, plusieurs municipalités. (Téléphoto AP)

Nixon connaît des succès dans une campagne électorale

CASS CITY, Michigan (AFP) — Le président Richard Nixon s'est lancé mercredi dans une campagne électorale pour la première fois depuis sa réélection, en 1972.

Pendant cinq heures, le président a parcouru une dizaine de petites localités du Michigan, au bord du Lac Huron, pour tenter, par sa présence, d'épargner, au candidat républicain au siège de la 8ème circonscription de cet Etat pour la Chambre des représentants, le sort des trois républicains qui ont été battus dans les quatre élections partielles qui se sont déroulées depuis moins de deux mois.

Voter républicain, c'est voter "pour une Amérique forte dont le monde respecte le leadership", a souligné le chef de l'exécutif, à son arrivée à l'aérodrome de Saginaw, devant une foule de 5,000 à 10,000 personnes au milieu de laquelle se détachait une grande banderolle "Dieu aime Nixon".

BIEN RECU

Pour cette tournée, M. Nixon a évité les zones industrielles où un taux de chômage de 10 pour cent renforce la position des démocrates.

Son itinéraire l'a conduit dans les régions rurales conservatrices de cette circonscription, qui n'a voté démocrate qu'une seule fois depuis le début du siècle, soit pendant la crise de 1929, et dont les récoltes de soja et de betteraves se sont bien vendues ces dernières années.

Cette fois, cependant, les sondages favorisent le candidat démocrate, M. Robert Traxler, pour le scrutin du 16 avril.

"Accroche-toi, Dick,", "Nixon, l'homme du monde", "Priez pour l'Amérique", "L'Amérique rurale aime le président Nixon", pour ce bain de foule électorale, M. Nixon a rencontré dans la foule, qui se pressait aux croisements des routes et dans les bourgades, peu de slogans réclamant sa démission ou son "impeachment".

Trudeau croit que l'importance du Commonwealth croîtra dans les années qui viennent

LONDRES (PC) — Le premier ministre Trudeau a déclaré qu'à son avis, l'importance du Commonwealth croîtra dans les années qui viennent, tout simplement parce que cet organisme, évitant de jouer un rôle spécifique dans le monde, s'attache plutôt à la valeur des relations humaines.

Dans un article écrit dans le journal Round Table, M. Trudeau poursuit en disant que la conférence du Commonwealth, l'an dernier, à Ottawa, a été marquée par un sentiment d'amitié et une atmosphère de simplicité qui ont permis aux chefs de gouvernement de marquer d'importants progrès dans leurs échanges.

"Nous n'étions pas, écrit-il, à la recherche d'un nouveau rôle pour le Commonwealth, ou de quelque rôle que ce soit. Le Commonwealth est pour un bon nombre d'entre nous une fenêtre sur le monde".

"La nature même de nos réunions ne se prête pas au règlement d'une crise quelconque ou à la solution de problèmes majeurs. Cependant, en portant nos regards vers l'avenir, nous pouvons identifier les problèmes qui, s'ils étaient négligés, pourraient atteindre les proportions d'une crise."

MOT MYSTERE

Problème no 149 — **6 lettres cachées** — THEME LE VILLAGE

Lorsque tous les mots ci-dessous auront été utilisés horizontalement, verticalement et diagonalement dans la grille, il ne vous restera que les lettres servant à relever le MOT-MYSTERE.

A
aisance
aise
amical
aqueduc
autobus

B
bedeau
bois

C
calèche
calme
champ
chaume
chemine
colline
côte
coteau
croix

D
déchet

E
édile
élection

G
gare
grand

H
hôtel

J
jalonné
jardin
jetée

L
lente
limite
loisir

M
maison
mas
moulin
municipal

N
noce

O
ouvrier

P
paroisse
pasteur
pavé
pompier
poteau

R
rail
remise
roche
ruelle
rural

S
soutane

T
tabac
taxi

V
vallon
vent
village
voirie
voisin

La réponse du problème précédent: concerto

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15
1	V	N	E	S	E	M	M	T	A	L	E	N	T	E	E
2	P	I	I	M	A	O	A	M	P	M	O	X	O	L	L
3	A	O	L	S	U	X	U	A	P	L	I	I	E	C	L
4	B	A	M	L	I	A	R	V	L	O	I	C	S	I	E
5	C	P	I	P	A	O	H	A	R	B	T	M	A	I	U
6	O	N	A	S	I	G	V	C	Q	I	E	E	I	L	R
7	T	V	O	S	A	E	E	O	O	U	E	D	A	T	M
8	E	V	S	S	T	N	R	N	I	C	E	R	E	U	E
9	A	E	R	O	I	E	C	A	H	R	U	D	N	A	D
10	U	N	N	L	U	A	U	E	I	R	I	I	U	E	U
11	R	T	L	N	L	T	M	R	E	L	C	E	C	C	G
12	O	O	A	E	O	I	A	M	E	I	E	H	O	R	A
13	C	I	C	B	N	L	I	N	P	T	E	T	A	E	R
14	H	H	U	E	A	S	A	A	E	T	E	N	O	M	E
15	E	S	I	A	E	C	L	J	A	R	D	I	N	H	P

Sears

SEARS, DE CONNIVENCE AVEC Mr JEFF, SE MERITE LA PREMIERE PLACE DANS LES VETEMENTS SPORT...

Des ensembles vous offrant un maximum de confort puisqu'ils sont confectionnés en polyester Fortrel☆ à motif plaid dans un tendre beige 2 tons. Choix de 3 ensembles pratiques. Les poches des vestons sont garnies de suède. Pantalons assortis, à jambes évasées, larges passants pour ceinture et poches. Tailles régulières 36 à 44.

a) VESTON STYLE Safari, 3 boutons, larges revers et fente médiane. Pantalon assorti. 45R 090 24
$85. ens.

b) VESTON STYLE CHEMISIER, 2 poches de poitrine, fentes latérales, 5 boutons. Pantalon assorti. 45R 090 25.
$80. ens.

c) VESTON COURT (non illustré), 4 boutons, larges revers. Pantalon assorti. 45R 090 26.
$80. ens.

Sears *LE MAGASIN DE L'HOMME ELEGANT*

VETEMENTS POUR HOMMES - Rayon 45

Simpsons-Sears Ltd.

TELE-SHOPPING
549-8111

Vous ne dites que PORTEZ A MON COMPTE!
Nous entretenons ce que nous vendons.
Notre garantie Satisfaction ou Remboursement.

HEURES D'OUVERTURE:
LUNDI - MARDI - MERCREDI: 9.15 a.m. à 5.30 p.m.
JEUDI - VENDREDI: 9.15 a.m. à 9 p.m.
SAMEDI: 9 a.m. à 5 p.m.

ARVIDA 548-8213
ALMA 668-8391
ROBERVAL 275-3722
DOLBEAU 276-0947

Cent-deux personnalités brésiliennes amnistiées

Par DAVID VIDAL

BRASILIA (AP) — Cent-deux personnalités brésiliennes, dont deux anciens présidents, qui étaient privées de leurs droits politiques depuis le coup d'Etat militaire de 1964, ont recouvré mercredi une partie de ces droits, à l'expiration de la mesure dont elles avaient été frappées.

Il s'agit d'hommes politiques, d'officiers, de dirigeants syndicaux et autres militants. Mais ils ne retrouvent que le droit de vote et, en théorie, le droit de mener des campagnes pour des candidats de leur choix. Ils ne pourront jamais se présenter à des postes politiques, en vertu d'une décision de la Cour suprême, prise en 1973. Mardi, le gouvernement leur a d'ailleurs lancé un avertissement, les invitant à ne pas essayer de changer le statu quo politique.

"La Révolution ne permettra en aucun cas le retour des responsables d'une situation qui a menacé de plonger le pays dans le chaos", a déclaré le ministre de la Justice, M. Aramando Falcao.

"La Révolution est permanente et n'a pas besoin de date d'expiration pour se réaffirmer. Des mesures révolutionnaires spécifiques peuvent être rétablies immédiatement, si cela devient nécessaire..."

Plusieurs milliers d'autres personnes sont encore privées de leurs droits politiques pour des durées qui ne sont pas encore venues à expiration.

La plupart des personnalités composant le premier groupe de 102 personnes qui recouvrent mercredi une partie de leurs droits politiques s'étaient "reconverties" à des activités non politiques.

L'ancien président Joao Goulart, l'homme qui fut renversé en 1964, vit un exil confortable en Uruguay, où il possède un ranch. Quant à l'ancien président Janio Quadros, il écrit et peint des fleurs à Sao Paulo.

Sur les 102 personnalités, 53 seulement vivent encore au Brésil. Parmi les autres, une dizaine sont en fuite, étant accusées, dans certains cas, de subversion.

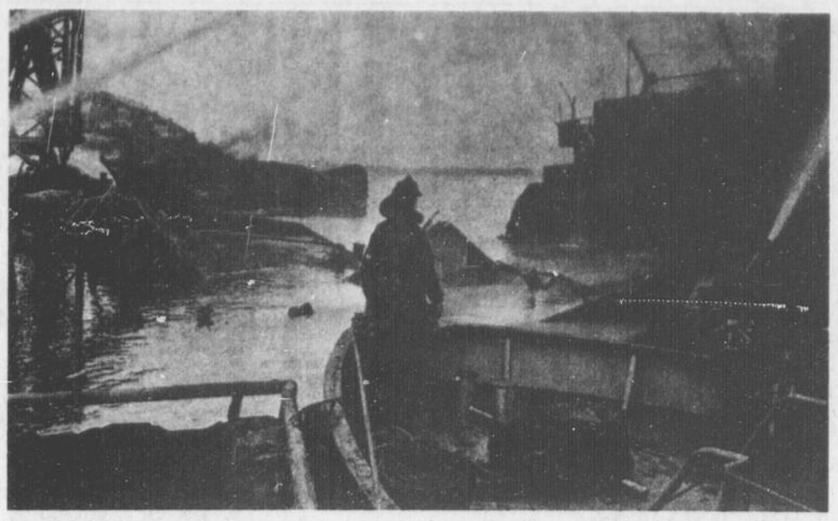

EXPLOSION — Une explosion à bord d'un pétrolier à quai, dans la raffinerie Atlantic Richfield Co., a fait un mort, 15 blessés, et 20 disparus mardi soir. La plupart des 35 membres d'équipage du pétrolier "Elias" ont sauté dans le fleuve au moment de l'explosion à 22h. L'"Elias" battait pavillon grec.

Mesures de sécurité pour enrayer la vague d'attentats en Irlande

LONDRES (Reuter) — Le gouvernement britannique a annoncé mercredi de nouvelles mesures de sécurité pour mettre fin à la vague d'attentats, qui a encore fait deux morts et 13 blessés depuis mardi soir en Irlande du Nord.

La nature de ces mesures, annoncées devant la Chambre des Communes par M. Merlyn Rees, secrétaire d'Etat à l'Irlande du Nord, n'a pas été précisée, mais il semble qu'elles contribueront à ajouter au malaise général de l'ensemble de la communauté.

La mesure la plus appropriée semblerait être l'interdiction du trafic automobile dans le centre des villes de la province britannique, ce qui mettrait un terme aux explosions de véhicules piégés.

M. Rees a réaffirmé que le gouvernement travailliste n'entendait pas laisser l'Armée républicaine irlandaise-IRA-se frayer par des attentats à la bombe un chemin jusqu'à la table de conférence, ce que redoutait la communauté protestante.

LE TERRORISME

Le secrétaire d'Etat a également déploré qu'un grand nombre d'engins incendiaires soient posés principalement par de jeunes femmes et des filles, tandis que les enlèvements doivent être attribués à de très jeunes gens, agissant manifestement dans le cadre d'un plan mis au point par l'IRA.

Le gouvernement agira contre le terrorisme de quelque côté qu'il puisse venir, a-t-il ajouté, en soulignant la faiblesse des liens politiques pacifiques qui commencent à prendre forme en Irlande du Nord.

A Belfast, l'armée britannique a procédé à des perquisitions massives dans un quartier à prédominance catholique. Une trentaine de personnes soupçonnées d'appartenir à l'IRA ont été arrêtées.

A Derrylin, village du comté de Fermanagh, a proximité de la frontière entre les deux Irlandes, quatre individus masqués ont abattu un directeur d'école de 64 ans, colonel en retraite du régiment de défense de l'Ulster.

Une thèse sur l'infériorité génétique des Noirs qui est fort mal accueillie

NEW YORK (AFP) — En dépit de nombreuses protestations et sous les huées de ses adversaires, le professeur William Shockley est parvenu, mardi soir, à exposer, en partie, sa thèse sur l'infériorité génétique des Noirs.

Le professeur Shockley, qui avait partagé le prix Nobel de physique en 1956 pour ses travaux sur les transistors, enseigne actuellement la physique à l'université Stanford de Californie. Depuis 1972, il tente, mais rarement avec succès, d'engager des débats dans les universités américaines pour prouver que la majorité des Noirs ont une intelligence héréditairement inférieure à celle des Blancs.

M. Shockley fait ressortir que les Noirs des couches sociales les plus pauvres ont trois fois plus d'enfants que les noirs les mieux éduqués. Il propose des primes en espèces aux Noirs qui accepteraient volontairement d'être stérilisés. Il craint, dit-il, une régression de l'évolution si ceux qui sont inférieurs génétiquement peuvent se reproduire à une cadence accélérée.

Le débat avec des savants qui ne partagent pas son avis et des étudiants qui avaient le droit de poser des questions a souvent été interrompu par des cris de "raciste" et des hurlements réclamant la liberté de parole pour le professeur Shockley.

Randolph Hearst aimera sa fille, même terroriste

LAS CRUCES, Mexique (Reuter) — "J'aime Patricia et l'amour est quelque chose qui ne se modifie pas. Je l'aimerai toujours, même s'il est vrai qu'elle est devenue une terroriste", a déclaré mardi aux journalistes M. Randolph Hearst, dont la fille a été enlevée, le 4 février, par la Symbionese Liberation Army SLA.

"Je ne crois pas qu'elle ait changé si rapidement. Ce que nous lui avons enseigné en vingt ans ne peut s'effacer en quelques semaines", a ajouté M. Hearst, qui se repose avec son épouse Catherine depuis dimanche dans la station estivale de Las Cruces, au Mexique.

M. Hearst, en se déclarant convaincu que sa fille a bien été enlevée, a fait savoir qu'il n'était pas question pour lui d'entrer en contact à Mexico avec ses ravisseurs. "Nous ne pouvons attendre de ces gens là qu'ils respectent leur parole", a-t-il dit.

Mme Hearst pense que sa fille a été victime d'un lavage de cerveau:

"Nous savons que cela s'est pratiqué en URSS, en Corée et au Vietnam. Il est très possible qu'elle ait été l'objet d'un lavage de cerveau".

Arrestations à Belfast

BELFAST (REUTER) — L'Armée britannique a déclenché mardi une opération dans les quartiers de Belfast à prédominance catholique où plus d'une trentaine de personnes, soupçonnées d'appartenir à l'Armée républicaine irlandaise IRA, ont été interpellées.

Attentats à la bombe, incendies criminels et fusillades ont encore fait un mort et treize blessés au cours de la nuit. M. Stanley Orme, ministre d'Etat pour l'Irlande du Nord, doit d'autre part rencontrer aujourd'hui les responsables des services de sécurité en Irlande du Nord.

La crise se poursuit en Belgique

BRUXELLES (Reuter) — Les laborieuses négociations entreprises en Belgique en vue de la formation d'un nouveau gouvernement de coalition paraissent aujourd'hui en être arrivées au point de rupture en raison de la profondeur du fossé qui sépare sociaux-chrétiens et socialistes.

Le premier ministre désigné, M. Léo Tindemans, leader de l'aile flamande du Parti social-chrétien, fait une dernière tentative en vue de rapprocher les points de vue des deux formations sur le problème de l'éducation.

Les socialistes militent en faveur d'une "déconfessionnalisation" des écoles publiques, tandis que les sociaux-chrétiens sont farouchement opposés à toute érosion de l'influence catholique sur l'enseignement en Belgique.

Environ 60 pour cent des écoles belges sont catholiques. Les autres sont des établissements publics où l'éducation religieuse est facultative.

M. Tindemans s'est vu demander, le 22 mars, par le roi Baudouin, de former un gouvernement à la suite d'élections législatives peu concluantes à l'occasion desquelles les sociaux-chrétiens ont été le seul parti à réaliser des gains importants.

Sears

Manteau à porter avec le pantalon souple et floconneux comme un nuage...

24.99 ch.

Vous les aimerez, ces petits manteaux confectionnés en acrylique Orlon☆ ouatiné aux couleurs printanières pastel. Nous vous présentons ici 3 des 5 modèles de notre collection. Ceinture, col et poches surpiqués. Doublure rayonne. Longue"" 0". Bleu, chameau ou jaune. Tailles 8 à 18.

☆Marque de commerce canadienne enregistrée.

Manteaux pour Dames — Rayon 17

Simpsons-Sears Ltd.

Pâques

Sears

Laver à la main.
Robe à col type roulé dans les tailles 12 à 18 et robe à encolure ras du cou 14 1/2 à 22 1/2.

Robes pour Dames — Rayon 31

ENSEMBLE MANTEAU CLASSIQUE

$38 ens.

Ensemble robe et manteau de confection double tricot polyester aux tons de cantaloup ou bleu pâle. Mariage du ton uni et du motif Jacquard. Manteau sans manche et robe ayant la longueur à la mode, au-dessus du genoux.

Simpsons-Sears Ltd.